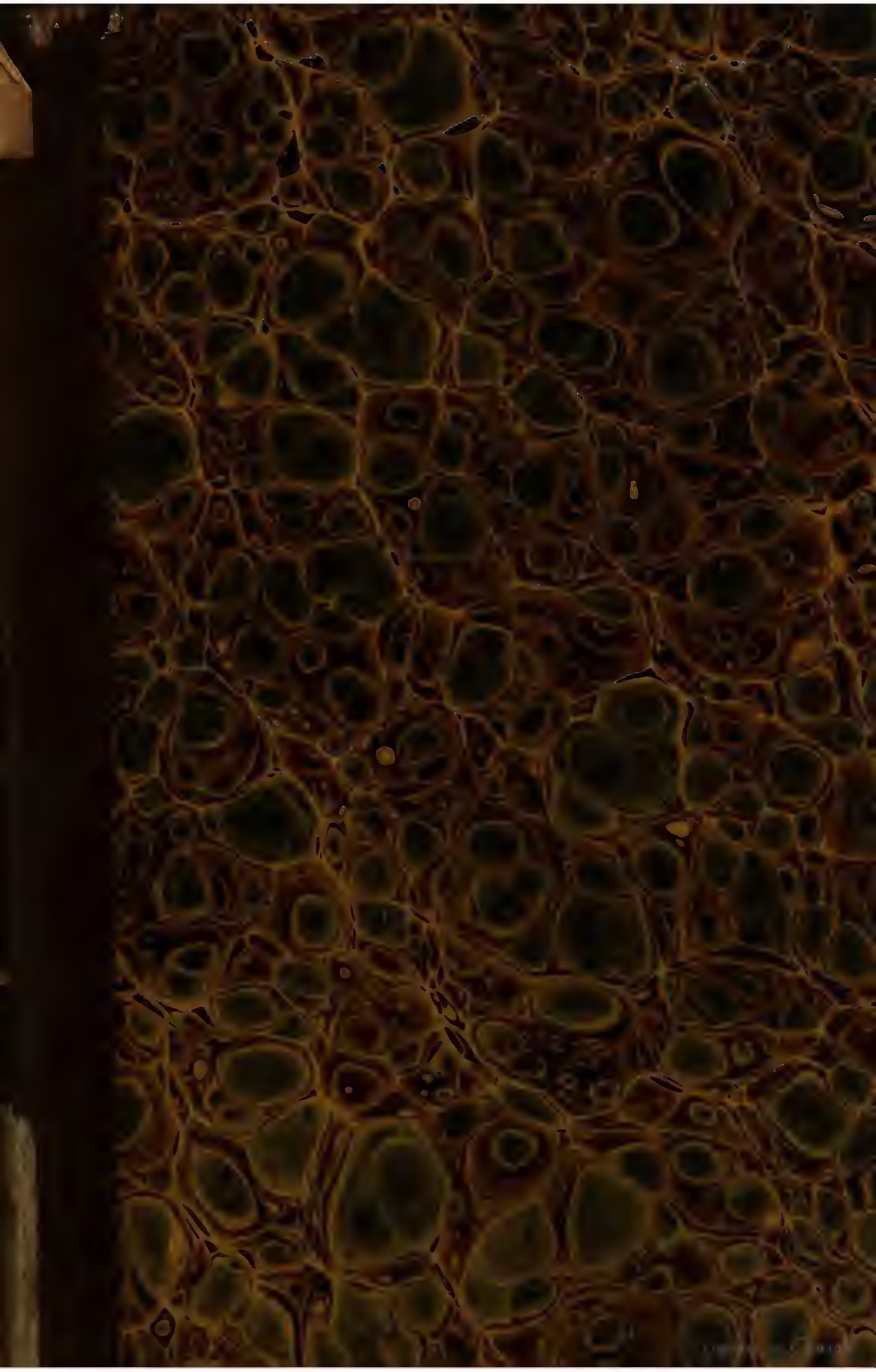

BIBLIOTECA DELLA R. CASA
IN NAPOLI

N.° d'inventario 1349
Sala Grande
Scansia 23 Ritchetto 1
N.° d'ord. H 19

Palet-XXIII-19

VOYAGES
EN AFRIQUE.

Digitized by Google

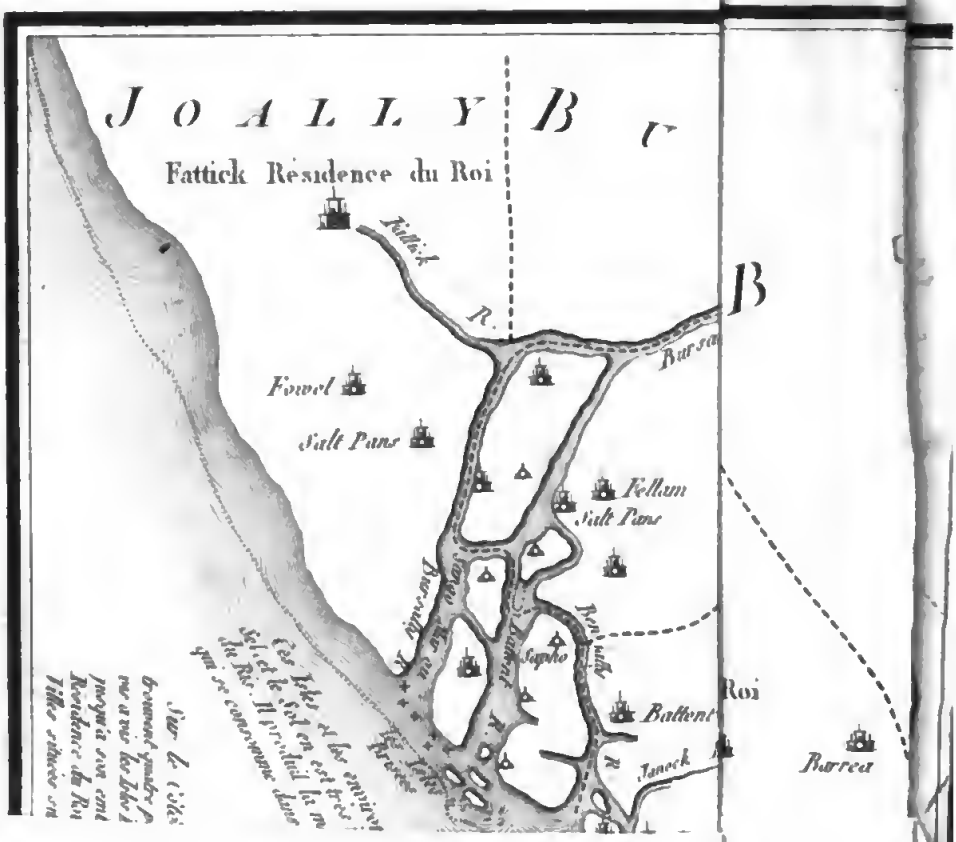
J O A L L Y
B
Fattick Residence du Roi
Fattick R.
Fouel
Salt Pans
Fellam
Salt Pans
Sapho
Roi
Barreas

SBN
58/467

VOYAGES

DE MM. LÉDYARD ET LUCAS

EN AFRIQUE,

ENTREPRIS et publiés par ordre de la Société *anglaise* d'Afrique; avec le plan de fondation de cette Société, et une Carte du nord de l'Afrique, par le major *Rennel:*

SUIVIS d'extraits de Voyages faits à la rivière de *Gambie*, par ordre de la Compagnie *anglaise* d'Afrique, et d'un Mémoire écrit sous le règne de Charles II, concernant la grande quantité d'or qu'on trouve près de cette rivière; avec une Carte de ce fleuve et de ses environs, tracée sur les lieux :

TRADUITS de l'anglais par A. J. N. LALLEMANT, l'un des secrétaires de la Marine, membre de la Société *française* d'Afrique, instituée à Marseille, & traducteur de plusieurs relations de voyages.

A PARIS,

Chez { XHROUET, imprimeur, rue des Moineaux, n°. 423;
DÉTERVILLE, libraire, rue du Battoir, n°. 16.

An XII (1804).

EXTRAIT
DU VOYAGE
DE
FRANÇOIS MOORE
DANS L'INTÉRIEUR
DE L'AFRIQUE,

En remontant la rivière de Gambie, *pendant l'espace d'environ* 200 *lieues;*

SUIVI D'UN MÉMOIRE

(Ecrit sous le règne de Charles II.)

Sur la grande quantité d'or contenue dans le sable de *la Gambie;*

Et accompagné d'une carte de cette rivière et de ses environs, où la profondeur de l'eau est marquée à chaque distance (Cette carte a été tracée sur les lieux par M. *Jean Leach*).

TRADUIT DE L'ANGLAIS.

VOYAGE EN AFRIQUE.

« Nous jetâmes l'ancre le 9 novembre 1730, à l'embouchure de la rivière de *Gambie*.

» Je vais donner une description de cette rivière, en remontant le long de la rive septentrionale, depuis la pointe de *Barra*, qui forme son embouchure, jusqu'à *Fattatenda*, qui est l'endroit le plus avant où j'aie pénétré, c'est-à-dire, à cinq cents milles de la mer. — Je décrirai ensuite le côté méridional de cette rivière, à commencer du *cap Sainte-Marie*, jusques vis-à-vis de *Fattatenda*.

Description de la rive septentrionale de la Gambie.

L'embouchure de la rivière de *Gambie* est située à 13 degrés 20 minutes de latitude septentrionale, et 15 degrés 20 minutes de longitude à l'ouest de *Londres*. Elle est formée, du côté du nord, par la pointe de *Barra*, et au midi par celle de *Banyon*, située à quatre milles vis-à-vis. Quelques personnes croient que cette embouchure s'étend plus loin, et qu'elle est formée au nord par les isles *Brisées*, et au midi par le *cap Sainte-Marie*. Je suis assez disposé à partager cette dernière opinion, comme paroissant être la plus exacte.

» La pointe de *Barra* est dans le royaume du même nom. Son roi est *Mandingue* de race, et tributaire de *Bursally*. La compagnie royale Africaine d'Angleterre a deux comptoirs

dans ce pays. --L'un à *Jilly-Free*, en face du fort *James*; l'autre à *Colar*, qui est situé à huit lieues de *l'isle James*, et au-dessus, en remontant une rivière du même nom, qui se décharge par une seule embouchure dans *la Gambie*. C'est dans ce royaume et à la distance d'environ six lieues de la mer qu'est *l'isle Charles*. Cette isle sur laquelle il y avoit anciennement un fort, est située à une portée de mousquet du rivage de *Barra*. Il y a dans la rivière, sur la côte de ce royaume, deux bancs de sable et de roches, dont l'un est à la pointe *Lemain*, et l'autre à la pointe *Seaca*. — Le premier gît à environ six milles au-dessous du fort *James*; le dernier, à la même distance au-dessus. L'isle *James* est précisément vis-à-vis de *Jilli-Free*, d'où une bande de sable et de rochers, appelée communément la *Bande de la Compagnie*, se pro-

longe fort loin vers le nord-nord-ouest.

» L'isle *James* est située presque au milieu de la rivière de *Gambie*, qui, en cet endroit, a pour le moins deux lieues et demie de largeur. Cette isle appartient à la Compagnie royale Africaine d'Angleterre, qui, pour cet effet, paie tous les ans un petit tribut au roi de *Barra*. Elle est à une lieue de distance du rivage le plus voisin, et à environ dix lieues de l'embouchure de la rivière. Dans le temps des basses eaux, elle peut avoir trois quarts de mille de circonférence. On y trouve un bon fort carré, bâti régulièrement de pierres de taille, avec quatre bastions. Il porte le nom de fort *James*, et c'est le principal établissement que la Compagnie possède sur cette rivière. Outre le fort, on a établi, en remontant le long de la rivière, plusieurs comptoirs pour l'utilité du commerce.

» Les

» Les navires marchands paient ordinairement au roi de *Barra* un droit qui monte à environ cent vingt *barres*. — Une barre est une dénomination que l'on donne à une certaine quantité de marchandises de toute espèce, qui avoit la même valeur qu'une barre de fer parmi les naturels, lorsqu'on commença à trafiquer sur cette rivière. Ainsi une livre de *frange* vaut une barre; deux livres de poudre à canon, une barre; une livre d'argent ne vaut qu'une barre, et cent pierres à fusil, une barre : enfin chaque espèce de marchandises commerçables a une quantité fixe qu'on appelle une *barre*. C'est pourquoi on a la coutume, dans ces pays, de tout compter par barres ou par couronnes, dont une ne monte quelquefois pas à plus d'un *shelling sterling* (un franc 20 centimes) ; mais cette évaluation varie selon que les marchandises dont

les naturels ont besoin sont chères ou à bon compte. Les cinq articles suivans, savoir : les *dollars* à aîles déployées, les grains de crystal, les barres de fer, les ustensiles de cuivre et les *arrangos* sont appelés *têtes de marchandises*, parce que ce sont les plus chères. Quand on trafique avec des marchands d'esclaves, on convient toujours du nombre de têtes de marchandises qu'on doit leur donner pour chaque esclave. C'est ordinairement trois ou quatre, si les esclaves en valent quarante ou cinquante ; mais quand les esclaves sont plus chers, comme il arrive souvent, pour lors il faut en donner cinq, et quelquefois six pour chaque esclave, lorsque leurs prix montent jusqu'à quatre-vingts barres chacun. Les hommes et les femmes sont ordinairement plus chers que les garçons et les filles. Mais il est venu, depuis

quelques années, tant de vaisseaux dans la rivière, qui ont acheté les jeunes esclaves pour les emmener à *Lisbonne* et à *Cadix*, que l'âge ne fait presque plus de différence pour le prix.

» Le *Barra* est un pays très-avantageux pour le commerce, sur-tout quand les marchands y descendent avec leurs esclaves. Le nombre en est quelquefois si considérable que les comptoirs de la Compagnie, établis plus haut le long du fleuve, ne sont pas en état de les acheter tous. Bien souvent même, quand les marchands trouvent à s'en défaire dans cette partie de la rivière, s'ils apprennent qu'il y ait beaucoup de vaisseaux dans le *Barra*, ils préfèrent d'y amener leurs esclaves, ayant éprouvé quelquefois qu'ils les y vendoient à un prix très-haut, parce que les *hommes blancs* cherchent à aller sur les marchés les uns des autres. En effet, si ceux-ci

marquoient moins d'empressement, les esclaves leur coûteroient moitié moins d'argent.

Lorsque les marchands, à leur arrivée, refusent d'acquitter les droits du roi (environ 120 barres), ce souverain leur refuse à son tour la permission de faire du bois et de l'eau dans ses états. Aussi un grand nombre de maîtres de navires aiment mieux payer ces droits, même lorsqu'ils ne s'arrêtent pas pour trafiquer.

» Le pays de *Barra* occupe un espace d'environ vingt lieues, le long de *la Gambie*. Vient ensuite le royaume de *Badibu*.

» Dans ce royaume, et vis-à-vis de *Tancrowall*, qui dépend de *Caën*, et est situé sur le bord de la rivière, on trouve une isle qui n'est séparée que par un petit bras du continent de *Badibu*. Cette isle fournissoit autre-

fois des pierres au fort *James* ; on les tire aujourd'hui d'une autre plus petite, mais beaucoup plus proche du fort. Ce n'est que dans ces derniers temps qu'on a reconnu qu'elle étoit une isle.

Le roi de *Badibu* est *Mandingue* de naissance, et ses états ont environ vingt lieues d'étendue.

» Le pays qui suit est *Sanjally*. C'est un petit royaume qui ne s'étend pas à plus de quatorze lieues le long de la rivière. Il n'est tributaire d'aucun autre, et son roi est pareillement *Mandingue*.

» Ensuite commence *Bursally*, pays fort célèbre, et gouverné par un prince de la nation des *Jalloff*. C'est dans ce pays qu'est le principal comptoir de la Compagnie. Il se nomme *Joar*, et est situé auprès d'une ville du même nom, à environ deux milles de la rivière. Une partie du chemin qui y conduit traverse une plaine agréable ; le reste est

tracé le long d'une crique étroite. Les commerçans particuliers remontent jusqu'au port de *Rumbo*, qui est à environ trois milles de *Joar*, et à même distance de *Cower*, où se fait le plus grand concours de peuple, et plus de commerce que dans aucune autre ville sur la rivière; car les marchands y amènent généralement leurs esclaves. L'eau de la rivière est toujours douce à *Joar*.

» Le pays de *Bursally* a environ quinze lieues d'étendue le long de la rivière. Il est limitrophe du territoire des *Yanis*, que le *géographe Nubien* appelle *Ghona*. C'est une contrée spacieuse, divisée en deux parties, dont l'une est appelée *Yani* supérieur, et l'autre *Yani* inférieur. Elle sont gouvernées chacune par un roi différent; l'un est *Jalloff*, et l'autre *Mandingue*. La Compagnie possède à *Yanimareu*, dans *l'Yani*

inférieur, un petit comptoir destiné à des achats de blé et de riz pour la consommation du fort *James*. Près du rivage qui borne ce royaume, et à environ douze lieues au-dessus de *Joar*, est *l'isle des Oiseaux*, sur laquelle on trouve à peine un seul arbre, et qui paroît n'être qu'un terrain marécageux. -- Sur la même côte, et trente lieues environ plus haut, existe un groupe d'autres isles, nommées *Sapo*, dont quelques-unes sont très-grandes, mais peu habitées. Il y en a une au-dessus, appelée l'isle *Lemain*, d'environ quatre lieues de long. Elle contient beaucoup de bêtes fauves et de palmiers.

» A six ou sept marées au-dessus de *Yanimareu* est la rivière *Samy*, qui prend sa source fort loin dans les terres. Elle est abondante en *crocodiles*, et on prétend qu'elle fait la séparation des deux *Yanis*. Elle se jette dans *la*

Gambie, entre *Bruccoë* et *Yamiama-conda.*

« Le pays des *Yanis* s'étend près de quatre-vingt lieues le long de la rivière.

« Le royaume qui vient après est *Woolly*, que les marchands sont obligés de traverser en descendant à *Cowyer.* Cette contrée s'étend beaucoup en remontant la rivière ; mais à environ sept lieues des *Yanis* est *Fattatenda*, dernier comptoir de la Compagnie, et terme de mon voyage sur la rivière de *Gambie.* Il est situé *à environ cinq cents milles* de l'embouchure de ce fleuve, qui est aussi large devant ce comptoir que la *Tamise* au pont de *Londres.* Les marées s'y élèvent de trois à quatre pieds, et les bâtimens de quarante tonneaux y remontent avec leur cargaison.

Description de la rive méridionale de la Gambie, *depuis la mer jusque vis-à-vis de* Fattatenda.

» La première terre qui s'offre à la vue sur le côté méridional de l'entrée de la rivière de *Gambie* est le royaume de *Cumbo*, qui embrasse une étendue d'environ onze lieues, depuis le cap de *Sainte-Marie* jusqu'à la rivière de *Cobata*, dont les environs nourrissent une quantité considérable de bestiaux et d'oiseaux. La langue *Mandingue* n'a qu'un seul mot pour désigner un taureau, un bœuf et une vache; on les appelle *neesa*; mais ils sont distingués par leur genre. Ainsi un taureau se nomme *neesa-kéa*, et une vache *neesa-moosa*. La Compagnie tient un petit comptoir dans le pays de *Cumbo*, pour les approvisionnemens de la garnison du fort *James*.

Le pays le plus voisin de *Cumbo* est celui de *Fonia*. Il commence à l'endroit où la rivière *Cobata* entre dans *la Gambie*, et il se prolonge jusqu'à la rivière de *Vintain*. Il peut avoir sept lieues le long du fleuve; mais il s'étend beaucoup dans l'intérieur des terres. Il est gouverné par deux *empereurs* de race *Banyon* (espèce de *Floups*), qui ont chacun leur district séparé. En parlant ici d'*empereurs*, je dois faire observer que lors de la découverte de ces pays, ils étoient assez vastes pour mériter ce titre à leurs princes. Quoiqu'ils soient aujourd'hui fort diminués, non-seulement d'étendue, mais encore de population, parce que leurs souverains ont vendu comme esclaves une multitude innombrable de leurs sujets, les titres de *roi* et d'*empereur* continuent d'être pris par ces mêmes souverains.

» Entre *Fonia* et *Caën* est située la

rivière de *Vintain*, dont l'embouchure a environ un mille de largeur. Elle est navigable l'espace de beaucoup de lieues. La ville de *Vintain*, dépendante de *Fonia*, est bâtie à trois lieues de son embouchure. Un peu au-dessus, et du même côté de cette rivière, est *Gérégia*. La Compagnie a un comptoir dans chacune de ces deux places, d'où elle extrait principalement des dents d'éléphans et de la cire d'abeilles.

» Vis-à-vis le fort *James*, et du côté méridional de la rivière, est une isle appelée *Cabusheer*, qui n'est séparée que par un très-petit bras du continent, dont on avoit cru jusque dans ces derniers temps qu'elle faisoit partie. Elle produit une grande quantité de fer, qui est employé à l'usage du fort.

» On passe de *Fonia* dans la contrée de *Caën*, qui est gouvernée par un empereur et un roi, tous deux *Man-*

dingues, et ayant chacun des revenus séparés, qui proviennent de droits d'entrée et autres. La Compagnie possède dans ce pays un comptoir établi à *Tancrowall*, qui est une grande ville, située sur le bord de la rivière. Environ trois lieues au-dessus de cette ville, et à une bonne distance de la côte, on rencontre beaucoup de rochers, qui sont à sec pendant les basses eaux. L'endroit se nomme *Tendebar*. Le territoire de *Caën* s'étend environ vingt-trois lieues le long de la rivière.

» Le pays qui suit immédiatement est *Jagra*, fameux par l'amour de ses habitans pour le travail; aussi est-il riche en blé et en riz. Ce royaume peut avoir douze lieues d'étendue. L'isle des *Éléphans*, qui en fait partie, en compte près de deux. Cette isle est remplie d'arbres, et un peu marécageuse.

» Au pays de *Jagra* succède celui de *Yamina*, qui abonde principalement en blé et en oiseaux. On y trouve deux isles, dont une grande et l'autre petite; la première est fort agréable; la seconde, située presque au milieu de la *Gambie*, est appelée l'isle du *Cheval-Marin*. Comme elle est fort fréquentée par les animaux de ce nom, il est probable qu'elle leur doit sa dénomination. La contrée d'*Yamina* a environ quatorze lieues d'étendue.

» On pénètre de cette contrée dans celle d'*Eropina*, qui est un petit royaume d'environ quatorze lieues d'étendue le long de la rivière.

» Vient ensuite le *Jemarrou*, gouverné par un empereur qui est *Mandingue*. La Compagnie y entretient un établissement proche d'une grande ville, nommée *Bruccoë*, qui est habitée par un peuple de race *Mandingue*; mais obser-

vateur rigide de la religion de *Mahomet*. A une demi-lieue au-dessous de cette ville est une bordure de rochers qui est à sec dans le temps des marées basses, et qui règne depuis le bord septentrional jusqu'aux cinq sixièmes de la rivière qu'elle barre ; et le canal qu'elle laisse vers la rive méridionale est si étroit qu'il est très-dangereux pour les gros vaisseaux. Les chaloupes sont obligées de choisir le temps de la marée montante pour franchir ce passage, qu'on appelle *la Passe de Fouley*.

» A environ trois lieues au-dessus de cette *Passe*, et près d'une ville nommée *Duboconda*, il y a grand nombre d'autres rochers qui traversent la rivière aux deux tiers du côté méridional.

» Une lieue encore plus haut, existe une troisième bande de rochers qui restent à sec, à mer basse; mais il y a un canal profond du côté du nord.

Le pays de *Jémarrou* s'étend l'espace d'environ trente-deux lieues le long de *la Gambie*.

» Il est borné par le royaume de *Tomany*, pays fort vaste, qui renferme plus de villes qu'aucun autre que je connoisse sur toute la rivière de *Gambie*. La Compagnie a établi un comptoir dans une petite ville appelée *Yamyamaconda*, lequel fait un commerce considérable en marchandises sèches. Un peu au-dessous de la ville, vers le milieu de la rivière, il existe quelques rochers, mais qui ne sont jamais à sec; et vis-à-vis du comptoir, du côté septentrional de la rivière, et à quelque distance, il est un lac d'eau dormante, d'environ deux milles de longueur, et fort abondant en poissons.

» Le royaume de *Tomany* occupe une étendue d'environ vingt-six lieues le long de la rivière. Il est gouverné

par un *Mandingue* , nommé *Hume-Badgy*.

» Au-dessus de *Tomany* commence le pays de *Cantore* , dans lequel on trouve une ville nommée *Colar*, qui est bâtie sur le bord méridional de la rivière , à environ deux lieues au-dessous de *Fattatenda*. Je n'ai pas remonté la rivière plus de deux lieues au-dessus de *Colar*. Comme ce pays est encore fort peu connu des *Européens* , j'ajouterai seulement que *Colar*, dans le *Cantore*, (car il y a un autre *Colar* dans le *Barra*) est, suivant mon estime, à cinq cents milles du *Cap Sainte-Marie* , qui est dans la partie méridionale de l'entrée de la rivière de *Gambie* (1).

(1) Je donnerai , à la suite de cet extrait , celui d'un autre voyage entrepris par ordre de la Compagnie Africaine d'Angleterre , pour reconnoître les hauteurs de la rivière de *Gambie*.

(Note de l'éditeur).

» Les

» Les différens royaumes situés sur le bords de *la Gambie* sont habités par différentes races de peuples, savoir : les *Mandingues*, les *Jalofes*, les *Fouleys* ou *Foules* et les *Floups*. Les plus nombreux de tous sont les *Mandingues*, qui portent sans doute le même nom que le pays qu'ils habitent. Ils sont en général noirs et fort bien faits. Lorsque leur contrée fut envahie par les *Portugais* (vers l'année 1420), quelques-uns de cette nation y formèrent des établissemens, et s'allièrent avec les *Mandingues*, *de sorte que les enfans provenus de ces alliances ont la peau presque aussi noire que les vrais naturels du pays*; mais comme ils parlent un portugais corrompu, qu'on appèle *créole*, et que d'ailleurs ils se font baptiser et marier par le ministère d'un prêtre qu'on envoie tous les ans de *Saint-Jago*,

l'une des isles du *Cap-Verd*, ils se regardent toujours comme s'ils étoient véritablement *blancs*. Rien ne les irrite et les offense autant que de les appeler *nègres ;* c'est un terme qu'ils n'emploient que pour désigner les *esclaves*.

» Sur la rive septentrionale de *la Gambie*, en avançant dans les terres, on trouve un peuple nommé les *Jalofes*, dont le pays est extrêmement vaste, et s'étend même jusqu'à la rivière du *Sénégal*. Ces naturels sont beaucoup plus noirs et aussi plus beaux que les *Mandingues ;* car ils n'ont pas comme eux, et comme les *Floups*, le nez large et les lèvres épaisses. En un mot, tous les peuples voisins, dont j'ai vu un grand nombre d'individus, n'approchent pas des *Jalofes* pour la noirceur de la peau et la beauté des traits.

» Dans chacun des pays situés des deux côtés de la rivière, on rencontre des per-

sonnes qui sont d'une couleur tannée, à-peu-près semblable à celle des *Arabes*; on les appelle *Fouleys* ou *Foules*. La plupart de ces *Fouleys* parlent même l'*arabe*, qui est chez eux ce que le *latin* est en *Europe*; car on l'enseigne dans leurs écoles, et ils lisent dans cette langue l'*Alcoran*, qui est devenu leur loi. La langue *arabe* est même plus généralement répandue parmi eux que la *latine* ne l'est parmi les peuples d'*Europe*. En effet, il est peu de *Fouleys* qui ne sachent l'*arabe*, quoiqu'ils aient une langue maternelle, appelée le *fouley*. — Ils vivent en bandes ou tribus; ils bâtissent des villes, et ne sont assujettis à aucun des rois du pays, pas même à celui du territoire sur lequel ils habitent; car si on les maltraite chez un peuple, ils détruisent leurs villes et en vont construire d'autres ailleurs. Ils sont soumis à des chefs de leur propre nation;

qui les gouvernent avec tant d'équité et de modération, que chaque acte de gouvernement paroît être plutôt l'ouvrage de la volonté de tout un peuple que de celle d'un seul homme. Cette forme de gouvernement se soutient aisément, parce que les *Fouleys* sont un peuple doux et tranquille, et si bien instruit de ce qui est honnête et juste que celui d'entr'eux qui commet une mauvaise action, est regardé avec mépris, et abandonné de tous les autres.

» Comme les habitans de ces pays ne labourent point avec des bœufs ni avec des chevaux, et qu'ils ne peuvent conséquemment cultiver que de petites portions de terre, leurs souverains ne demandent pas mieux que de permettre aux *Fouleys* de s'établir dans leurs états, et d'y faire des défrichemens; car ce sont d'excellens cultivateurs. Ils plantent du tabac proche de leurs maisons, la-

bourent tout autour de leurs villes, pour ensemencer le terrain en coton, et plus loin, ils possèdent des champs de blé, dont les produits surpassent toujours leurs besoins. Ils vendent le surplus de leur consommation à des prix si raisonnables que les naturels du pays regardent comme un bonheur pour eux d'avoir une ville de *Fouleys* dans leur voisinage. Sans ces étrangers, les *Mandingues* courroient risque de manquer de subsistance; car ils tirent d'eux presque tout leur blé. Aussi on rencontre rarement quelques villes de *Mandingues* d'une certaine grandeur, sut-tout en remontant la rivière, qu'il n'y en ait une de *Fouleys* à peu de distance.

» Ce peuple industrieux s'entend parfaitement bien aussi à élever des bestiaux, et c'est presque le seul de qui on puisse s'en procurer en remontant *la Gambie*. Les *Mandingues* leur

donnent souvent leur bétail à soigner.

» Ces *Fouleys* sont grands chasseurs; ils tuent des lions, des tigres et autres animaux sauvages. Ils vont souvent par bandes de vingt ou trente hommes à la chasse des éléphans, dont ils vendent les dents. A l'égard de la chair, ils la font fumer et sécher, et par ce moyen ils peuvent la conserver pendant plusieurs mois.

» Ils sont aussi braves qu'aucun des peuples de l'Afrique. Les *Jalofes*, ni même le roi de *Bursally*, tout puissant qu'il est, n'oseroient les provoquer. Leurs armes sont la lance, la zagaye, l'arc et les flèches, des sabres courts qu'ils appellent *fongs*, et même des fusils. Ils passent pour être fort adroits au maniement de toutes ces armes.

» *L'Islamisme* est la religion de ce peuple, et il la professe dans toute sa

rigidité. Aucun individu *fouley* ne se permettroit de boire du vin, ni aucune liqueur forte.

» Ces *Africains* se sont acquis tellement par leur conduite, l'estime ou plutôt le respect des autres peuples, que, suivant l'opinion générale du pays, ce seroit une infamie de violer les loix de l'hospitalité à leur égard. On ne sauroit être, en effet, plus désintéressé, plus humain et plus charitable que les *Fouleys*. Leur humanité s'étend à tout le monde ; mais elle redouble envers ceux de leur propre race. S'ils apprenoient que quelqu'un de leurs tribus eût été fait esclave, tous contribueroient pour le racheter. Comme ils ont toujours des vivres en abondance, ils ne laissent jamais personne dans le besoin; mais ils soutiennent les vieillards, les infirmes, et même on les a vus, dans des temps de famine, venir au secours

des peuplades qui en étoient affligées (1).

» Leur habillement consiste en une chemise et un caleçon de toile de coton blanche qu'ils fabriquent eux-mêmes (2). Ils aiment beaucoup les grands colliers blancs et les colliers jaunes ; leur prédilection pour ces derniers leur ont fait donner le nom de colliers de *Fouley*. — Ils sont fort propres, sur-tout les femmes, qui tiennent toujours leurs maisons nettes et *parfumées*. Ces maisons sont construites d'une façon régulière, dans des positions agréables, et à une distance raisonnable les unes des

---

(1) J'ai connu de ces *Fouleys* dans nos colonies des Indes occidentales, où ils avoient été amenés comme esclaves ; & l'éloge qu'en fait ici M. *Moore* ne me paroît point exagéré. *(Note de l'éditeur).*

(2) L'habillement des habitans de *Siwah* ou de *l'Oasis-d'Ammon*, consiste, au rapport de M. *Horneman*, en une chemise et des culottes de toile de coton blanche. *(Note de l'éditeur).*

autres, pour éviter les incendies; chose à laquelle les *Mandingues* ne font nulle attention.

» Du côté du midi de la rivière de *Gambie*, vis-à-vis le fort *James*, et dans l'empire de *Fonia*, mais un peu avant dans les terres, habitent les *Floups*, qui, en quelque sorte, sont sauvages. Ils confinent de très-près aux *Mandingues* dont ils sont les ennemis mortels. Leur pays est fort étendu, et chacune de leurs villes est fortifiée à l'entour de pieux enfoncés, dont les interstices sont maçonnés en terre. Ces *Floups* vivent indépendans les uns des autres, et ne sont gouvernés par aucun chef. Néanmoins ils s'unissent si étroitement entr'eux que toute la force des *Mandingues*, quelque nombreux qu'ils soient, ne sauroit les réduire. Le caractère de ces naturels est de ne jamais pardonner, ni laisser la moindre injure

sans en tirer vengeance ; mais aussi ils n'oublient jamais les services qu'on leur rend.

» La rivière de *Gambie* est navigable pour les chaloupes jusqu'à deux cents lieues en remontant depuis son embouchure, et les marées s'étendent jusque là. Ses deux bords sont en général plats et couverts de bois l'espace d'un quart de mille en-dedans des terres, et quelquefois un peu moins. On rencontre au-delà de belles plaines ensemencées de riz, lesquelles, dans la saison sèche, servent de pâturages aux bestiaux. En général, l'intérieur du pays est bien boisé ; mais on trouve toujours dans le voisinage des villes un espace considérable de terres défrichées et appropriées à la culture du blé. Le sol est sablonneux et mêlé d'un peu d'argile. Il n'existe aucune montagne près de la mer, et dans la partie la plus basse de la

rivière; mais en remontant plus haut, on en trouve de très-élevées, du sommet desquelles on a des points de vue très-agréables. Ces montagnes contiennent beaucoup de fer; et quoiqu'elles ne présentent quelquefois qu'une chaîne continue de rochers, elles sont cependant garnies d'arbres. Il y a dans chaque royaume des personnages de marque à qui on donne souvent la qualité de rois des villes où ils font leur résidence. Tous les palmiers et les *ciboas* leur appartiennent, et qui que ce soit n'oseroit en couper des feuilles, ni en extraire du vin sans leur permission. Ceux à qui ils permettent de faire du vin de palmier, leur donnent chaque semaine, par forme de redevance, le produit de deux journées de travail. Les blancs sont obligés de faire à ces personnes un petit présent, pour obtenir d'eux la liberté de couper des feuilles de *ciboa*, ou de la

paille pour couvrir une maison. — L'arbre de *ciboa*, appelé communément *palmetto*, ressemble beaucoup au *palmier*; il croît à une hauteur considérable. — Les feuilles qui poussent au sommet sont très-utiles pour la couverture des maisons, et les naturels du pays en extraient du vin de même que du palmier. Il n'est pas tout-à-fait aussi doux, mais il en a assez le goût. Cet arbre est plein de séve; vieux, il est fort dur.

»Le langage le plus usité dans cette partie de l'*Afrique* est le *Mandingue*. Quand on sait parler cette langue, on peut voyager depuis l'embouchure de la rivière jusqu'au pays des *Joncos* (autrement dit des *Marchands*). On le nomme ainsi parce que tous les ans les marchands y achettent un grand nombre d'esclaves qu'ils amènent au bas de la rivière pour les vendre *aux*

blancs. Suivant toutes les informations que j'ai pu faire, ce pays des *Joncos* ne peut pas être à moins de six semaines de route du fort *James*.

» Il y a parmi les *Mandingues* une espèce de langage secret que les hommes seuls connoissent, et dont ils ne se servent guères que pour intimider les femmes, et les tenir dans la soumission. Ce langage se nomme *mumbo-jumbo*, c'est-à-dire, *qui tient les femmes dans la crainte*. Si par hasard une femme venoit à entendre ce jargon, et que les hommes en eussent quelque connoissance, ils la tueroient à coup sûr.

» Le langage le plus employé, après le *Mandingue* vulgaire, est le *portugais-créole*, sorte de portugais corrompu. C'est celui que parlent tous les interprètes au service de la Compagnie et des marchands particuliers.

» Les *Fouleys* parlent *arabe*, ainsi

que la plupart des *Mahométans* qui habitent les bords de la rivière, quoique *Mandingues*. Ceux qui savent l'écrire sont en très-grande vénération parmi les autres *Mandingues*. Dès que l'un de ceux-ci se sent malade, il s'adresse à un *Mahométan* pour en obtenir un petit morceau de papier écrit, que le malade porte sur lui, dans la persuasion qu'il opérera sa guérison (1). Ces petits morceaux de papier ne sont pas de ces remèdes qui se délivrent *gratis*; ils reviennent, au contraire, fort chers aux malades. Aussi les *Mahométans*, qu'on appelle communément *Busherines*, sont plus riches que la plupart des *Mandingues*.

» Outre les langages dont on vient de faire mention, chaque peuple a le sien,

(1) Il est question aussi de ces petits morceaux de papier, sous le nom de *saphies*, dans la relation du voyage de *Mungo-Park*. *(Note de l'éditeur)*.

comme les *Floups*, les *Banyons*, les *Jalofes*, les *Bumbrongs*. Ces derniers habitent fort loin de la rivière, dans le pays des *Joncos* ou des *Marchands*.

» Il ne croît le long de *la Gambie* aucun des grains d'Europe. On y cultive, outre des *patates* et des *yames*, quatre espèces de blé naturelles au pays; qui sont : le *blé d'Inde* ou *maïs*, le *riz*, le *blé de Guinée*, de la grande et de la petite espèce. Les Portugais ont donné à celle-ci le nom de *mansaroke*. Le grain qu'elle produit a la forme du *millet*; il est un peu plus gros.

» Le principal commerce des peuples riverains du fleuve consiste en *or*, *esclaves*, *dents d'éléphans*, et *cire d'abeilles*.

». Cet or est d'une bonne qualité, et plus fin que notre or *sterling*. On l'apporte en petites barres grosses par le milieu, et repliées en anneaux, de la

valeur chacune de dix à quarante shellings. — Les marchands qui apportent cet or, ainsi que les autres productions de l'intérieur, sont des noirs de la race des *Mandingues*, que l'on appelle, dans la langue de ces peuples, *Joncos*, ainsi que je l'ai déjà dit. Tout ce que j'ai pu savoir d'eux au sujet de cet or, c'est qu'on ne le trouve pas dans le sable de la rivière; mais qu'on le tire des mines qui sont dans les montagnes, et dont la plus proche est éloignée de vingt journées de *Cower*. Suivant ces noirs, il y a dans le pays où sont ces mines des maisons bâties de pierres et couvertes en terrasses. On y fabrique des sabres courts, à poignée de bois, et des couteaux dont l'acier est très-bon, à en juger par ceux que ces marchands apportent avec eux (1).

(1) Le pays dont parloient ces noirs est probablement celui de *Tomboctou*, ou de *Houssa*.

(Note de l'éditeur).

» Les

» Les mêmes marchands apportent des dents d'éléphans; et, dans certaines années, ils amènent jusqu'à deux mille esclaves, dont la plupart, disent-ils, sont des prisonniers faits à la guerre. Ils les achettent des différens princes au pouvoir desquels le sort des armes les a fait tomber. -- La plus grande partie sont des *Bumbrongs*, ou des *Petcharises*, nations qui ont chacune un langage différent, et habitent fort loin dans les terres. -- La façon d'amener ces esclaves, est de les lier par le col avec des courroies de cuir, à environ trois pieds de distance les uns des autres, et trente ou quarante à la file. Chacun d'eux porte ordinairement sur la tête un paquet de blé ou de dents d'éléphans. -- Après être descendus des montagnes, ils traversent de grandes forêts où l'on marche plusieurs jours sans trouver de l'eau. Les esclaves y

suppléent par celle qu'ils transportent avec eux dans des sacs de peaux. Je n'ai jamais pu découvrir à combien se montoit le nombre de marchands qui faisoient ce trafic; mais il peut y en avoir une centaine qui vont dans l'intérieur des terres avec des marchandises qu'ils ont achetées des *blancs*, et qu'ils échangent dans les différens pays pour de l'*or*, des *esclaves* et des *dents d'éléphans*. Ils se servent d'ânes, de même que des esclaves, pour porter leurs marchandises; mais point de chameaux ni de chevaux.

» Outre les esclaves que les marchands amènent, on en achette encore beaucoup le long de la rivière. Ceux-ci sont des prisonniers de guerre comme les précédens, ou des malfaiteurs condamnés à l'esclavage, ou enfin des hommes pris de force, ainsi qu'il arrive très-fréquemment.

» Depuis que ce commerce s'est étendu, tous les châtimens ont été convertis *en esclavage*. On trouve un avantage à ces condamnations, en ce que l'on poursuit vivement le crime pour avoir le profit de la vente du condamné. Non-seulement les criminels sont réduits à l'esclavage pour le meurtre, le vol et l'adultère, mais encore pour des crimes moindres. On m'amena un jour à *Tomany* un homme à acheter, qui avoit volé une pipe à fumer. J'envoyai chercher l'*Alcade*, et j'eus bien de la peine à déterminer la partie lézée à accepter un accommodement, et à rendre la liberté à ce nègre. — Un autre noir du royaume de *Cantore*, voyant un tigre occupé à manger un daim qu'il avoit tué et suspendu près de sa maison, tira un coup de fusil sur cet animal, et la balle alla tuer un homme. Le roi condamna non-seulement ce noir, mais encore sa mère,

trois frères et trois sœurs à être vendus pour esclaves. On me les amena à *Yamiamaconda*. Le cœur me saignoit de les voir, et je ne voulus pas les acheter. On les conduisit à *Joar*, où ils furent vendus au capitaine d'un navire négrier, et le roi s'appropria les marchandises qui furent données en échange.

» Plusieurs des naturels du pays ont des esclaves nés dans leurs familles. Il y a près de *Brucoë* un village composé de deux cents personnes, qui sont toutes, les femmes, les enfans ou les esclaves d'un seul homme; et quoique dans certains cantons de *l'Afrique*, on vende les esclaves nés dans la famille, on regarde, cet usage, le long de la rivière de *Gambie*, comme très-mauvais. Je n'y ai jamais entendu dire qu'on y eût vendu un esclave de famille, si ce n'est pour des crimes qui auroient fait encourir l'esclavage à ces noirs,

quand même ils eussent été libres. -- S'il y a beaucoup d'esclaves dans une famille, et que l'un d'eux ait commis un crime, le maître ne peut le vendre que du consentement des autres; autrement ils s'échapperoient tous, et trouveroient protection près du roi dans les états duquel ils se seroient réfugiés. -- Les esclaves que l'on vend sur la rivière, indépendamment de ceux que les marchands amènent, peuvent monter annuellement à un millier, plus ou moins, selon les guerres qui s'élèvent le long de la rivière.

La troisième grande branche de commerce sur *la Gambie* est l'ivoire ou les dents d'*éléphans*, que les noirs trouvent dans les bois, ou qu'ils se procurent des *éléphans* qu'ils tuent à la chasse. C'est un commerce que font tous les peuples des environs; car quiconque tue un éléphant est libre de le vendre, ainsi

que ses dents: mais celles que l'on vend le long de la rivière sont ordinairement apportées de fort loin, et les marchands en fournissent une grande quantité. On en trouve quelquefois dans les bois; mais viennent-elles d'*éléphans* morts depuis long-temps, ou leur tombent-elles de leur vivant? c'est ce que je n'ai pu apprendre. J'ai connu seulement des personnes qui avoient trouvé de ces défenses, sans qu'aucun os ni mâchoire y fussent attachés. La plus grosse que j'aie jamais rencontrée pesoit cent trente livres. Plus elles sont grosses, plus elles sont estimées à la livre. Une dent du poids de cent livres vaut plus que trois autres qui en peseroient ensemble cent quarante. La plupart sont cassées par la pointe; elles perdent alors considérablement de leur valeur. Il y en a de blanches, d'autres sont jaunes; mais la différence de cou-

leur n'en met pas beaucoup dans le prix.

» La quatrième branche de commerce est la *cire d'abeilles*, qui pourroit devenir bien plus considérable. Les *Mandingues* font les ruches d'*abeilles* avec de la paille et de même forme que les nôtres. Ils attachent une planche au fond de la ruche, à travers laquelle il y a un trou par où les *abeilles* entrent et sortent. Alors ils la suspendent avec des cordes à des branches d'arbres. Quand ils veulent vider les ruches, ils suffoquent les *abeilles*, en les enfumant; et après en avoir exprimé le miel, dont ils font du *vin de miel*, ils font bouillir la cire avec de l'eau, la purifient en la comprimant, et la font couler à travers une *toile de crin*, dans un trou creusé exprès en terre; ils en fabriquent ainsi de grandes quantités qu'ils vendent le long de la rivière. Celle qui est la plus nette

et sans terre est la meilleure. La méthode pour l'essayer est de percer les pains de part en part. Ces pains pèsent depuis vingt jusqu'à cent vingt livres. La Compagnie a fait établir un comptoir à *Tancrowall*, pour le commerce de cette cire; mais elle a un compétiteur redoutable dans le *signor Antonio Voss*, noir portugais célèbre, qui réside près de ce comptoir, et qui fait un gros commerce avec la plupart de nos armateurs particuliers. On compte qu'il est riche de dix mille livres sterling (240,000 fr.). Il a une grande quantité d'*esclaves de famille*, c'est-à-dire, d'esclaves qu'il garde dans son intérieur pour le servir et multiplier, et qu'il considère presque du même œil que s'ils étoient ses propres enfans. Comme il possède beaucoup de canots, il les envoie dans tous les ports de commerce qu'il y a sur la rivière, et par leur moyen il attire à lui une grande

partie du trafic qui s'y fait, soit en esclaves, en dents d'éléphans, ou en cire, qu'il revend ensuite aux vaisseaux marchands, et même à ceux de la Compagnie. -- Il entend parfaitement la manière de faire les échanges, parce qu'il sait le prix que valent toutes les marchandises en Angleterre, achetées de la première main, et qu'il a toujours soin d'avoir ses magasins bien fournis.

» Je me transportai le 20 décembre à *S.-Domingo*, situé sur la rive septentrionale de la rivière, vis-à-vis du fort *James*. C'étoit pour la première fois que j'allois à terre. De *S.-Domingo* jusqu'à *Jilli-Free*, qui en est éloigné d'un demi-mille, je marchai pendant toute la route à travers une prairie dont l'herbe avoit huit ou neuf pieds de hauteur; j'apperçus en chemin un grand nombre de *lézards*, dont quelques-uns avoient la tête aussi jaune que de l'or.

— Je me rendis ensuite à *Seaca*, qui est à environ deux milles de distance. C'est une petite ville habitée par les *Portugais*. Il existe à *Seaca* un cotonnier qui a environ *quinze toises de circonférence*. Il croît en molette d'éperon; et ce qui le fait paroître si grand, c'est qu'on le mesure en-dedans et en-dehors de l'*éperon*; car si on ne mesuroit que sa circonférence, il n'auroit pas plus de *sept toises*.

» Le 22 février 1731, un des empereurs de *Fonia* vint au fort, qui le salua de cinq coups de canon à son débarquement. Son nom étoit *Tassel*, et il venoit faire une visite au gouverneur, ou plutôt lui demander de la poudre et des balles, pour pouvoir se défendre contre un certain peuple avec lequel il étoit en guerre. Il portoit une culotte de toile de coton jaune, qui lui descendoit aux genoux, et par-dessus une chemise de la même

étoffe, faite en forme de surplis. Il n'avoit ni bas, ni souliers; mais sa tête étoit couverte d'un grand bonnet, auquel étoit attachée la queue d'une chèvre blanche, qui passe pour un bel ornement parmi les grands de cette contrée. Lui et sa suite vinrent dans un grand canot qui tenoit seize personnes, toutes armées de fusils et de sabres. Il avoit avec lui deux ou trois femmes, et un pareil nombre de *tambours mandingues*, qui ont près de trois pieds de longueur, et jusqu'à vingt pouces de diamètre par le haut, mais moins par le bas. Ces tambours sont faits d'une seule pièce de bois, et couverts d'une peau de chevreau à leur extrémité supérieure. On les bat avec une seule baguette, et de la main gauche. Les femmes exécutent des danses fort vives, au son de ces instrumens. Le prince noir et sa compagnie passèrent la nuit au fort, et le lende-

main, à leur départ, on les salua de neuf coups de canon.

» Il fut expédié le 17 mars, une chaloupe pour aller trafiquer à *Cohone*, dans le *Bursally*. C'est là que le roi de ce pays fait communément sa résidence; et comme il y a beaucoup de profits à retirer, pour la Compagnie, de ces voyages, on y fait d'ordinaire deux ou trois envois du fort tous les ans. Chaque fois que le roi de *Bursally* manque de marchandises ou d'eau-de-vie, il adresse un messager au gouverneur, pour le prier de lui envoyer une chaloupe avec une cargaison; ce que le gouverneur ne manque jamais de faire. A l'arrivée de cette chaloupe, le roi se met en marche, va piller quelqu'une des villes de ses ennemis, se saisit des habitans, et les vend pour payer les marchandises dont il a besoin, qui sont communément de l'eau-de-vie ou du rum, de la poudre à

canon, des balles, des fusils, des pistolets et des sabres pour ses soldats et les gens de sa suite; du corail, des colliers et des bracelets pour ses femmes et ses concubines. Lorsqu'il n'est pas en guerre avec les princes voisins, il tombe alors sur une de ses propres villes, qui sont très-nombreuses, et les traite de la même manière.

» J'allai le 4 mars à *Jilli-Free*, dans le royaume de *Barra*. C'est une grande ville située près de la rivière, et habitée par des *Portugais*, des *Mandingues*, et des *Mahométans* qui y entretiennent une jolie petite mosquée. *Jilli-Free* est dans l'habitude de fournir des interprètes à tous les vaisseaux particuliers. Le roi de *Barra* a établi la peine d'*esclavage* pour ceux de ses sujets qui serviront d'interprètes à aucun bâtiment, à moins qu'il n'ait payé les droits dûs à sa personne, et qu'il ne

trafique dans ses états. La Compagnie a un comptoir agréablement situé vis-à-vis du fort, et outre cela, quelques beaux jardins qui fournissent des provisions à ce fort. Il y a autour de la ville une belle promenade et beaucoup d'arbres à fruit, tels entr'autres que des *mediciniers* et des *tabacombas*. Le *médicinier* porte des noix qui contiennent trois ou quatre petits pepins, dont un ou deux suffisent pour purger, et souvent pour faire vomir. Le fruit du *tabacomba* est presque comme une poire de bon chrétien; son écorce ressemble assez à celle de la grenade. Quand il est mûr, il s'ouvre de lui-même, et donne quatre ou cinq petits fruits d'une couleur rougeâtre, à gros noyaux et fort insipides. Nous vîmes aux environs un grand nombre de *pélicans*. Un habitant du pays me mena dans sa maison, où il me fit voir beaucoup de flèches qui étoient

frottées d'un mélange noir qu'on dit être un poison si subtil, que pour peu que la flèche tire du sang, la blessure est mortelle, à moins que celui qui a composé le poison ne veuille la guérir, comme étant le seul en état de le faire ; car, suivant l'habitant dont je parle, il n'y a point de plantes véneneuses qu'il n'en existe d'autres contraires qui en détruisent les effets.

» Un vaisseau particulier venant de *Joar*, et destiné pour le *Maryland*, mit à la voile du fort *James* le 11. Il avoit parmi sa *fourniture* d'esclaves, un nègre appelé *Job-Ben-Salomon*, de la race des *Fouleys*, et fils du grand-prêtre de *Bundo*, dans le *Bota*, place distante de *Jilly-Free* d'environ dix journées. Cet homme voyageoit sur le bord méridional de la rivière, avec un serviteur qui conduisoit vingt pièces de bétail, lorsque le roi d'un pays qui est

un peu enfoncé dans les terres, entre *Tancrowall* et *Yamina*, s'empara non-seulement de ses bestiaux par force, mais encore de sa personne et de son serviteur, et vendit l'un et l'autre au capitaine du bâtiment en question, qui trafiquoit à *Joar*. Les *Fouleys* auroient racheté à coup sûr leur compatriote, s'ils avoient su qu'il étoit esclave.

» Le 4 juin, deux *Jalofes* vinrent au fort avec quelques étoffes qu'ils avoient à vendre. — Leurs compatriotes fabriquent la plus fine espèce de toiles de coton et en grande quantité. Leurs pièces ont communément vingt-deux aunes de longueur, et jamais plus de neuf pouces de largeur; ils les coupent de la longueur qu'ils veulent, et les cousent ensemble fort proprement, pour les employer aux mêmes usages que les toiles plus larges. — Ils séparent le coton d'avec

sa

sa graine sans autre instrument que leurs doigts, et ils le filent à la main, avec la quenouille et le fuseau; puis ils en font de la toile, au moyen d'une navette et d'un métier d'une fabrique très-grossière. Deux pièces de cette toile composent leur vêtement; l'une, qui a neuf pieds de long et quatre et demi de large, leur enveloppe la moitié du corps, et l'autre, qui est presque de la même largeur et comporte six pieds de longueur, les couvre depuis la ceinture jusqu'en-bas. Ce vêtement est commun aux deux sèxes; la seule différence est dans la manière de le porter. J'ai vu un de ces vêtemens qui étoit d'une couleur si belle qu'il valoit bien, pour le moins, *trente shellings* (36 francs). Les couleurs ordinaires sont le bleu et le jaune, et le plus souvent elles sont fort vives. La première se teint avec de l'indigo, et

l'autre avec des écorces d'arbres. Je n'en ai jamais vu de rouge.

» Nous partîmes, le gouverneur du fort et moi, le 29, pour *Vintain*, où nous arrivâmes au bout de trois heures. *Vintain* est situé à environ six lieues du fort *James*. Pour y arriver, on remonte, pendant une partie de la route, une rivière du même nom. Cette ville appartient à un des empereurs de *Fonia*, et est agréablement placée sur le penchant d'une montagne très-voisine de la rivière. Elle est habitée par des *Portugais* et des *Mahométans*. Ces derniers y ont une belle mosquée. *Vintain* est remarquable en ce qu'on y trouve des provisions en abondance, dont une grande partie est apportée par les *Floups* ou *Felopes* qui habitent tout auprès. On y récolte beaucoup de cire d'abeilles.

» Aussi-tôt notre arrivée dans la ville, *l'Alcade* et tous les principaux habitans

vinrent nous saluer. L'empereur, dans les états duquel elle est située, y vint aussi bientôt après.

» Le commun du peuple est vêtu d'une pièce de toile qui prend à la ceinture et descend jusqu'aux genoux. Il en porte une autre sur l'épaule droite. Les hommes ont toujours un bras nu, et les femmes les ont tous les deux couverts. Le vêtement de celles-ci leur descend jusqu'au bas de la jambe. Elles sont fort recherchées dans l'arrangement de leurs cheveux. Quelques-unes les portent en touffes, ou en guirlandes; d'autres les coupent en croix sur le sommet de la tête. Les hommes portent généralement des bonnets faits de toile de coton, qui sont tout unis chez les uns, et chez d'autres ornés de plumes, ou de queues de chèvres. Les femmes ont pour l'ordinaire des mouchoirs qu'elles lient autour de leurs têtes, en laissant le haut découvert.

Au défaut de mouchoirs, elles se servent de bandes de toile de coton bleue ou blanche. D'autres laissent pendre leurs cheveux des deux côtés de la tête, tressés comme la crinière d'un cheval, et elles attachent par-dessus du corail ou des grains de verroterie. La plus grande partie, sur-tout un peu plus avant dans la rivière, portent sur le haut de la tête un bon nombre de petites clochettes qui, lorsque leur chevelure est tressée, et qu'elles sont dans tous leurs atours, leur donnent beaucoup de ressemblance avec le cheval de devant de la charette d'un de nos fermiers de village (1).

» Les naturels de *Fonia*, dont les habitans de *Vintain* font partie, ne sont

(1) On voit dans la description que M. *Horneman* a donnée de la coëffure des femmes du *Fezzan*, qu'elles font usage aussi de *corail* & de *clochettes* pour ornemens de tête.

(Note de l'éditeur).

pas fort curieux pour l'ameublement de leurs maisons; car les meubles les plus précieux qu'ils aient, consistent en une petite caisse pour serrer leurs habits, une natte pour se coucher, élevée de terre sur des bâtons, une jarre à eau, une petite calebasse pour boire, deux ou trois mortiers de bois où ils pilent leur blé et leur riz, une ou deux mannes pour les vanner quand ils sont battus, et deux ou trois grandes calebasses dans lesquelles ils mangent avec les mains. Comme presque tous les autres peuples riverains de *la Gambie*, ils s'occupent peu d'emmagasiner des provisions pour les temps de disette; ils aiment mieux vendre tout ce qu'ils peuvent épargner; et dans les temps de famine, ils passent fort bien deux ou trois jours sans manger (ce dont j'ai été moi-même plusieurs fois témoin, sur-tout un peu plus haut sur la rivière); alors ils fument du tabac,

sans discontinuer, ce qui sert à les distraire.

» Ce tabac est une des productions de leur sol. Ils le sèment immédiatement après avoir coupé leurs blés. Celui qui croit près de la rivière est très-fort ; mais à quelque distance de là, il l'est beaucoup moins. — Les pipes de ces naturels sont faites d'argile, fort propres et d'une couleur rougeatre. Le tuyau est un roseau, ou un petit bâton percé d'un bout à l'autre avec un fil de fer chaud ; il y en a qui ont jusqu'à six pieds de long. Quand ils sont percés, on les polit avec une espèce de feuille *raboteuse*, jusqu'à ce qu'ils soient blancs et unis, mais sans leur faire perdre de leur force. On attache ensemble la pipe et le tuyau avec un morceau de cuir rouge, et quelquefois avec un beau lacet de cuir qui prend depuis le milieu du tuyau; et quoique le bout du roseau entré dans le corps de la

pipe, il s'y ajuste aussi bien que si le tout étoit d'une seule pièce. Quand le tuyau est sale, on le nettoie en introduisant de longues pailles à travers le trou. Les marchands noirs qui voyagent, portent avec eux des pipes dont quelques-unes ne tiennent guères moins d'un demi-septier.

» Les villes des *Foniens* consistent en nombre de cabanes bâties pêle-mêle, les unes proche des autres. Ces cabanes ont communément sept à huit toises de circonférence. Elles sont construites en terre et couvertes de longues herbes sèches, ou de feuilles de *Ciboa*. Les portes sont très-basses et attachées au mur de la maison, au lieu d'être suspendues sur des gonds. Les habitans tiennent en général leurs cabanes fort propres; mais je ne dirai pas, comme de celles des *Fouleys*, qu'elles sont *parfumées*; car il s'en-

exhale une forte odeur de poisson.

» Nous quittâmes *Vintain* le 2 juillet pour nous rendre à *Gérégia*. Nous fûmes accompagnés jusqu'à notre chaloupe par l'empereur de *Fonia* et sa suite.

» *Gérégia* est une petite ville située sur le bord méridional de la rivière de *Vintain*, et à environ onze lieues de son embouchure dans *la Gambie*. Elle est habitée par des *Portugais* et des *Banyons*. Ces derniers sont à peine civilisés. -- Je tuai, pendant notre séjour dans cette ville, un serpent vert, d'environ cinq pieds de long, que je trouvai entortillé autour d'un lézard qu'il s'efforçoit d'étouffer.

» Je fus nommé, le 28 août, à un emploi au comptoir de *Joar*, et j'y débarquai le 4 septembre. Quelques jours après, le roi de *Bursally* vint à la ville, accompagné de trois de ses frères,

savoir : *Boomey-Haman-Seaca*, plus âgé que lui, et qui avoit été roi précédemment ; *Boomey-Haman-Benda*, et *Boomey-Loyi-Eminga*, le plus jeune de tous. — Le roi avoit outre cela plus de cent hommes à cheval, et au moins autant de gens à pied avec lui. Quoiqu'il possédât en propre une très-bonne maison dans *Joar*, il préféra de venir coucher au comptoir. D'abord il commença par prendre possession du lit du directeur, et ensuite ayant bu de l'eau-de-vie jusqu'à s'enivrer, il fit saisir le directeur, tandis que lui-même prit dans sa poche la clef du magasin, où s'étant transporté avec plusieurs de ses gens, il en tira tout ce qu'il voulut. Son principal objet étoit de se procurer de l'eau-de-vie ; mais il n'en trouva qu'un baril. Après avoir achevé de s'enivrer, il se fit mettre au lit. Le baril d'eau-de-vie lui dura trois jours ; ensuite

de quoi il fureta toute la maison, pour voir s'il n'en trouveroit pas davantage. Parvenu dans la chambre de l'un des employés du comptoir, qui étoit malade au lit, et appercevant une caisse où il y avoit vingt-cinq pintes d'eau-de-vie, qui nous appartenoient à tous les deux, il dit à mon camarade de se lever pour lui ouvrir la caisse. Celui-ci lui répondit qu'elle ne contenoit que des papiers de la Compagnie, qui ne devoient pas être mis au jour. Le roi connoissoit trop bien la forme des caisses d'eau-de-vie pour se laisser tromper. Il ordonna en conséquence à quelques-uns de ses gens de se saisir du malade, pendant que, de son côté, il se mit à la recherche de la clef de la caisse. L'ayant trouvée dans l'une des poches d'habit de l'employé, il ouvrit la caisse, en tira toute la liqueur, et ne cessa de boire tant qu'elle dura; mais je dois à ce sou-

verain la justice de dire qu'il nous envoya inviter souvent de boire avec lui. L'eau-de-vie achevée, il parla de s'en retourner; sur quoi ses gens, même ses principaux ministres, qui sont, *le général de l'armée*, et *le garde des magasins* de sa majesté, se dépêchèrent d'enlever ce qu'ils trouvèrent de meilleur; ils eurent même la hardiesse d'ouvrir toutes les caisses et les armoires. Quelle résistance trois hommes pouvoient-ils opposer à trois cents ?

» Les frères du roi sont encore plus méchans que lui, s'il est possible de l'être. L'un deux, *Boomey-Haman-Benda*, prit un jour un verre plein d'eau, et fit semblant d'avaler; puis, posant le verre sur la table, il me lança au visage toute l'eau qu'il avoit retenue dans sa bouche. Considérant que si je souffrois une telle insolence de la part des noirs, ils en devien-

droient plus hardis et plus impertinens, je pris, à tout risque, le reste de l'eau, et le jettai au nez de son altesse royale. -- Furieux, *Boomey-Haman-Benda*, tira un couteau de sa poche, et voulut m'en frapper; mais il en fut empêché par un des gens de sa suite, qui, témoin de ce qui s'étoit passé, arrêta le bras du prince, et lui représenta que c'étoit lui qui m'avoit provoqué. *Haman-Benda* fut alors si honteux de son action qu'il vint à moi, et se couchant par terre, après avoir ôté son habit, il me prit le pied, le posa sur sa gorge, et resta dans cette situation jusqu'à ce que je lui dis de se relever. Depuis ce moment, je n'ai point eu de plus grand ami que lui, ni personne qui ait été si disposé à m'obliger en toutes choses.

» Une autre fois, le roi couchant encore au comptoir, *Boomey-Haman-*

Benda s'y présenta après la fermeture de nos portes. Il les fit jeter par terre et pénétrant dans la maison, un pistolet à la main, il demanda à entrer dans la chambre du roi; mais les gardes de sa majesté l'arrêtèrent, et tâchèrent de réveiller le roi, ce qui leur fut impossible. Le lendemain matin, en apprenant ce qui s'étoit passé, ce prince fit dire à son frère, par son général d'armée, de ne plus se présenter chez lui qu'il ne l'envoyât chercher; et pour le punir d'avoir cherché à le tuer dans la nuit, il le condamna à une amende de trois esclaves.

» Le roi de *Bursally* et toute sa cour font profession de la religion mahométane. Il y a des gens de cette croyance qui aimeroient mieux mourir que de boire des liqueurs fortes. Le roi de *Bursally* pense tout différemment; car il aimeroit mieux mourir que de ne pas

boire de l'eau-de-vie, quand il peut en avoir. -- Lorsqu'il est à jeun, ou qu'il n'est pas tout-à-fait ivre, il prie.

» Il est vêtu de même que les autres souverains de ces pays, c'est-à-dire, qu'il porte une chemise de toile de coton, faite en forme de *surplis*, qui ne lui descend pas plus bas que les genoux, et une culotte de la même toile, d'environ cinq à six aunes de largeur, et plissée autour de la ceinture. Il ne porte point de bas; mais toujours des *babouches* (excepté quand il monte à cheval); un bonnet de coton blanc, et pour l'ordinaire, une paire de boucles d'oreilles d'or. Ses sujets sont vêtus pareillement d'une chemise, d'une ample culotte et d'un bonnet de toile de coton blanche; et comme ils sont excessivement noirs, cela leur va fort bien (dit M. Moore).

» Le roi de *Bursally* est grand et très-

colère, ou pour mieux dire *féroce*. Quand il arrive à quelqu'un de ses sujets de lui désobéir, il le fait fusiller ou le fusille lui-même, ce à quoi on prétend qu'il est très-adroit. Quelquefois il se rend, à bord d'un vaisseau de la Compagnie, à *Cohone*, qui est sa capitale et le lieu de sa résidence; de là il s'amuse à tirer sur tous les canots qui passent devant lui, et tue souvent un homme ou deux dans sa journée, sans compter les blessés. Il lui arrive aussi de se transporter dans une de ses villes, avec partie de ses troupes, et d'y faire mettre le feu. Il pose des gardes de distance en distance, pour arrêter ceux des habitans qui cherchent à se délivrer du feu; il fait lier les bras par derrière à ceux qui sont pris, et il les conduit dans cet état à *Joar*, ou à *Cohone*, où il les vend à son profit.

» En général, les rois entreprennent rarement quelque chose d'important sans avoir consulté les principaux de leurs

sujets ; mais le roi de *Bursally* est tellement absolu qu'il ne veut pas que personne se permette de lui donner des conseils, si ce n'est son principal esclave, appelé *Ferbro*, ou maître de la cavalerie, qui porte l'épée du roi dans un grand fourreau d'argent massif. C'est lui qui est chargé de l'exécution des ordres de sa majesté noire, et en temps de guerre, il est le général de ses armées.

Les états de ce prince sont vastes et divisés en plusieurs provinces, au commandement desquelles il nomme des gouverneurs appelés *Boomeys*, qui viennent tous les ans lui rendre hommage (1). Ces *Boomeys* sont fort puissans, et font de leurs *gouvernés* exactement tout ce qu'ils veulent ; mais on les aime, quoiqu'ils soient extrêmement craints.

(1) La même obligation subsiste à la *Chine* pour les mandarins chargés du gouvernement des provinces de ce vaste empire. *(Note de l'éditeur).*

» Le roi a beaucoup de femmes ; mais quand il sort, il n'en mène jamais avec lui plus de deux à trois. Il a aussi plusieurs frères à qui il parle rarement, et ne permet guères de paroître en sa compagnie. Lorsqu'ils y sont admis, ils ôtent leurs bonnets et leurs habits, et se mettent de la poussière sur le front, comme font tous ceux qui paroissent devant lui (1) (excepté les blancs).

» La façon de vivre de ce prince est de dormir tout le jour jusqu'au coucher du soleil. Ensuite il se lève pour boire, et après avoir bien bu, il se couche de nouveau. Il se relève à minuit, s'attable encore, mange et boit jusqu'au jour ; puis il va se recoucher. Quand il a

(1) La punition des *nobles* au *Fezzan*, laquelle suivant le rapport fait par le shérif *Imhammed* à M. *Lucas*, porte flétrissure, consiste à leur jeter de la *poussière* sur la tête. (Voyez la relation qui précède celle-ci. *(Note de l'éditeur).*

bonne provision de liqueurs fortes, il boira cinq ou six jours de suite, sans rien manger. C'est cette soif insatiable d'eau-de-vie qui fait que la liberté et la vie de ses sujets sont toujours menacées.

» La succession au trône de *Bursally* se règle par la force. Si-tôt que le roi meurt, ses frères ou ses enfans se font la guerre pour parvenir à la couronne, et c'est toujours le plus fort qui est proclamé souverain.

» Le 16, le roi partit avec ses gardes pour se rendre dans sa capitale, après avoir volé tout ce qui étoit dans la chambre du directeur, et emporté ses habits et jusqu'à ses livres, qu'il offrit de vendre à un prêtre mahométan de *Cower*.

» *Cower* est une ville située à une lieue de *Joar*, dans une grande plaine où il n'y a point d'arbres; mais de beaux gazons dont l'herbe est courte,

ce qui en fait un lieu fort agréable pour monter à cheval et chasser. La ville de *Cower* est si étendue qu'elle est divisée en trois parties, savoir : *Cower*, *Ionaconda* et *Touraconda*. La première et la dernière sont habitées presque entièrement par des *Mahométans*, et l'autre par des *Jalofes*. Chacune a environ un mille de circuit, et est bâtie à *l'ouest*, au pied des montagnes, et à *l'est*, sur un terrain plat et découvert, propre aux pâturages. On fabrique à *Cower* de la toile de coton, extrêmement bonne, qui se vend fort chère, et qui est très-estimée par toutes les femmes le long de la rivière. C'est-là que demeure un vieillard, nommé *Serin Donso*, connu de tous les hommes blancs comme un fameux courtier. Il s'est acquis tant de crédit sur tous les marchands qui amènent en cet endroit des esclaves à vendre, qu'il ne faut pas s'attendre à y faire aucun

commerce, à moins qu'on ne l'aille voir. *Cower* est la principale place qui se trouve sur la rivière et la mieux située pour le commerce, ainsi que je l'ai déjà dit.

» Je vis passer, le 12 mars, un homme *monté sur une autruche*, qu'il amenoit en présent au gouverneur du fort *James*.

» J'eus la visite, le 23, de treize *Jalofes*, qui menacèrent de me tuer, si je ne leur donnois de l'eau-de-vie. J'eus bien de la peine à m'échapper de leurs mains, et j'allai réclamer l'autorité d'un *ancien* de la ville, qu'ils craignoient et respectoient, et qui les somma, au nom du roi, de se retirer; à quoi ils obéirent.

» *Joar* est situé dans le royaume de *Bursally*, à une lieue à-peu-près de *Cower*, au milieu d'une belle plaine, environnée de bois, où se retirent quantité de bêtes fauves qu'on entend rugir toute

la nuit. Cette ville est éloignée de deux milles de *la Gambie*, dont un bras forme une crique à peine assez large pour y introduire une chaloupe. L'espace compris entre cette rivière et la ville offre une promenade très-agréable dans les temps secs, mais communément couverte d'eau dans la saison des pluies. *Joar* est habité par des *Portugais*; pour le présent (en 1732) il ne contient pas plus de dix maisons, outre le *palais* du roi et le comptoir de la Compagnie, qui occupent à eux seuls autant de terrain que toutes les autres maisons ensemble. — A environ un mille de distance, il y a une chaîne de montagnes élevées, pierreuses; et cependant bien couvertes d'arbres. Cette chaîne, suivant le rapport des naturels du pays, s'étend à plus de cent lieues en remontant la rivière. — Il y a, dans la crique dont j'ai parlé ci-dessus, beaucoup de

poissons, et dans la plaine beaucoup de gibier. L'eau est très-bonne dans cette partie de la rivière.

» J'ai eu occasion de voir, pendant mon séjour à *Joar*, plusieurs *caméléons* que quelques personnes se figurent ne vivre que d'air, comme elles croient que leur changement de couleur est dû à l'objet qui est devant eux : c'est une erreur populaire. Les *caméléons* vivent de mouches, et j'en ai vu un en attraper trente ou quarante dans un jour, avec sa langue qui avoit presque la longueur de son corps. Ces animaux dardent leur langue à sept, huit et même dix pouces ; et si je l'ai bien remarqué, ils doivent avoir dessus une espèce de substance glutineuse ; car pour peu qu'une mouche y touche, elle est prise, et alors le *caméléon* retire sa langue dans son gosier. -- Quant au changement de couleur, il a lieu autant de fois

qu'il plaît à ces animaux. Quelquefois ils prennent la couleur de l'objet qui est le plus proche d'eux; mais cela dépend encore de leur volonté. J'ai vu un de ces *caméléons* prendre toutes sortes de couleurs successivement dans l'espace de deux jours ; et j'ai observé que quand ils dorment, ils sont ordinairement d'un beau jaune clair. Il y en a qui sont aussi gros que les plus grands *lézards ;* ils sont, en général, très-laids; mais ils ont de jolis petits yeux, faits et placés de manière qu'ils regardent en arrière avec l'un, et en devant avec l'autre. --Je croyois que la langue et les yeux de ces animaux n'avoient été observés que par moi seul ; mais depuis mon retour en *Angleterre*, j'ai trouvé, en allant voir la belle collection du savant chevalier *Hans - Sloane*, qu'il avoit conservé dans de l'esprit-de-vin la langue d'un *caméléon*. Elle étoit dissé-

quée de façon à faire voir clairement que la sage nature a pourvu le *caméléon* d'une arme avec laquelle il peut se procurer de la nourriture ; et que ce petit animal se sert de sa langue pour attraper des mouches, comme l'éléphant se sert de sa trompe pour se saisir de plus gros objets.

Il y a dans ce pays une espèce de *chats-huans* qui font un bruit horrible pendant la nuit, et que les naturels prennent pour des sorciers. Si par hasard un de ces oiseaux entre dans la ville, tous les habitans tirent dessus; et comme je ne sache pas qu'ils aient jamais eu le bonheur d'en tuer un seul, le pauvre peuple persiste à croire qu'ils sont sorciers. Les *chats-huans* font aussi la terreur des *Egyptiens*, et se rencontrent fréquemment sur les bords du *Nil*.

» Il existe dans la plaine beaucoup de *daims*, de *cochons marons* ou sauvages, de *buffles*; des *oies*, des *canards*, des

perdrix, des *pigeons* et des *cailles*. Tous ces animaux sont très-bons à manger. Ce qu'il y a de remarquable dans les perdrix, c'est qu'elles ont deux grands épérons à chaque patte. J'ai eu lieu d'en faire l'observation; car un jour que j'en avois tiré une, craignant qu'elle ne m'échappât, je me jettai dessus, et elle me déchira les mains avec ses éperons.

J'ai vu aux environs de *Joar*, et point en aucun autre endroit de la rivière, un oiseau fort singulier, en ce qu'il a quatre aîles. Il est de la grosseur d'un pigeon, et ne se montre qu'à la brune. Quoique les naturels le nomment *oiseau*, je ne suis pas sûr qu'il soit du genre des oiseaux ou des *chauves-souris ;* car je n'en ai jamais vu de mort, quoique j'aie tiré sur beaucoup de ces animaux.

» On voit, dans le bras de rivière, un grand nombre de *crocodiles* dont les naturels du pays sont fort friands, aussi

bien que de leurs œufs. Je leur ai souvent vu manger de ceux-ci, qui contenoient des petits de la longueur du doigt. Ils disent que les œufs en sont plus délicats. Aussi est-ce un des mets qu'ils recherchent le plus.

» Il croît, au commencement de la saison pluvieuse, une espèce de *pourpier sauvage* qui est fort bon, et ressemble assez au nôtre. Il y a aussi une autre herbe, nommée *colliloo*, qui ressemble aux épinards, et est fort bonne à manger.

» Le pays produit des noix qui sont assez bonnes ; chaque coquille contient deux amandes. Ces noix ne ressemblent pas à celles d'Europe, mais plutôt à des glands séchés.

» La nourriture ordinaire des habitans est du *couscous*. C'est du blé de Turquie, broyé dans un mortier de bois, et passé dans un tamis très-fin. On met

la farine qui en provient dans un pot de terre, rempli de trous comme une passoire. Il est luté au-dessus d'un autre pot de terre, dans lequel il y a de l'eau bouillante, et quelquefois du bouillon, dont la vapeur cuit et épaissit la farine. Quand cela est fait, on mêle bien le tout, et les naturels le mangent avec les mains.

Le poisson séché au soleil, ou fumé, est encore pour eux un excellent manger. Plus il sent mauvais, plus ils le trouvent bon. Au reste, il n'est presque rien dont ils ne mangent. -- La chair des grands serpens, des *guanas*, des singes, des pélicans, des aigles, des crocodiles et des chevaux marins leur paroît une nourriture délicieuse.

Leurs liqueurs sont les vins de palmier, de *ciboa*, de miel, lequel ressemble à notre hydromel, l'eau-de-vie et le rum. Quand ils peuvent avoir de ces deux dernières, ils ne boivent qu'une petite

quantité des autres. La seule liqueur que se permettent les *noirs mahométans* est de l'eau avec du sucre.

» Les naturels de ce pays sont dans l'usage de construire leurs maisons fort près les unes des autres, et c'est la cause des incendies qu'ils éprouvent tous les ans. Si vous leur demandez pourquoi ils ne bâtissent pas leurs maisons plus éloignées, ils vous répondent que leurs ancêtres en usoient ainsi, et qu'ils tâchent de les imiter, parce qu'ils étoient plus sages qu'on ne l'est aujourd'hui.

» Il y a dans presque chacune de leurs villes un gros instrument, semblable à un tambour, qu'ils appellent *tantong* (1), et qu'ils battent à l'approche de l'ennemi, ou dans des occasions extraordinaires, pour appeler les habitans des

(1) Cet instrument a bien l'*air chinois*, et par son nom, et par l'objet auquel il est approprié.

(Note de l'éditeur).

villes voisines à leur secours. On peut bien entendre pendant la nuit ce *tantong* à plus de six ou sept milles de distance.

» Les individus de ce pays sont d'un caractère fort gai, et aiment à se divertir. Quelquefois ils dansent au son du tambour ou du *balafeu* pendant vingt-quatre heures de suite, faisant des gestes et des contorsions extraordinaires, et tâchant de se surpasser les uns les autres en agilité. -- Le *balafeu* est un instrument qui, à la distance d'environ cinquante toises, résonne comme un petit orgue. Il est composé d'une vingtaine de tuyaux d'un bois fort dur, joliment ajustés et polis. Ces tuyaux vont en diminuant par degrés, tant de longueur que de grosseur, et sont liés ensemble avec des lanières d'un cuir très-mince. Ces lanières sont entrelacées autour de petites baguettes rondes qu'on met entre chacun de ces tuyaux, afin de

les espacer. -- On attache douze à quatorze calebasses de différentes grandeurs au-dessous des tuyaux, qui font le même effet que des tuyaux d'orgue. On joue de cet instrument avec deux bâtons recouverts de la pellicule mince du *ciboa*, ou d'un cuir, pour rendre le son moins dur et moins désagréable. Les hommes et les femmes aiment beaucoup à danser au son de cet instrument.

Ces naturels sont néanmoins sujets à se quereller entr'eux, et c'est ce qu'ils appellent *combattre*. Ils se disputent communément long-temps avant que d'en venir aux coups. Lorsque la querelle arrive à ce point, ils la nomment *un grand combat*. Alors ils s'arment de couteaux, de zagaies, de sabres, en un mot, de tout ce qu'ils trouvent sous leurs mains, et souvent ils s'entre-tuent. En pareil cas, le meurtrier s'enfuit dans un autre royaume, où le roi le prend

sous sa protection, le traite avec bonté, et le regarde comme un de ses propres sujets.

» Un des grands objets d'ambition parmi beaucoup de ces naturels, est d'avoir un grand nombre d'esclaves domestiques. Ceux-ci sont traités si bien qu'il est quelquefois très-difficile de les distinguer de leurs maîtres. Souvent ils sont mieux habillés qu'eux, sur-tout les femmes, à qui il arrive de porter du corail, de l'ambre et de l'argent autour de leurs bras et de leurs mains, pour la valeur de vingt à trente livres sterling.

» Les hommes et les femmes, principalement celles-ci, aiment à porter un trousseau de petites clefs, pendu à leur ceinture, uniquement dans la vue de passer pour riches.

» Je me rendis, le 10 avril, à *Yanimarew*, pour, de cette ville, me transporter à *Yamyamaconda*, où je venois d'être nommé facteur du comp-

toir que la Compagnie y possède.

» *Yanimarew* est le port le plus agréable qui soit sur toute la rivière; il est délicieusement ombragé par des palmiers et des *ciboas*. La Compagnie y a un établissement, avec un facteur *nègre*, chargé d'acheter du blé pour le fort.

» J'arrivai le 15 à *Cassan*, qui est situé un peu au-dessus d'*Yanimarew*, sur la rive septentrionale de *la Gambie*. C'est une petite ville fort agréable, éloignée d'une portée de fusil du bord de l'eau, et à trois marées environ au-dessus de *Joar*. Elle est fortifiée par un grand nombre de pieux enfoncés en terre, avec des tours d'observation, et des ouvertures pratiquées d'espace en espace pour tirer des coups de fusil. Cette ville étoit toujours en guerre autrefois avec ses voisins. C'est aujourd'hui une des plus tranquilles et des mieux policées de toutes celles qui avoisinent la rivière.

» Je

» Je débarquai, le 16, à *Brucoë*, qui est situé du côté méridional de la rivière, dans le pays de *Jemarrou*, et à environ un demi-mille du bord de l'eau. Je continuai à remonter la rivière jusqu'à *Duboconda*.

» *Duboconda* est sur la même rive que *Brucoë*, et à environ neuf milles de cette ville. Il est divisé en deux parties, ou plutôt en deux villes distinctes, dont l'une est fortifiée par un grand nombre d'arbres de *ciboa*, plantés dans la terre, et dont les intervalles sont murés avec de l'argile, de sorte que cette palissade n'est guères inférieure à un mur de briques. L'autre ville est simplement environnée de roseaux liés à un grand nombre de pieux, comme le sont presque toutes les villes et les comptoirs établis le long de *la Gambie*. La ville fortifiée sert de retraite aux habitans pendant la guerre. Ces naturels sont

très-enclins à la révolte. Ils ont chassé dernièrement le légitime empereur de *Jemarrou* de sa ville capitale, et ils l'ont remplacé par un roi de leur nation, qu'ils appellent *Suma*. Le district de *Duboconda* fait partie de *Jemarrou*.

» J'arrivai, le 20, à *Cuttejar*, qui est bâti sur le côté septentrional de la rivière, à un mille de distance de l'eau, et environ dix lieues au-dessus de *Duboconda*. Je parvins le lendemain à l'embouchure de la rivière *Samy*, fameuse par le grand nombre de *crocodiles* qui y font tous les ans beaucoup de ravages.

» A environ quatre lieues, en remontant la rivière de *Samy*, est la ville du même nom, célèbre par son grand commerce. On y a transporté le comptoir que la Compagnie avoit à *Cuttejar*.

» J'atteignis, le 26, *Yamyamaconda*, où je reçus la visite d'un *Mumbo-Jumbo*, personnage qui, comme je l'ai déjà rap-

porté, fait partie d'une secte imaginée par les *Mandingues*, pour retenir leurs femmes dans le devoir. Le *Mumbo-Jumbo* est vêtu d'un habit long, fait d'une écorce d'arbre, et il porte sur la tête une grande touffe de paille. Il paroit, sous ce costume, avoir huit à neuf pieds de haut; de manière que les femmes, qui sont très-ignorantes, ou du moins qui sont obligées d'affecter de le paroître, le prennent pour un être surnaturel. En effet, personne, excepté ceux qui sont dans le secret, ne le prendroit jamais pour un homme, par le bruit effrayant qu'il fait, et que fort peu de naturels sont en état d'imiter. Il ne se montre que la nuit pour produire un meilleur effet. Toutes les fois qu'il survient une dispute entre un mari et sa femme, on mande le *Mumbo-Jumbo* pour la terminer, et il décide toujours, comme on l'imagine bien, en faveur

du mari. — Quiconque est revêtu de l'habit de *Mumbo-Jumbo*, peut ordonner aux autres tout ce qu'il juge à propos, comme de combattre, de tuer, etc.; mais personne ne peut paroître armé en sa présence. Quand les femmes l'entendent venir, elles s'enfuient et se cachent; il les envoie toutes chercher pour les faire chanter ou danser comme bon lui semble; et si quelqu'une refuse de venir, il détache le peuple après elle, et quand on la lui a amenée, il la fait fustiger.

» On ne peut être admis dans la société du *Mumbo-Jumbo*, ni initié à son secret qu'après l'âge de seize ans. L'homme qui en est reçu membre jure, de la manière la plus solemnelle, de ne jamais révéler le secret de la société à aucune femme, ou à tout homme qui n'en fait pas partie. Les naturels du pays ne jurent que par le *Mumbo-Jumbo*, et

ce serment passe chez eux pour être aussi irrévocable que l'étoit, suivant les Grecs, celui de *Jupiter*, quand il juroit par le *Styx*.

» On raconte, cependant, qu'un roi de *Jagra*, ayant épousé une femme fort curieuse, eut la foiblesse de lui dévoiler tous les secrets de la secte. -- Cette reine, aussi indiscrète qu'elle étoit curieuse, les révéla à quelques femmes de sa cour, et celles-ci à d'autres, de manière que la chose vint enfin aux oreilles de certains initiés qui n'aimoient pas le roi. Ils tinrent conseil entr'eux; et craignant que si le secret de la société cessoit d'en devenir un, ils ne fussent plus en état de gouverner leurs femmes aussi bien, ils envoyèrent l'un d'eux à la ville du roi, avec l'habit de *Mumbo-Jumbo*. Celui-ci, à son arrivée, somma le roi de comparoître, et l'accusa publiquement d'avoir divulgué le secret de

l'ordre. Sur l'aveu du roi, il manda la reine, et tous les deux furent tués sur la place. Ainsi périrent le bon roi d'*Angra*, pour avoir déféré à la curiosité de sa femme, et la pauvre princesse, pour avoir abusé de la foiblesse de son mari.

» Il existe fort peu de villes *mandingues* de quelque importance, à l'entrée de laquelle on ne suspende le jour, sur un pieu élevé, un de ces habits de *Mumbo-Jumbo*. Il y reste jusqu'à la nuit, qui est le temps favorable pour s'en servir.

» Le 26 mai, étant à pêcher à la ligne dans le port, je vis un crocodile attraper un gros poisson et le couper avec ses dents en deux par le milieu du corps.

» Nous éprouvâmes, le 10 juin, une tempête terrible, pendant laquelle nous fûmes assaillis de grosses mouches à longues aîles. En volant autour de la flamme de nos lumières, la plupart se

brûlèrent les aîles de manière que la table en fut bientôt couverte. Celles qui n'étoient pas brûlées serroient leurs aîles dans leurs fourreaux en se promenant sur cette table, et on les eût prises pour de véritables *magots*.

» Je me rendis à cheval, le 24, de *Yamyamaconda* au port de *Bassy*, afin de passer de là à *Nackway*.

» Le port de *Bassy* est dans le royaume de *Tomany*, sur la rive méridionale de *la Gambie*, à environ une marée et demie au-dessus de *Yamyamaconda*, par eau, et environ cinq lieues par terre. Toute la route pour y arriver est à travers des bois, et il y a dans le milieu une montagne de rochers escarpés et couverts d'arbres. Je passai la nuit dans une des cabanes des naturels, et le lendemain matin, je traversai la rivière dans un petit canot. Je me rendis ensuite à pied à *Nackway*, distant d'environ sept milles

du port de *Bassy*. Cette ville est située dans le royaume de l'*Yany supérieur*, du côté du nord, et à un quart de mille ou environ du bord de la rivière. Elle faisoit autrefois un grand commerce; mais depuis qu'on a permis aux vaisseaux particuliers de trafiquer sur la rivière, elle est très-déchue. La moitié du chemin de l'endroit où je pris terre jusqu'à *Nackway*, n'étoit que bois; l'autre moitié, une grande et belle plaine, où l'on ne rencontre d'arbres que de loin en loin. Elle est inondée dans la saison pluvieuse.

» A mon arrivée à *Nackway*, je fus régalé d'un concerto de *balafeu*, instrument dont j'ai donné la description plus haut, et au son duquel j'ai dit que les hommes et les femmes aimoient beaucoup à danser.

» Les habitans de *Nackway* sont enchantés quand ils peuvent avoir un *blanc*

pour danser ou pour boire avec eux. Cependant, si la liqueur appartient à un *blanc* qui n'est pas bien connu d'eux, ils ne manquent jamais de le laisser boire le premier, de crainte d'être empoisonnés.

» Malgré ce caractère de défiance, ils m'ont paru très-affables; car, quand j'allois quelque part, ils venoient me prendre la main, à l'exception de quelques femmes qui, n'ayant jamais vu d'*hommes blancs*, s'enfuyoient à mon approche le plus loin qu'elles pouvoient. Il n'y avoit pas moyen de leur persuader de revenir. Plusieurs des naturels m'invitoient à entrer dans leurs maisons, et amenoient leurs femmes et leurs filles pour me saluer. Celles-ci s'asseyoient auprès de moi, trouvant toujours quelque chose à considérer et à admirer dans mon vêtement comme les bottes, les éperons, l'habit, les gants ou la perruque. Tout

cela étoit pour eux un sujet de discours et d'étonnement.

» Les filles cherchent à passer pour modestes, sur-tout quand elles sont en compagnie ; mais en particulier leur modestie échoue contre un peu de corail ou un mouchoir de soie. Celles qui prétendent être de la religion portugaise, et qui, par cette raison, se disent chrétiennes, sont un peu plus réservées.

» Les hommes, assez communément, portent des épées qui pendent de leur épaule droite. Quelques-uns sont armés de zagayes ou de piques d'environ neuf pieds de long, d'autres, d'arcs et de flèches ; mais tous ont des couteaux attachés à leur ceinture. J'ai remarqué qu'ils étoient fort adroits à manier toutes ces espèces d'armes.

» La façon de saluer de ces naturels est de prendre les mains et de les secouer ; mais, en général, quand les hommes

saluent les femmes, au lieu de leur secouer les mains, ils les portent à leur nez et les flairent deux fois sur le dos. Rien ne les choque tant que de les saluer de la main gauche. Lorsqu'un homme s'est absenté un ou deux jours de la maison, sa femme, à son retour, se met à genoux pour le saluer. Elle lui verse toujours à boire dans la même posture. Ce respect me paroit être une des loix du *Mumbo-Jumbo*.

» Si quelqu'un du pays vous apporte des œufs ou des oiseaux à vendre, il est de la prudence de n'en faire aucun usage avant que la personne de qui vous les avez achetés ne soit réellement partie; car c'est une coutume dans ce pays, que quiconque vend une denrée le matin, peut, s'il se repent du marché, aller reprendre l'objet en rapportant l'argent, pourvu que ce soit le même jour, avant le soleil couché. Je citerai à l'appui ce

qui arriva dans cette même ville de *Nackway*., à un des gouverneurs de la Compagnie.

» Il y a quelques années que ce gouverneur ayant remonté la rivière avec des marchandises, s'arrêta à *Nackway*, et y fit bâtir une hutte pour trafiquer. Un des naturels lui amena une vache qu'il acheta, moyennant une barre de fer. Le marché conclu, il fit couper la queue de la vache. L'homme qui la lui avoit vendue en ayant été instruit, résolut de profiter de l'ignorance du gouverneur, pour lui extorquer de l'argent. Il revint en conséquence le même jour à midi, amenant avec lui beaucoup de monde. Il dit au gouverneur que devant marier le lendemain une de ses filles à un jeune homme pour lequel il avoit beaucoup d'estime, et n'ayant rien à lui donner en présent, il avoit résolu, après y avoir bien réfléchi, de ne pas

vendre sa vache, comme il se l'étoit proposé, et qu'ainsi il le prioit de la lui rendre. Le gouverneur ne se doutant pas du tour qu'on vouloit lui jouer, ordonna sur-le-champ à un de ses gens d'aller chercher la vache pour la rendre à celui à qui elle appartenoit. Quand la vache eut été amenée, notre homme, marquant une surprise affectée, dit au gouverneur que ce n'étoit pas là sa vache. Celui-ci soutint que c'étoit bien elle. « Comment cela peut-il » se faire, répliqua le marchand, » ma vache avoit une queue quand je » vous l'ai amenée ce matin ». — « Il est » vrai, dit le gouverneur, qu'elle avoit » une queue quand je l'ai achetée; mais, » après vous l'avoir payée, je la lui ai » fait couper ». — « Comment, s'écria » le marchand, vous avez eu la hardiesse » de couper la queue de ma vache sans » ma permission! J'estime ma vache

» et sa queue *trois cents barres*, et vous » me paierez cette somme avant que je » sorte d'ici ». On conçoit quelle dût être la colère du gouverneur; il tâcha de prouver qu'après avoir payé la vache elle lui appartenoit; mais toutes ses raisons furent inutiles. Les personnes qui étoient présentes, et qui sans doute comptoient avoir part au profit, jugèrent contre le gouverneur. Ainsi il se vit obligé d'aller à son magasin, et de payer au marchand *trois cents barres*, pour avoir coupé la queue de sa vache. Cet argent payé, le gouverneur continua de rester dans le port, sans paroître songer davantage à ce qui lui étoit arrivé, et après avoir completté sa charge d'esclaves, il prit congé honnêtement des naturels et retourna au fort *James*.

» Les habitans de *Nackway* croyoient que tout étoit oublié de sa part, lorsqu'environ un an après ils se trouvèrent

bien punis. — Le gouverneur ayant fait préparer une grande chaloupe, armée de douze pièces de canon, et montée par un fort équipage, annonça qu'elle alloit trafiquer le long de la rivière. Lui-même s'y embarqua secrètement, de peur que les gens de *Nackway* le sachant à bord, ne fussent détournés d'y venir. La chaloupe remonta lentement la rivière, s'arrêtant à chaque port pour trafiquer, sans que le gouverneur se montrât dans aucun. Aussi-tôt qu'on eut jeté l'ancre au port de *Nackway*, le capitaine descendit à terre pour annoncer aux habitans qu'il avoit sur son bord un bel assortiment de marchandises avec lesquelles il se proposoit d'acheter des esclaves, et qu'ainsi il prioit qu'on envoyât quelqu'un pour percevoir les droits du roi. Six des plus notables de la ville se rendirent en conséquence à bord de la chaloupe. Le capi-

taine les conduisit dans la chambre, où ils ne furent pas peu ni agréablement surpris de trouver le gouverneur. Le propriétaire de la vache que le gouverneur avoit payée si cher, se trouvoit être précisément un de ces six notables. Il le fit mettre aux fers avec quatre autres, et renvoya à terre le sixième, pour signifier au peuple de sa part, qu'il étoit venu dans le dessein de tirer satisfaction de la violence qu'on lui avoit faite, en lui extorquant de l'argent pour avoir coupé la queue de sa propre vache. Quand le bateau qui portoit le sixième notable fut éloigné, le gouverneur fit tirer treize coups de canon, pour faire connoître aux habitans de *Nackway* qu'il étoit en forces. -- Ceux-ci sentant qu'il leur étoit impossible de se défendre, lui envoyèrent dix *esclaves* de choix, lesquels, à raison de *trente barres par tête*, formoient justement la somme que le gouverneur

verneur avoit payée pour la vache. Ils reconnurent en même-temps leur faute, disant qu'ils avoient mérité d'être punis pour avoir souffert qu'un *homme noir* en eût imposé de la sorte à un *homme blanc*, et sur-tout de leurs amis, comme appartenant à la Compagnie. Le gouverneur renvoya les cinq autres notables ; mais il se donna de garde de descendre à terre. Néanmoins il ne laissa pas que de trafiquer beaucoup à bord de sa chaloupe, et sa conduite ultérieure avec les naturels fut si franche et si obligeante qu'ils n'ont conservé aucun ressentiment de sa supercherie.

» Nous apprîmes, le 2 août, qu'un des employés de la Compagnie étoit mort dans le comptoir qu'elle possède à *Fattatenda*. Aussi-tôt que l'*Alcade* de la ville en fut instruit, il se transporta au comptoir, et réclama, suivant la coutume du pays, le lit du défunt avec sa

garniture, qu'on fut obligé de lui livrer.

» Il est ordinaire, quand on établit un comptoir dans ce pays, de le mettre, ainsi que les personnes qui y résident, à la garde du peuple de la ville principale la plus voisine, qui est obligé d'en prendre soin, et de ne pas souffrir qu'on maltraite les *hommes blancs*; et si l'un d'eux se trouve dans ce cas, il doit s'adresser à l'*Alcade*, qui est le premier magistrat de la ville, et qui doit leur faire rendre justice.

» Ce magistrat, en remontant la rivière, porte le nom de *Tobaubo Mansa*, c'est-à-dire, *roi de l'homme blanc*; mais presque par-tout on l'appelle *Alcade*. Il a beaucoup d'autorité, car dans presque toutes les villes qui ont deux champs de terres communales défrichées, l'un pour le blé et l'autre pour le riz, c'est l'*Alcade* qui distribue le travail à tout le peuple, et il en est, pour ainsi dire, le gouverneur. Les hommes

cultivent le champ à blé, et les femmes et les filles le champ de riz. Comme ils travaillent tous également, l'*Alcade* partage la récolte également entr'eux. Si l'un des naturels a besoin, pour sa consommation, de plus de blé ou de riz, les autres le lui fournissent.

Cet Alcade termine tous les différends et il préside toutes les assemblées qui se tiennent pour ce qui concerne les intérêts de la ville où il réside. Sa place est très-lucrative; car la Compagnie, ainsi que les vaisseaux des particuliers, lui paient un droit pour chaque esclave qui s'achète. Ce droit est quelquefois d'une *barre* par tête.

» Nous avons, pendant ce mois, entendu toutes les nuits les *loups* et les *tigres* hurler continuellement près du comptoir.

« Je fus invité, le 30, à assister à l'enterrement d'un des principaux du pays. A l'exception de cet homme, tous ceux que j'ai vu mourir depuis que je

réside dans ce pays, les naturels croient qu'ils ont été tués par des sorciers. Quant à celui-là, ils disent qu'ils est mort de la main du Tout-Puissant, pour avoir violé son serment. Je remarquerai à ce sujet que ces peuples tiennent si fort à leurs sermens, que *pour en conserver la mémoire, ils portent au poignet une menotte ou bracelet de fer.*

» Le mort en question avoit reçu, il y avoit environ un an, un esclave en présent. Il fit le serment, en le recevant, de ne jamais s'en défaire, pour quelque motif que ce pût être, et en même-temps il se mit un bracelet de fer autour du poignet droit. Une semaine, à-peu-près, avant sa mort, il vendit cet esclave pour acheter du blé, afin de soutenir une famille nombreuse. Comme il mourut subitement, les naturels crurent voir dans cet événement une punition du Ciel.

» L'enterrement de cet homme, auquel j'assistai, se fit de la manière suivante. -- On creusa une fosse de six à sept pieds de longueur, sur deux de largeur et trois de profondeur; on y posa décemment le corps du défunt, enveloppé dans une toile de coton. Tous ceux qui étoient présens avoient leurs bonnets bas. On plaça en travers du tombeau et dans toute sa longueur des bâtons fendus très-minces, et sur ces bâtons on arrangea de la paille pour empêcher la terre de pénétrer dans la tombe. On finit par étendre sur cette paille la terre qu'on avoit retirée en creusant la fosse, ensuite on la foula beaucoup avec les pieds.

» Quand un des naturels du pays meurt, tous ses amis et les gens de sa connoissance viennent et crient sur lui pendant un ou deux jours, *ainsi que cela se pratique chez les Irlandais*; puis ils l'enterrent dans l'endroit même

où il est mort, ou du moins tout près de là. Ceux de ses parens qui ne sont pas sur les lieux, fussent-ils à la distance de *cent milles*, crient et hurlent de même que s'ils assistoient à son décès.

» Lorsqu'un roi ou quelque grand personnage meurt, on le pleure pendant quinze jours ou un mois. Durant cet espace de temps, quantité de gens s'assemblent dans la maison du mort. Les voisins envoient des vaches, du riz, en un mot, les provisions qu'ils peuvent avoir. Tant qu'elles durent, il y a table ouverte chez le mort, c'est-à-dire, quelquefois pendant trois ou quatre jours de suite. On commence par *pleurer*; le soir on chante, on danse, et on continue ainsi jusqu'à ce que l'assemblée se sépare.

» Ces naturels sont d'une complexion saine et multiplient beaucoup. Ils sont sujets néanmoins à différentes sortes de maladies, telles que la fièvre, la petite

vérole, les écrouelles, les vers, etc. On voit aussi fort souvent parmi eux des gens qui ont une jambe aussi grosse que le corps. Cette enflure provient, à ce qu'on prétend, de quelques herbes qu'ils mettent dans les alimens les uns des autres, afin de se faire du mal. Ce qui rend la chose très-vraisemblable (observe le bon M. Moore), c'est qu'il n'y a que les gens d'un âge mûr qui soient affligés de ce mal.

» J'ai connu, un peu plus loin sur la rivière, une jeune femme, d'environ vingt ans, à qui, en moins de deux mois de temps, il sortit de chacun de ses genoux un *ver blanc*, de plus de trois pieds de longueur. Avant que le ver commençât à sortir, il occasionnoit à la malade des douleurs considérables et de l'enflure; mais quand la peau s'ouvrit et que le ver parut, les douleurs furent moindres. Le ver sortoit d'environ six ou

sept pouces par jour. On le rouloit à mesure sur un petit bâton, et on l'y attachoit avec un fil pour l'empêcher de rentrer. Quelque temps après il sortit, à la même personne, un autre ver de la cheville du pied; mais pour avoir voulu le retirer trop précipitamment, on le rompit, et la jeune femme en éprouva beaucoup de mal. Les naturels me dirent qu'elle avoit été attaquée de ces vers pour avoir bu de l'eau bourbeuse.

» Quand un enfant vient au monde, on le plonge, jusque par-dessus la tête, dans de l'eau froide, ce qu'on réitère trois ou quatre fois par jour. Si-tôt qu'il est séché, on lui frotte d'huile de palmier tout le corps, principalement les vertèbres, les coudes, le col, les genoux et les hanches. -- Ces enfans, à leur naissance, sont d'une couleur olivâtre; ils ne deviennent noirs qu'au bout d'un mois ou de deux. Je ne me

suis point apperçu qu'ils naquissent avec le nez plat; s'il plaît à la mère que son enfant l'ait ainsi, elle le lui applatit insensiblement.

» Des mammelles pendantes, des lèvres épaisses, et de larges narines passent pour autant de beautés dans le pays. Les femmes ont communément une mammelle toujours plus grosse que l'autre.

» Les enfans vont tout nus jusqu'à l'âge de huit à neuf ans. Il y en a à qui on peint le visage et la poitrine par forme d'ornement.

» On fiance les filles lorsqu'elles sont encore fort jeunes, quelques-unes même aussi-tôt qu'elles sont nées; les parens dès-lors ne peuvent plus casser le mariage; mais l'homme a la faculté de ne pas venir réclamer sa femme, s'il le juge à propos; et dans ce cas, à moins qu'il ne soit assez généreux pour la rendre à elle-même, elle ne peut ni

n'oseroit se marier avec un autre. Les naturels du pays se marient en général très-jeunes; mais au préalable, ils sont obligés de donner aux parens de leur femme *deux vaches*, *deux barres de fer et deux cents colas* (1), fruit qui croît fort loin de là dans l'intérieur des terres, et dont le goût ne ressemble à rien que je connoisse. C'est un amer très-excellent, et par sa forme il ressemble à-peu-près à la châtaigne des bois, dépouillée de son enveloppe. Ce fruit, quand on le mange, semble avoir beaucoup de suc.

» Le jour où l'homme emmène sa femme dans sa maison, il donne un festin auquel tout le monde assiste sans

(1) Ce fruit pourroit bien être le même que la noix de *Gooroo*, dont il est fait mention plusieurs fois dans la relation précédente, comme provenant des états nègres situés au sud du *Niger*, & fort recherchée à *Kachna*, au *Bornou* et au *Fezzan*, pour son amertume agréable. *(Note de l'éditeur).*

être invité. On joue, on chante, on danse, on bat les tambours, on tire des coups de fusil pendant trois ou quatre jours de suite. La femme est conduite de chez ses parens dans la maison de son mari, par des hommes qui la portent sur leurs épaules. Elle a le visage couvert d'un voile qu'elle n'ôte qu'après la première nuit de ses noces. Quand cette femme auroit eu un ou deux enfans avant que son mari l'ait prise chez lui, elle n'en est pas moins regardée et fêtée comme vierge, et le mari, en pareil cas, se garde bien de détromper personne; car le moindre éclat de sa part seroit réputé une action scandaleuse et déshonorante pour lui.

» Aucune femme mariée, après être accouchée, ne peut cohabiter avec son mari qu'au bout de trois ans, si leur enfant vit jusques là. Les trois ans expirés, l'enfant est sevré, et le père et

la mère font lit commun. Les naturels du pays prétendent que si une femme co-habitoit avec son mari pendant le temps qu'elle allaite son enfant, son lait tourneroit, et que l'enfant en pourroit contracter beaucoup de maladies. Cependant, je ne crois pas que de vingt femmes il y en ait une seule dans ce pays qui suive ponctuellement la défense. En effet, j'ai vu accuser fort souvent des femmes d'avoir été infidèles à leurs maris, parce que les enfans qu'elles nourrissoient étoient malades.

» Chaque homme a la liberté de prendre autant de femmes que bon lui semble, et il y en a qui en possèdent jusqu'à une centaine. Je connois une assez grande ville auprès de *Brucoë*, dont la population consiste en un seul homme avec ses femmes, ses enfans et ses esclaves. -- Les femmes sont fort soumises à leurs maris; mais c'est principalement

par la crainte du *Mumbo-Jumbo*. Sans cette invention, que deviendroient les maris qui ont tant de femmes? Celles qui sont convaincues d'infidélité, on est libre de les vendre comme esclaves; on les chasse quand on veut, et on leur fait emporter tous les enfans qu'elles ont eus, à moins qu'il ne plaise au mari d'en garder avec lui. Dans ce cas, il a grand soin de retenir ceux qui sont assez grands pour l'aider dans ses travaux, et même quelques années après s'être séparé de sa femme, il a la liberté de venir enlever ceux qu'il veut d'entre les enfans qu'il a eus d'elle. Si un homme a envie de renvoyer sa femme, et qu'elle soit grosse, il ne peut l'obliger à s'en aller qu'après le temps de sa couche.

» Il est ordinaire de voir les femmes sortir le jour même, ou le lendemain qu'elles sont accouchées. Un mois après on nomme l'enfant; ce qui se fait en

lui rasant la tête, et en le frottant de quelque huile.

» Quelque temps avant l'arrivée de la saison pluvieuse, on circoncit les enfans qui ont atteint l'âge de douze à quatorze ans; on leur fait prendre ensuite un habillement particulier, qui varie suivant chaque royaume. Depuis le temps de leur circoncision jusqu'à celui des pluies, il est permis à ces enfans de faire tout le mal qu'ils veulent, sans qu'on puisse les en punir; mais quand les premières pluies sont arrivées, on leur fait reprendre leurs premiers habits.

» La saison pluvieuse commence ordinairement au mois de juin, et dure jusqu'à la fin de septembre, et quelquefois même jusqu'au commencement d'octobre. Les premières et les dernières pluies sont, en général, les plus violentes. Le vent s'élève d'abord, et souffle avec force pendant une demi-heure ou plus,

avant qu'il tombe la moindre pluie. Il est facile de prévoir ce changement de temps un peu avant qu'il survienne, car le ciel est chargé et sombre; d'épais nuages noirs montent lentement de l'horison, et lancent de toutes parts les éclairs et la foudre. Tandis que la pluie tombe, il fait communément assez froid; mais quand les ondées ont cessé, le soleil est excessivement chaud, ce qui fait que beaucoup de personnes se dépouillent alors de leurs habits, et s'endorment dans cet état. Malheureusement il succède souvent une autre tempête avant qu'elles se réveillent. Le froid alors les pénètre, et leur donne des maladies quelquefois très-funestes, du moins aux *blancs*, car les *noirs* ne sont pas sujets à prendre du mal si aisément. — Pendant la saison pluvieuse, les brises ou vents de mer sont rares; mais en revanche il y a des vents d'*est*

qui soufflent dans la même direction que le cours de la rivière, et qui durent communément tout novembre, décembre, janvier et février. Ils règnent surtout pendant le jour.

» Il existe dans l'année quatre mois qui sont très-mal-sains et incommodes à passer pour les personnes qui sortent d'un climat plus froid; mais cet inconvénient est, en quelque sorte, compensé par un printemps presque continuel, pendant lequel on voit, sur les mêmes arbres, des fleurs et des fruits mûrs; mais l'air a une qualité surprenante qui lui est particulière, c'est de rouiller les clefs jusques dans les poches (1).

» Comme la rivière est située par les 13 degrès 20 minutes de latitude septentrionale, il n'est pas étonnant que le

(1) M. *Moore* ignoroit que cette qualité est commune à l'air de plusieurs des *Antilles*.

(Note de l'éditeur).

climat

climat soit fort chaud. On estime que la plus grande chaleur se fait sentir vers la fin de mai, c'est-à-dire, quinze jours ou trois semaines avant que la saison des pluies commence. Le soleil y est perpendiculaire deux fois par an, et les jours n'y ont jamais plus de treize heures, ni moins de onze. On n'y connoît point de crépuscules. Pour en avoir été si long-temps privé en Afrique, je m'étois figuré qu'il n'en existoit pas en Angleterre; car y étant revenu au mois de juillet, et me trouvant quelquefois, au soleil couché, un peu loin de ma maison, je me pressois le plus que je pouvois d'arriver, dans la crainte d'être pris de la nuit; de sorte que j'étois rendu souvent une heure avant qu'il fit noir.

» Je partis le 4 octobre, à cheval, pour me rendre à *Fattatenda*. Je passai par une petite ville, nommée *Canuba*,

à laquelle appartient un port situé à deux milles de là.

» Le lendemain, vers midi, je traversai *Bassy*, qui est une ville éloignée d'environ dix milles de *Canuba*, et qui a pareillement un bon port pour le commerce, où quantité de canots chargés de machandises viennent débarquer dans toutes les saisons de l'année.

» J'atteignis, sur les trois heures, une petite ville appelée *Burda*, résidence de l'usurpateur du royaume de *T'omany*.

» Deux heures après, j'arrivai à *Colar*, ville du royaume de *Cantore*.

» En sortant de *Colar*, je suivis le bord méridional de *la Gambie*, pendant l'espace de six milles ; et lorsque je fus vis-à-vis du comptoir de *Fattatenda*, situé sur la rive septentrionale, je fis un signal au *facteur*, qui m'envoya un canot pour traverser la rivière, laquelle, dans cet endroit, est presque aussi large que

la *Tamise* au pont de *Londres*; elle y coule avec beaucoup de rapidité, et paroît très-profonde. La marée monte là de trois à quatre pieds dans la saison sèche. Son élévation est moindre pendant les pluies. Les deux côtés de la rivière sont couverts de bois, et la terre est fort basse dans la partie du sud; mais le comptoir est situé sur un rocher élevé et escarpé, tout proche de la rivière et au nord. Il dépend du royaume de *Woully*, et est à dix milles de distance de toutes les villes de ce pays. De chaque côté du comptoir, la rivière présente un beau coup-d'œil pendant plusieurs milles; on découvre sur l'autre rive une grande partie du royaume de *Cantore*; mais on paie cher la nuit les agrémens du jour, car on est sans cesse réveillé par les hurlemens des bêtes sauvages.

» Deux jours après mon arrivée à

Fattatenda, je reçus un exprès de *Hume Badgy*, l'usurpateur du royaume de *Tomany*, qui m'annonçoit sa visite. Il arriva en effet, le soir, au comptoir, amenant avec lui deux cents hommes bien armés, qu'il étoit sur le point d'envoyer au secours du roi de *Woully*, dont le frère, ayant pris les armes contre lui, s'étoit déjà emparé de quelques villes, et avoit fait un certain nombre de prisonniers.

» *Hume Badgy* est fils du feu roi de *Tomany*, mort depuis plusieurs années. Craignant que les peuples ne le choisissent pas pour roi, il leur a fait accroire que son père vivoit encore, et personne dans tout le pays n'ose le contredire; car il a à sa solde un grand nombre de gens armés dans la ville de *Burda*. Avec leur secours, il a conquis dernièrement tout le royaume de *Woully*, qu'il a donné à celui qui y règne actuellement; mais

il y est aussi absolu qu'à *Tomany*, ou même beaucoup plus. *Hume Badgy* est déjà avancé en âge. Il a une passion si grande pour les liqueurs fortes que, quand il sait qu'un employé du comptoir a de l'eau-de-vie à sa disposition, il le force de lui livrer tout ce qu'il en possède, à moins que celui-ci n'ait eu la précaution, à son approche, d'aller enfouir sa petite provision dans les bois.

» En quittant *Fattatenda*, je comptois suivre le bord septentrional de la rivière pour me rendre à *Nackway*; mais je fus obligé d'y renoncer, par la difficulté de traverser les criques. Ainsi je passai *la Gambie* à *Fattatenda*, et je côtoyai sa rive méridionale. Entre *Burra* et *Bassy*, j'eus à franchir la montagne la plus escarpée que je connoisse. Arrivé au port de *Bassy*, je montai à cheval pour retourner à *Yamyamaconda*, qui, suivant mon estime, est bien à qua-

rante milles de distance de *Fattatenda* par terre.

» Les femmes étoient occupées à attraper des petits poissons nommés *poissons puans*, qu'elles regardent comme un manger délicieux. Elles les prennent avec des corbeilles faites comme des paniers à bras, au fond desquelles elles mettent des petites boulettes de pâte. Après avoir plongé ces corbeilles dans l'eau, et les y avoir laissées quelque temps, elles les en retirent tout doucement. Elles font sécher, sur un terrain uni et propre, leurs petits poissons; après quoi, elles les pilent dans des mortiers de bois, pour les réduire en une pâte dont elles font des boules qui pèsent environ trois livres chacune. Ces boules se conservent toute l'année, et il faut très-peu de pâte pour faire un grand plat, d'autant plus qu'on y mêle du riz, ou de la farine de maïs.

J'ai souvent mangé de cette pâte avec plaisir.

» Je rencontrai le 22 d'autres femmes récoltant du riz, qui est un des produits de leurs travaux, et paroît leur appartenir *en propre ;* car, après avoir mis à part ce qui est nécessaire pour la consommation de la famille, elles vendent le surplus sans que leurs maris s'en mêlent, et gardent pour elles l'argent. Il en est de même par rapport aux oiseaux de basse-cour, dont elles élèvent de grandes quantités.

» Je tuai en chemin un serpent vert, d'environ six pieds de long; mais qui, vers le milieu du corps, n'avoit pas, je crois, trois pouces de circonférence. Cette espèce de serpens, au dire des gens du pays, n'est pas venimeuse; mais ils en ont quantité d'autres qui le sont tellement, qu'ils n'osent pas sortir sans porter avec eux un remède pour leur

servir dans le cas où ils en seroient mordus. Ils redoutent sur-tout les serpens noirs, dont j'ai rencontré plusieurs qui avoient neuf pieds de longueur et étoient aussi gros que le bas de la jambe. Les naturels du pays prétendent que quelques-uns de ces serpens venimeux portent une crête sur la tête, comme le coq, et qu'ils en ont aussi le cri. Ils prétendent également qu'il en existe qui ont deux têtes; mais je n'en ai vu aucun.

» Cette contrée renferme aussi beaucoup de *guanas*, espèce d'animal ressemblant au *crocodile*; mais plus petit. Les noirs disent que quand un homme a le malheur d'en approcher de trop près, sans les voir, ils lui cassent les jambes avec leur queue; ce qui me paroît presque impossible, vû que le *guana* n'a pas plus de trois pieds de longueur. Les naturels, et même quelques-uns des blancs

en mangent et le regardent comme un mets très-délicat. On m'a assuré que leur chair étoit aussi bonne que celle du *lapin*.

» Je partis, le 31, de *Yamyamaconda*, pour aller par terre à *Brucoë*. J'étois à cheval. Je passai, sur les neuf heures, par une ville nommée *Buise*, située agréablement dans une vallée, entre de hautes montagnes. Vers midi, je traversai *Cora*, petite ville du royaume de *Jemarrou*, où l'empereur vit dans la retraite depuis qu'il a été chassé de sa capitale par les habitans de *Duboconda*. — A environ deux lieues à l'ouest, est une grande ville du même nom, située au milieu d'une plaine étendue, cultivée en riz. — J'arrivai, à cinq heures du soir, à *Chauconda*, qui est une ville spacieuse, entourée de palissades, et bâtie avantageusement, près du pied d'une montagne de rochers, et sur les bords d'une plaine qui s'étend jusqu'à la

rivière de *Gambie*, laquelle passe à quatre milles de *Chauconda*. -- Je descendis chez l'*Alcade* de cette ville, qui, lorsque je suis reparti pour l'Angleterre, venoit d'être nommé *empereur de Jemarrou*. Il me fit les honneurs d'un fort grand appartement où je fus dévoré des *maringouins*. Ce sont, de tous les insectes *piquans* répandus sur la surface du globe, les plus incommodes et les plus cruels, suivant moi. Ils sont encore pires que certaines mouches à qui leur petitesse a fait donner le nom de *mouches de sable*, et qui, en effet, sont si petites qu'on a de la peine à les apercevoir; mais pour peu qu'il y ait de vent, elles ne sauroient piquer; au lieu que les *maringouins* ne sont arrêtés par rien et vont sans cesse *piquant*.

» Je quittai *Chauconda*, le lendemain matin, 1er. novembre, et j'arrivai vers midi à *Duboconda*, que j'ai déjà dit être

bien fortifiée pour ces pays-là, et s'être donnée un roi choisi entre ses habitans; il porte le titre de *Suma*. Le pouvoir de ce roi s'étend sur toutes les villes voisines de la sienne. Je traversai, à trois heures, une petite ville appelée *Colyconda*, qui n'est remarquable que par la beauté de ses femmes; et bientôt après j'arrivai à *Brucoë*, que j'estime être éloigné au moins de quarante milles de *Yamyamaconda*.

» Après avoir terminé les affaires de la Compagnie, qui m'avoient appelé à *Brucoë*, je repris la route d'*Yamyamaconda*. Je m'arrêtai dans la petite ville où réside l'empereur *déporté*. -- Si-tôt que j'eus mis pied à terre, il m'envoya une *calebasse* pleine de riz et de pâte de *poisson puant*, qui étoit ce qu'il avoit de meilleur, et il me fit prier en même-temps d'aller le voir. Je me rendis aussi-tôt à son invitation. --Nous nous entre-

tînmes ensemble pendant près de deux heures. Il me raconta comment les habitans de *Duboconda* l'avoient banni de l'intérieur de ses états, et relégué dans cette espèce de solitude, où il me dit qu'il goûtoit plus de plaisir et de bonheur réels que dans le temps de son élévation, en m'assurant qu'il ne désiroit pas de vivre désormais dans une autre situation. Après avoir pris congé de lui, je continuai ma route.

» La première ville qui s'offrit sur mon passage fut *Fatico*, qui est situé sur les frontières de l'empire de *Jemarrou*. C'étoit encore, il y a dix ans, une ville considérable. Il vint s'y établir à cette époque un célèbre *Fouley*, de *Tomany*, avec un grand nombre d'autres *Fouleys* de sa tribu, qui le reconnoissoient pour chef. Il n'y avoit pas longtemps que ces étrangers habitoient *Fatico*, lorsque les naturels commencèrent à les maltraiter, et à enlever de

force leurs bestiaux. Les pauvres *Fouleys* endurèrent pendant quelque temps leurs mauvais procédés; mais enfin, voyant qu'ils n'en devenoient que plus méchans, ils résolurent de ne pas souffrir davantage. Ils prirent en conséquence les armes, et marchant sous la conduite de leur chef, nommé *Clargée Solée*, ils tombèrent sur la ville, tuèrent plusieurs de ses habitans, et firent quelques prisonniers qu'ils vendirent, pour se dédommager du tort que les naturels leur avoient fait éprouver, en enlevant leurs vaches. Depuis cette époque, on a abandonné la ville. Fort peu de gens se soucient d'y habiter, à cause du grand déshonneur qu'elle a encouru pour avoir violé envers les *Fouleys* les droits sacrés de l'hospitalité. — J'arrivai le soir même à *Yamyamaconda*.

» Nous eûmes, le 20 novembre 1732, une éclipse totale de lune, qui dura

depuis huit heures et demie jusqu'à dix heures et un quart. C'étoit la première que j'eusse vue depuis mon arrivée dans cette partie du monde. Les *Mandingues* me dirent que la lune n'étoit devenue *noire* que parce qu'un gros chat avoit étendu sa pate entr'elle et la terre. Les *Mahométans* de ce pays chantèrent et dansèrent pendant toute la durée de l'éclipse, parce qu'ils croient que *Mahomet*, leur prophète, *doit venir dans une éclipse*. — Ces nègres *mahométans* observent, vers le mois de janvier, un jeûne d'un mois entier, qui consiste à ne rien prendre entre le lever et le coucher du soleil, et ils en sont si scrupuleux observateurs que, quelque soif qu'ils pussent avoir, ils ne boiroient pas une goute d'eau avant que le soleil ne fût entièrement sous l'horison. Dans l'intervalle, ils sont presque continuellement en prières. — Le temps du jeûne

expiré, ils font un grand festin, pour lequel ils tuent quantité de vaches.

» Les *Mandingues idolâtres* ne voudroient pas, pour tout au monde, combattre jusqu'à ce que le carême des *Mahométans* ne soit passé, et ils ont tant de confiance dans leur réputation de sainteté que, lorsqu'ils sont sur le point de faire la guerre, ils vont acheter d'eux *des papiers charmés*, qui, à ce qu'ils croient, empêchent ceux qui les portent d'être tués. (J'ai déjà eu occasion de parler de ces *charmes* ou *saphies*). Lorsque les papiers ne produisent pas leur effet, les *Mahométans* répondent pour excuse, *que la personne étoit un mauvais sujet, et que Mahomet a voulu qu'elle mourût*. Ces papiers, quand ils sont écrits, se portent à un homme qui fait de petites lanières de cuir pour lier les *pipes*, qu'on appelle *crankées*. Il les enveloppe dans de la toile rouge attachée avec de petites bandes de cuir, au

moyen desquelles le *Mandingue* à qui appartient ces *charmes*, et qui les achète souvent fort cher, *sans compter l'emballage*, les suspend à son col, sa poitrine, ses épaules, etc. On rencontre quelquefois des *nègres* chargés de trente livres pesant de ces papiers, divisés en une infinité de petits paquets.

» Beaucoup de ces *Mandingues*, avant de se mettre en route, tuent une jeune volaille, en consultent les entrailles, et suivant qu'ils les jugent favorables ou contraires, ils exécutent ou diffèrent leur voyage. Ils sont pareillement très-superstitieux par rapport aux jours de la semaine. Quelques-uns passent chez eux pour malheureux, de sorte qu'ils ne voudroient jamais entamer aucune affaire ces jours-là.

» Les *Mandingues idolâtres* sont fort ignorans; ils ne possèdent aucun livre, ni aucune espèce de science; ils se contentent

contentent de savoir compter jusqu'à dix, et marquent les dixaines par des barres qu'ils font sur la terre. -- Au contraire, les *Mandingues mahométans* savent presque tous lire et écrire l'arabe, et ils ont chez eux des maîtres d'école pour l'apprendre à leurs enfans.

» Le 6 janvier 1733, me trouvant au port de *Brucoë*, je vis venir à moi un jeune esclave noir, domestique du facteur de ce comptoir, avec lequel il s'étoit embarqué le matin dans une chaloupe qui alloit au port de *Bassy*. Surpris de le voir retourner seul et par terre, je lui demandai ce qu'étoit devenu son maître. Ce pauvre garçon fut quelque temps à crier sans pouvoir me répondre. A la fin, il m'annonça que son maître et le commandant de la chaloupe étoient noyés; que pour lui et les matelots qui ramoient dans la chaloupe, ils avoient eu beaucoup de peine à sauver leur vie.

» J'appris le lendemain les particularités suivantes. -- La chaloupe étant par le travers des isles *Sappo*, les personnes qui la montoient entendirent un grand bruit dans l'eau. — Il provenoit d'une troupe de *chevaux marins*. -- Le commandant de la chaloupe saisit un fusil qui se trouvoit chargé, et le tira au milieu d'eux ; mais, dans le même moment, la chaloupe se trouva engagée parmi ces animaux. L'un d'eux, qui probablement avoit été blessé du coup de fusil, s'accrocha avec tant de force et de furie au petit bâtiment qu'il en arracha une pièce du fond. -- Voyant que la chaloupe commençoit à se remplir d'eau, le commandant ordonna de pousser à terre promptement. La chaloupe n'en étoit plus qu'à environ dix toises lorsqu'elle coula. Hormis l'employé de la Compagnie dont j'ai fait mention et le commandant, qui ne savoient pas

nager, tout l'équipage eut le bonheur de gagner la terre. -- On espéroit sauver quelque chose de la cargaison ; mais le roi du pays et les naturels avoient pris les devans.

» Nous eûmes, le 16 mars, beaucoup d'éclairs et de tonnerre, avec un peu de pluie, ce qui est fort rare ici dans cette saison de l'année. Les naturels prétendoient que cela annonçoit des guerres longues et sanglantes. Ils jugent, par la vitesse des éclairs et des coups de tonnerre, que ces guerres ne seront pas long-temps sans se déclarer. -- Ils ont prophétisé juste dans cette occasion; car l'orage en question a été suivi de guerres sanglantes dans presque tous ces pays. Elles duroient encore lorsque je partis en 1735 pour revenir en Europe. -- On avoit fait dans ces guerres un grand nombre d'esclaves de part et d'autre, et le principal commerce des comptoirs de la Compagnie, en remon-

tant la rivière, n'étoit presque que d'esclaves pris en guerre.

» Le 14 septembre, le comptoir d'*Yamyamaconda* pensa être submergé par un débordement des eaux de *la Gambie*. — J'employai tous les domestiques noirs à me construire une cabane dans le milieu de la ville d'*Yamyamaconda*, comme étant l'endroit le plus élevé de tous les environs. — Nous eûmes, pendant dix jours le spectacle d'*isles flottantes*, qui descendoient le long de la rivière. Quelques-unes avoient jusqu'à douze ou quinze toises de longueur, et étoient garnies d'arbustes sur lesquels reposoient quantité d'oiseaux.

» Des naturels du pays vinrent me prier, le 1er. décembre, d'aller pêcher avec eux dans le lac qui est vis-à-vis d'*Yamyamaconda*. Nous prîmes un grand nombre de poissons ; et un entre autres auquel nul de ces naturels ne

voulût toucher, ni même m'en laisser approcher, me disant qu'il me feroit mourir. Quelques-uns s'armèrent de longs bâtons avec lesquels ils touchèrent ce poisson; mais comme ils n'éprouvèrent aucun effet, ils raccourcirent peu à peu les bâtons. Voyant qu'à six pouces même de longueur, le poisson ne leur faisoit rien ressentir, ils hazardèrent de le toucher avec les doigts; mais la douleur les leur fit retirer aussi-tôt. -- J'appris alors que c'étoit une *torpille*, et j'eus la curiosité d'y porter un de mes doigts. En un instant mon bras fut engourdi jusqu'au coude; il revint dans sa situation naturelle aussi-tôt que je retirai ma main. Je renouvellai l'expérience plusieurs fois, et j'éprouvai toujours le même effet, même quand le poisson fut mort. Après l'avoir fait écorcher par un de mes gens, je trouvai que sa vertu *électrique* résidoit dans sa peau seulement, et que

quand celle-ci est sèche, elle ne produit aucun effet.

» Le comptoir d'*Yamyamaconda* avoit été si fort endommagé par le dernier débordement qu'il étoit indispensable de le rétablir. -- Une maison entière, comportant une salle de quarante pieds sur treize, deux chambres à coucher de vingt pieds, et trois bons magasins, fut construite sans aucun outil de fer, comme truelles, équerres, règles de charpentiers, et avec très-peu de dépenses, car je n'y employai que les domestiques noirs de la Compagnie. Les dedans en étoient non-seulement bien distribués, mais fort propres et très-frais. Voilà cependant avec quelle facilité des gens que nous appelons *barbares* savent se procurer les commodités de la vie!

» Je fus envoyé, au commencement de mai 1734, à *Cuttejar*, où je reçus un message du roi et des grands du pays de

Woully, qui me prioient de faire savoir au fort *James* que l'usurpateur de *Tomany*, le fameux *Hume Badgy*, étoit mort, et qu'ainsi il n'y avoit plus personne qui fût capable de troubler les agens, ni le commerce de la Compagnie chez eux.

» Le 25, il nous arriva une *chaloupe*, venant d'*Yamyamaconda*, qui avoit été arrêtée et volée en route par un grand nombre de naturels, ayant à leur tête un noir, précédemment au service de la Compagnie, qui leur avoit dit que le gouverneur du fort *James* avoit refusé de lui payer ses gages. Je crois que la véritable cause de ce vol venoit de ce qu'un des domestiques noirs de la chaloupe avoit été maltraité, en remontant la rivière. Il est assez d'usage, parmi les naturels de ces pays, lorsqu'ils veulent découvrir l'auteur d'un vol, de contraindre la personne qu'ils suspectent à tremper ses mains dans de l'eau bouil-

lante. Ils prétendent que si elle n'est pas coupable, l'eau ne la brûlera point. — Le commandant de la chaloupe en question, grand admirateur de ces naturels et de leurs usages, ayant trouvé un fusil de moins dans sa chambre, soupçonna qu'il avoit été volé par quelqu'un de son équipage, qui consistoit en trois ou quatre *nègres* et un *blanc*. Les noirs ayant nié avoir volé le fusil, il les força de recourir à l'épreuve de l'eau bouillante. Tous furent échaudés; mais l'un d'entre eux, qui avoit la peau des mains plus tendre, fut violemment brûlé. Un ou deux jours après, ils apprirent que le capitaine, qui lui-même avoit égaré son fusil, l'avoit retrouvé. — Alors le plus maltraité de ces noirs quitta le service de la Compagnie, et fut à *Samy* se plaindre à l'*Alcade* et au reste des habitans de la ville, du traitement qu'il avoit éprouvé. Tous promirent de le venger, et ils lui tinrent

parole; car ce furent eux qui, apprenant que le capitaine étoit à *Fendalaconda*, avec sa chaloupe, y accoururent et pillèrent la cargaison.

» Je reçus un ordre, le 13 juillet, de me rendre au fort *James*, où je débarquai le 24. Peu de jours après, arriva un vaisseau de la Compagnie, ayant à bord un nègre nommé *Job Ben Salomon*, fouley de *Bundo*, dans le pays de *Foota*. le même qui, en 1731, voyageant dans le royaume de *Jagra*, et chassant ses troupeaux à travers les plaines, fut enlevé et conduit à *Joar*, où on le vendit au capitaine d'un navire *négrier*, destiné pour le *Maryland*. A son arrivée en *Amérique*, il fut acheté par un *planteur* avec qui il passa environ un an, sans en avoir jamais éprouvé de mauvais traitemens. Le hasard voulut qu'au bout de ce temps, une lettre écrite par lui en *arabe* parvint en Angleterre. Cette lettre

tomba entre les mains de M. *Oglethorp*, qui l'envoya à *Oxford* pour être traduite. Il en fut si satisfait, et elle lui donna une si bonne opinion de ce nègre, qu'il le racheta d'esclavage. *Job* vint en Angleterre, où, ayant fait la connoissance du chevalier *Hans-Sloane*, il lui traduisit plusieurs manuscrits et inscriptions *arabes*. Ce savant le recommanda au duc de *Montaigu*, qui, charmé de la douceur de caractère, ainsi que de l'esprit et de la capacité de ce noir, le présenta à la cour. Il y fut reçu gracieusement de la famille royale et de la plus grande partie de la noblesse, qui lui donnèrent des marques de faveur distinguées. Après un séjour d'environ quatorze mois à Londres, il demanda de retourner dans son pays natal, c'est-dire, à *Bundo*, qui est situé à environ huit journées de marche du comptoir de la compagnie, à *Joar*, et où son père

étoit grand-prêtre. Il reçut à son départ d'Angleterre beaucoup de présens considérables de sa majesté la reine *Caroline*, de son altesse le duc de *Cumberland*, du duc de *Montaigu*, du comte de *Pembroke*, de plusieurs dames de distinction, de M. *Holden*, et de la Compagnie royale d'*Afrique*, qui ordonna à ses agens d'avoir pour lui les plus grands égards. Il m'étoit recommandé particuliérement.

» Ce noir m'ayant témoigné le désir d'aller à *Cower*, pour voir quelques-uns de ses compatriotes, je l'y menai. Nous traversâmes dans la route un détroit d'environ un demi-mille; nous y vîmes plusieurs singes d'une belle couleur bleue et rouge, qui, suivant le rapport des naturels, se tiennent uniquement sur les arbres, sautant de l'un à l'autre à une distance si grande qu'il faut nécessairement l'avoir vu pour le

croire. Un soir, mon ami *Job* et moi, nous reposant sous un grand arbre, près de la ville de *Damasensa*, nous fûmes abordés par six ou sept des mêmes personnes qui, trois ans auparavant, et à environ dix lieues de là, avoient enlevé et fait esclave *Job*. Celui-ci, quoique en général d'une humeur fort douce, ne put se contenir quand il les reconnut. Il entra dans un accès de colère terrible, et vouloit tuer ces hommes, avec son large sabre et ses pistolets qu'il portoit toujours sur lui. J'eus toutes les peines du monde à l'empêcher de se jeter sur eux. Enfin, à force de lui représenter les suites fâcheuses que pourroit avoir une action si téméraire, et l'impossibilité où lui et moi nous serions de résister au nombre, je parvins à lui faire abandonner ce dessein. Je le déterminai à se rasseoir, et au lieu d'avoir l'air de reconnoître ces hommes, à leur faire plutôt

des questions au sujet de lui-même.

Les naturels lui répondirent en tout la vérité. A la fin, il leur demanda comment se portoit le roi de *Jagra*. Ils nous dirent qu'il étoit mort ; et après les avoir encore questionnés, nous apprîmes qu'entr'autres marchandises que le roi avoit reçues pour le paiement de *Job*, il y avoit un pistolet qu'il avoit habituellement porté depuis, suspendu à son col; et comme ses armes étoient toujours chargées, un jour le pistolet partit de lui-même, les balles lui percèrent la gorge, et il mourut sur-le-champ. *Job*, à ce récit, fut tellement transporté de joie, qu'il se jeta à genoux, et remercia le prophète d'avoir fait périr ce méchant prince avec les mêmes armes qu'il avoit obtenues pour prix de son esclavage; puis, se tournant vers moi, il me dit : « M. *Moore*, vous voyez que le Dieu » tout-puissant a été irrité de ce que cet

» homme m'avoit fait esclave. Cepen-
» dant, ajouta-t-il, je dois le lui pardon-
» ner, parce que s'il ne m'avoit pas
» vendu, je ne saurois rien de la langue
» anglaise, je ne posséderois pas tant de
» choses belles et riches, et j'ignorerois
» qu'il y eût dans le monde des gens aussi
» bons et aussi généreux que la reine
» *Caroline*, le prince *Guillaume*, le
» duc de *Montaigu*, le comte de *Pem-*
» *broke*, M. *Holden*, M. *Oglethorpe*,
» et la *Compagnie royale d'Afrique* ».

» A notre arrivée à *Joar*, *Job* me pria de vouloir bien envoyer un messager dans son pays, pour prévenir ses amis de son arrivée. On m'amena un *Fouley* qui connoissoit le grand-prêtre, père de *Job*, et qui marqua beaucoup de joie de voir le fils heureusement de retour de son esclavage, d'autant plus qu'à l'exception d'un seul homme, il étoit le premier qu'on eût vu revenir dans le pays,

après avoir été emmené en esclavage par les *blancs*. *Job* le chargea lui-même de son message. Il fit prier son père de ne pas le venir voir, parce que la route seroit trop longue pour lui, et qu'il convenoit que les jeunes allassent visiter les vieux, et non que les vieux vînssent au-devant des jeunes. Il lui adressa aussi quelques présens pour ses femmes, et le conjura de lui envoyer la plus jeune de ses filles, qui étoit celle qu'il aimoit le mieux.

» En attendant le retour du messager, nous allâmes à *Cower*, et dans plusieurs autres endroits du pays. *Job* disoit partout du bien des Anglais, et l'éloge qu'il en faisoit diminuoit beaucoup de la frayeur que les *Fouleys* ont d'être esclaves chez les Anglais; car ils croyoient auparavant que tous ceux qui y étoient conduits en esclavage étoient sûrs d'être tôt ou tard mangés, puisqu'on n'en

voyoit jamais revenir aucun. -- *Job* échangea quelques-uns des présens qu'il avoit apportés d'*Angleterre* contre des marchandises avec lesquelles il fit l'acquisition d'une femme esclave et de deux chevaux qu'il avoit dessein d'emmener à *Bunido*, où il comptoit se rendre. Il distribua beaucoup de papier à écrire, dont la Compagnie lui avoit fait présent de plusieurs rames, et qui est un grand objet de consommation parmi les naturels pour la fabrication de leurs *saphies* ou *charmes*. -- Il étoit dans l'usage de prier fréquemment, et se conduisoit envers tout le monde avec tant de douceur et d'affabilité qu'il se fit généralement aimer par-tout où nous passâmes.

» Le messager que j'avois envoyé au mois de septembre dans le pays de *Job*, fut de retour le 14 février suivant (1735). Il apporta la nouvelle que le père de *Job* étoit mort avant son arrivée d'*Angleterre*;

terre ; mais qu'il avoit vécu assez long-temps pour recevoir les lettres que son fils lui avoit écrites de *Londres*, pour lui apprendre l'heureuse nouvelle de son affranchissement, et la figure qu'il faisoit en Angleterre. -- Il ajouta que l'une des femmes de *Job* s'étoit mariée avec un autre homme ; mais que celui-ci avoit jugé à propos de se cacher, si-tôt qu'il avoit appris son retour ; que depuis que *Job* étoit absent du pays, il y avoit régné une si terrible guerre qu'il n'y étoit pas resté une seule tête de gros bétail, quoique de son temps, ce pays en possédât des troupeaux nombreux. Ce messager étoit accompagné de beaucoup d'anciennes connoissances de *Job*, qu'il fut fort aise de revoir ; mais malgré la joie que lui causoit la vue de ses amis, il pleura amèrement la mort de son père et les malheurs de son pays. Il pardonna à sa

femme et au mari qui l'avoit épousée; « car, voyez-vous, M. *Moore*, me » dit-il, il lui étoit bien difficile de ne » pas croire que je fusse mort, puisque » j'étois allé dans une terre dont on n'a » jamais vu revenir un *Fouley*. Elle » n'est donc pas condamnable, ni » l'homme non plus ». Pendant trois ou quatre jours, il s'entretint presque continuellement avec ses amis.

» Nous fûmes alarmés dans l'intervalle d'un bruit qui se répandit que la guerre alloit s'allumer entre les naturels voisins, et que le pays de *Joar* en seroit vraisemblablement le théâtre -- Le *Boomey de Cajamore*, district du royaume de *Bursally*, situé à environ une journée de *Joar*, et le *Boomey de Cajervan*, autre canton du voisinage, que j'avois connu anciennement, vinrent me trouver, par attachement pour la Compagnie, afin de me prévenir que

Haman Seaca, qui avoit pris les armes contre le roi de *Bursally* son frère, étoit soutenu par une partie du peuple des *Yanis* et d'*Yamina*, et qu'il ne tarderoit pas à s'emparer infailliblement de cette portion du royaume de *Bursally*. Aussi-tôt que ces deux *Boomeys* ou gouverneurs furent partis, je mandai au fort *James* l'avis qu'ils venoient de me communiquer.

» Les *Jalofes*, à la tête desquels se trouvoit *Haman Seaca*, sont un peuple extrêmement adonné à la guerre. Ils observent plusieurs usages qui les endurcissent au métier des armes. Aucun *Jalofe*, à l'exception du roi et de sa famille, n'a la permission de coucher sous des tentes, sous peine d'esclavage. — La famille royale est distinguée par le nom de *'Njay*. On lui porte un si grand respect que ceux qui paroissent devant elle se prosternent le visage

contre terre ; et quiconque oseroit s'asseoir sur la même natte que les personnes de cette famille, sans en avoir reçu l'ordre ou la permission, s'exposeroit pareillement à la peine d'esclavage. Il règne cependant une grande égalité entre le prince et ses soldats. Le roi leur distribue tout ce qu'il peut piller, et ne retient pour lui que ce dont il a précisément besoin. -- Cet usage le met dans la nécessité de faire la guerre continuellement; car aussi-tôt qu'il a consommé ce qu'il a gagné, en prenant, soit une ville à son ennemi, ou *une des siennes propres*, il est contraint de se remettre en campagne pour avoir un nouveau butin à répartir entre ses soldats, sans quoi il courroit risque d'être déposé par eux.

» Le *Boomey Haman Seaca* est un membre de la famille des *'Njays*. C'est un homme de moyenne taille, bien fait

et de bonne mine. Il a les dents très-blanches, la peau fort noire, le nez grand et les lèvres petites; de sorte que, par les traits, il ressemble à un Européen, de même que la plupart des *Jalofes*. Il réunit à une grande douceur de caractère beaucoup d'activité d'esprit et de corps. -- Quand je l'ai vu, il portoit une veste de toile de coton blanc, dont les manches étoient ouvertes, et des culottes de la même étoffe qui lui descendoient jusqu'aux genoux. Il avoit les jambes nues, et portoit sur la tête un petit bonnet de toile de coton blanc, et des anneaux d'or à ses oreilles. -- Il étoit monté sur un très-beau cheval blanc, de seize paumes de hauteur, avec les crins longs, et une queue qui pendoit jusqu'à terre. — Sa bride étoit d'un cuir rouge luisant, ornée de plaques d'argent, à la manière des *Maures*. La selle, qui étoit dans le même genre, avoit le pom-

meau et l'arçon de derrière fort élevés. Le poitrail étoit aussi de cuir rouge, garni de plaques d'argent. Ce prince ne se sert point de croupières. Il portoit ses étriers courts, mais de la largeur et de la longueur de ses pieds, de sorte qu'il pouvoit se tenir debout en galoppant à toute bride, tirer un coup de fusil et lancer une pique, avec autant de fermeté et de justesse que s'il avoit été à terre. Il a toujours une lance à la main, ou une demi-pique de douze pieds de longueur, qu'il tient droite et appuyée par le bout d'en-bas sur son étrier, en l'introduisant entre ses doigts de pied. -- Lorsqu'il faisoit caracoler son cheval, il brandissoit sa lance au-dessus de sa tête, comme dans une action. -- Je l'ai vu exécuter sur ce cheval des choses surprenantes, tantôt le faisant avancer vingt ou vingt-cinq toises de suite sur les pieds de derrière, sans toucher la terre de

ceux de devant, tantôt caracolant autour d'un petit cercle, et ensuite le faisant aller si fort ventre à terre qu'il traversoit d'un trait les appentis des *mandingues*, qui n'ont pas moins de quatre pieds de hauteur. Quelque incroyable que puisse paroître ce tour de force, je pourrois le faire attester par nombre de témoins oculaires.

» Ce *Boomey Haman Seaca*, ainsi que j'ai déjà eu occasion de le dire, a occupé le trône de *Bursally* pendant sept ans. Je ne puis rapporter comment il a été dépouillé de son royaume, ni pour quelle cause; mais un homme plus jeune que lui, qui peut avoir vingt-cinq ans, et qui le traite de frère, règne actuellement à sa place, et c'est celui qui, en 1731, vint visiter et piller notre comptoir à *Joar*. Il a une sœur qui est aussi absolue que lui. Elle a à sa solde des soldats qui obéissent à ses moindres

ordres; ils la serviroient même contre le roi son frère. Elle réside à environ sept lieues de *Joár*. Elle m'envoya inviter un jour à venir la voir, et elle accompagna son invitation d'une garde d'honneur de cinq hommes à cheval pour m'accompagner, et de six chevaux de selle pour moi et pour ma suite. A mon arrivée, elle donna ordre de tuer une vache pour me régaler ; ensuite elle fit danser et chanter ses gens, pendant tout le temps que je restai à sa cour.

» Je reçus, le 7 novembre, une lettre du gouverneur du fort *James*, en réponse à la mienne du 16 octobre, par laquelle je l'informois des projets hostiles de *Haman Seaca*. Il me marquoit qu'il ne croyoit pas que le rapport qu'on m'avoit fait fût fondé; mais que néanmoins il me conseilloit d'envoyer un présent à ce prince, afin qu'il protégeât

le comptoir de *Joar*, en cas qu'il vînt de ce côté-là. Il terminoit sa lettre par plusieurs questions relatives aux forêts d'arbres à *gomme*, situées dans le voisinage de *Yanimareu*, sur lesquelles il me prioit de lui transmettre des renseignemens précis. Je lui fis passer les suivans :

» On ne compte pas plus de quatre journées de marche de *Yanimareu* aux arbres à *gomme*.

» Les forêts qui les renferment ont seize journées de longueur et six de largeur.

» La *gomme* est fort belle, et une grande partie peut bien passer pour de la gomme *arabique*.

» Les *Maures* disent qu'on pourroit en extraire tous les ans une grande quantité, pourvu qu'on établît une bonne correspondance entre le peuple de *Yany*, celui de *Foota* et les *grands Jalofes*,

qui possèdent tous les trois ces forêts par égales portions. Les *grands Jalofes* habitent à environ six journées de distance des arbres à *gomme*.

» Le pays où ces arbres croissent ne porte point de nom particulier, et n'est point habité.

» Il n'existe aucune rivière sur la route depuis *Yanimareu* jusqu'aux forêts à *gomme*; la rivière de *Gambie* en étant la plus proche. Quant à celle du *Sénégal*, elle est distante de sept à huit journées.

» Aucun *blanc* n'y a encore pénétré; mais on assure qu'on pourroit y voyager sans risque, moyennant un traité avec les peuples désignés ci-dessus.

» On voit dans les environs un grand nombre d'éléphans.

» Le 1er. janvier 1735, revenant du fort *James*, je descendis à terre par le travers de l'isle *des Eléphans*, et j'allai à une ville nommée *Néamato*, où je

fus informé que *Haman Seaca* marchoit contre le roi de *Bursally*, et que s'étant avancé jusqu'à une demi-journée de *Joar*, presque tous les habitans de cette ville l'avoient abandonnée. A cette nouvelle qui me surprit beaucoup, je louai un petit canot et trois hommes pour me conduire à *Joar*, où j'arrivai le lendemain. Je ne trouvai dans la ville qu'environ dix personnes; mais tout ce que j'avois laissé dans ma maison, et les marchandises de la Compagnie, étoient dans le même état qu'à mon départ. Si j'avois appréhendé qu'on ne les eût volées, je ne craignois pas moins de les trouver gâtées par les *buggabugs* (1). Ce sont des insectes qui détruisent tout ce qu'ils touchent. Voici comment ils opèrent. Ils fabriquent, avec de l'argile,

(1) Le *buggabug* me paroît être le *pou de bois*, ou la *fourmi blanche* des Indes occidentales.
(Note de l'éditeur).

un tube ou tuyau creux, à-peu-près comme une arcade de voûte, sous lequel ils cheminent sans être vus. Ils travaillent si vîte qu'en douze heures de temps ils forment leur tuyau et s'avancent de trois ou quatre toises pour atteindre une caisse, un ballot ou un tonneau. Par-tout où ils peuvent parvenir, ils y font un dégât étonnant, sur-tout dans les étoffes de laine : en un mot, tout leur est bon, car ils mangent aussi volontiers du bois que toute autre chose. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'ils ne rongent que l'intérieur d'une caisse ou d'une table ; de sorte que le cœur du bois est déjà tout mangé que l'œil n'apperçoit encore rien à l'extérieur. Le soleil est leur plus grand ennemi et les tue ; mais j'ai remarqué que quand il est passé, ils reprennent leur force et leur activité. Chacun est obligé de se précautionner contre ces insectes, et de

mettre ses hardes à l'abri de leur rapacité. On place, pour cet effet, le meuble qui les contient sur des pieds dont le bas est bien enduit de goudron, ou qui sont posés dans des vases pleins d'eau ; mais si on laisse écouler une semaine entière sans renouveller le goudron, il y a tout à parier que les *buggabugs* lui rendront visite.

» Aussi-tôt après mon arrivée au comptoir, je dépêchai un messager au *Haman Seaca*, avec un présent de la part de la Compagnie, qui consistoit *dans un peu d'eau-de-vie et un poignard*, afin de l'engager à nous traiter favorablement, en cas qu'il passât par *Joar*. Il étoit alors dans une ville nommée *Sanjally*, à environ une demi-journée de *Joar*. L'exprès fut de retour le lendemain, avec une réponse fort gracieuse du *Prince Noir*. Il nous assuroit qu'il avoit beaucoup d'estime pour tous les

hommes blancs, et sur-tout pour moi, qu'il connoissoit depuis long-temps, et qu'en cas que la guerre continuât, ses gens avoient ordre de ne point m'inquiéter ni me molester en aucune manière.

» Vers la fin de mars, son frère le *Boomey Haman Benda*, qui étoit resté attaché au parti du roi de *Bursally*, leur frère commun, vint nous voir avec une suite d'environ quarante hommes, la plupart à cheval. Il s'en retourna le soir coucher à *Cower*, dans le dessein de nous rendre une nouvelle visite le jour suivant. *Haman Seaca*, qui étoit encore à *Sanjally*, apprenant que *Haman Benda* se trouvoit à *Cower*, envoya un détachement de près de cent hommes, les uns à pied, les autres à cheval, et tous bien armés, afin de livrer combat à son frère, ou de faire prisonniers quelques-uns de sa troupe; mais celui-ci

en ayant eu avis, se sauva aussi-tôt dans le cœur du pays de *Bursally*, et nous dépêcha un exprès pour nous prier de lui envoyer sept à huit pintes d'eau-de-vie. L'exprès fut rencontré entre *Cower* et *Joar*, par les gens de *Haman Seaca*; l'un d'eux lui tira un coup de fusil à travers le corps, et se saisit de son cheval. Après quoi, ils vinrent tous au comptoir, burent quelques pintes d'eau-de-vie, et s'en retournèrent à *Sanjally*.

» Je me promenois, le 6 avril, aux environs du comptoir, lorsque je trouvai à un quart de mille de distance, le pied d'un animal dont la carcasse avoit été dévorée sans doute par un *lion*. Ce pied ressembloit fort, par sa forme, à celui d'un singe; mais il étoit aussi gros que celui d'un homme. Il étoit couvert de poils d'un pouce de longueur. Je l'apportai au comptoir, et le fis voir à quelques-uns des naturels, qui me

dirent que c'étoit le pied de ce qu'on appelle un *homme sauvage*; qu'il y avoit dans le pays beaucoup de ces animaux, mais qu'on en rencontroit assez rarement. — Ils sont aussi grands qu'un homme, ont des mammelles comme une femme, et marchent sur leurs pieds de derrière comme des créatures humaines. Ils ont aussi entr'eux une espèce de langage.

» *Job* me rejoignit le 8; mais ce fut pour nous séparer pour toujours, car j'allois m'embarquer à bord d'une chaloupe de la Compagnie, pour me rendre au fort *James*, et de là en Angleterre. Il m'accompagna, fondant en larmes, jusqu'à la chaloupe. Il me donna des lettres pour M. *Oglethorpe* qui l'avoit racheté d'esclavage, pour le duc de *Montaigu*, pour la Compagnie royale d'*Afrique*, me chargeant de leur dire que lorsqu'il sauroit mieux écrire l'anglais, il leur enverroit de plus longues

lettres

lettres sur le pays. Il me pria aussi, comme j'avois vécu presque toujours avec lui depuis son retour d'Angleterre, de les instruire de ce qu'il avoit fait, et de son projet d'aller le lendemain à *Yanimareu* avec le gouverneur, d'où il l'accompagneroit jusqu'à *la forêt des Gommes;* il espéroit former une si bonne correspondance entre la Compagnie et les habitans de son pays (*le Foota*) que la nation anglaise retireroit un grand avantage du commerce des *gommes*, et enfin il protestoit que le reste de sa vie seroit consacré à faire du bien au peuple à qui il devoit sa liberté, et dont il avoit reçu tant de faveurs inestimables.

» Aussi-tôt après, je mis à la voile, et j'arrivai en quatre jours au fort *James*, où, après avoir réglé mes comptes et arrangé mes affaires particulières avec la Compagnie, je m'embarquai le 13 pour l'Angleterre. La foiblesse du vent

fut cause que nous ne pûmes atteindre la pointe *Banyon* qu'au bout de deux jours. Le lendemain, nous sortîmes de la rivière de *Gambie*, et prîmes notre point de départ du *cap de Sainte-Marie*. -- Le vaisseau jeta l'ancre dans les Dunes le 13 juillet, après deux mois révolus de navigation.

M. *Moore* a inséré à la suite de sa relation le journal d'un voyage entrepris en 1723, par les ordres de la Compagnie royale d'*Afrique*, à l'instigation du duc de *Chandos*, intéressé alors dans les affaires de cette Compagnie. Ce voyage avoit pour but la reconnoissance de la rivière de *Gambie* (1), et la découverte

(1) *Gambie* n'est pas le nom que les naturels du pays donnent à cette rivière. Ils l'appellent *Bato*, qui veut dire la *grande eau*, ainsi que les *Egyptiens* désignoient *le Nil*, et comme le font encore aujourd'hui les *Abyssins*. Les noms de *Neel-Kibbert*, de *Joliba*, donnés par les *Maures* et les *Nègres* au *Niger*;

des mines d'or au-delà des cataractes de *Barraconda*.

» L'expédition fut confiée au capitaine *Barthelemy Stibbs*. Elle étoit composée de cinquante-trois personnes, réparties sur cinq canots, dont le plus grand avoit 42 pieds 6 pouces de longueur, 6 pieds 4 pouces de largeur, 4 pieds 9 pouces de profondeur, et portoit douze hommes. Au nombre des personnes embarquées étoient un *interprète* noir, un *métallurgiste* et huit *mineurs*. Le capitaine *Stibbs* prit des vivres et des munitions pour trois mois, et appareilla du fort *James* le 26 décembre 1723, accompagné de la chaloupe *l'Isle-James*, qui devoit rester à *Barraconda* pour trafiquer. L'espace compris entre ce

ceux de *Gonga* ou *Gange*, de *Meschacebé* ou *Mississipi*, etc. etc., signifient de même la *grande eau*, la *grande rivière*, ou *la rivière par excellence*. Il paroît que le nom de *Gambie* tire son origine des Portugais. *(Note de l'éditeur).*

port et l'entrée de la rivière de *Gambie* se trouvant décrit dans la relation de M. *Moore*, nous commencerons l'extrait du journal du capitaine *Stibbs* à la date de son arrivée à *Barraconda*, où il mouilla le 3 février 1724.

» Nous ancrâmes, dit le capitaine *Stibbs*, sur deux brasses et demie d'eau, dans le port de *Barraconda*, qui est situé du côté du *nord*. J'y mesurai la rivière, et je trouvai qu'elle avoit 65 toises de largeur sur 2 à 3 de profondeur. Ses bords étoient élevés de plus de 25 pieds.

» Sans notre pilote, nous n'eussions jamais deviné que ce fut là le port de *Barraconda*, ni même qu'il y eut existé jamais un port ou lieu de commerce. L'endroit est devenu si sauvage depuis la destruction de la ville, qu'il n'y a pas même à présent un bac pour traverser la rivière, quoique ce soit une chose fort

commune dans tous les autres ports que nous avons rencontrés sur *la Gambie*. Je descendis à terre pour voir s'il y auroit quelques vestiges de cette ville autrefois commerçante, et en même-temps pour visiter le pays.

« Aussi-tôt après mon débarquement, j'apperçus des traces récentes et des excrémens d'éléphans, d'où je conjecturai qu'ils n'étoient pas éloignés. Le pilote me montra le lieu où avoit existé la ville de *Barraconda*. Je ne vis en place de ruines que des os et des têtes de chevaux marins et de crocodiles. -- Je remarquai que les naturels aiment passionnément la chair de ces animaux, ainsi que celle des éléphans. J'avois mon fusil; je m'avançai dans l'herbe qui avoit *douze à quatorze pieds de hauteur*; mais qui est aussi sèche que du foin, et brûle aussi vite quand on y met le feu. Ayant rencontré un arbre, je montai

dessus pour jeter un coup-d'œil sur les environs. Je découvris aussi-tôt un *éléphant* qui n'étoit pas à plus de deux cents toises de moi, et qui se promenoit gravement dans la campagne. C'étoit une plaine spacieuse, peu garnie d'arbres jusqu'à une demi-lieue de la rivière, et la plus unie, relativement à son étendue, qui se fut jamais offerte à mes regards, quoiqu'on pût remarquer qu'elle s'élevoit par degrés du côté des terres.

» Nous avions eu soin, en jetant l'ancre, de tirer plusieurs coups de canon, pour donner connoissance à tout le pays de notre arrivée; mais ne voyant point venir l'*Alcade* du lieu, nous dépêchâmes, le 4 au matin, notre interprète pour aller le chercher; il nous l'amena l'après-midi : l'*Alcade* n'avoit point entendu le bruit de nos canons. Il nous dit qu'il avoit vu à *Jah*, ville d'où il venoit et où il fait sa résidence, plusieurs mar-

chands avec des esclaves, de l'or et des dents d'éléphans. *Jah* est situé à environ trois lieues de *Barraconda*, et les habitans de cette place s'y sont retirés après la destruction de leur ville.

» Le soir, l'interprète et nos domestiques *nègres* vinrent tous en corps nous signifier qu'ils n'iroient pas plus loin, parce que jamais personne n'avoit remonté la rivière plus haut, et qu'on regardoit *Barraconda* comme l'extrémité du monde. Le plus sensé d'entre eux observa que s'il y avoit quelque pays au-delà, ce devoit être certainement un pays barbare; que d'ailleurs ils avoient entendu dire que nous voulions ensuite voyager par terre pour aller chercher des mines d'or, et que nous les contraindrions de nous suivre. Avec une *bouteille d'eau-de-vie*, qui est un moyen de conciliation toujours sûr avec les *nègres*, nous déterminâmes

les nôtres à nous accompagner, *par eau seulement*, aussi loin que nous irions.

» Apprenant, le 6, qu'il y avoit vis-à-vis de nous, du côté du royaume de *Cantore*, une ville qui n'étoit qu'à une demi-lieue de distance, j'envoyai faire visite à l'*Alcade*, et lui présenter une *bouteille d'eau-de-vie*; nous reçûmes en retour une vache, pour laquelle nous donnâmes ensuite une *barre de fer*. On nous amena dix esclaves qui étoient à vendre; nous ne pûmes en acheter que trois.

» Notre chasseur tua une bête fauve que les *Mandingues* appellent *toncong*. C'est, pour la taille et la figure, le *daim d'Angleterre*; mais il en diffère par la grosseur de ses cornes et de son corps. Celui-ci étoit aussi gros qu'un petit cheval, et pesoit bien, à ce que je crois, trois cents livres; il avoit sur le col une bande ou crinière noire de quatre à cinq pouces de longueur, bien droite et hé-

rissée. En faisant l'ouverture de sa tête, on lui trouva le cerveau plein de vers longs de deux pouces, et aussi gros que le petit doigt. Ils y étoient de son vivant, car il n'y avoit pas une demi-heure qu'il avoit été tué, lorsqu'on l'ouvrit. Sa chair étoit tendre et délicate.

» Nous partîmes de *Barraconda*, à la nuit, avec les cinq canots, et après avoir fait environ deux lieues en trois heures de temps, nous jetâmes l'ancre.

» Le lendemain matin 7, nous repartîmes, et au bout d'une demi-heure, nous échouâmes. — Je trouvai près de sept pieds d'eau du côté du sud, où je passai, et une lieue plus loin, nous arrivâmes à une espèce de cataracte qui traverse presque toute la rivière. Nous employâmes la plus grande partie du jour à la faire franchir à nos canots. Cette nappe d'eau n'est pas à plus de trois lieues au-dessus de *Barraconda*; c'est la pre-

mière que j'aie rencontrée, et je vais la décrire pour l'instruction des navigateurs.

» A partir du bord septentrional de la rivière, il y a un lit de rochers qui en occupent le tiers, et dont la surface est assez unie et égale. — Du côté méridional jusqu'à plus d'un tiers de la largeur de la rivière, il y a un autre lit de rochers, où, dans le temps des eaux basses, le courant a une grande rapidité. — Entre les deux lits de rochers, la rivière est embarrassée de gros rochers isolés qui n'étoient pas recouverts d'un pied d'eau, quoiqu'il y en eût dix à douze entr'eux — La haute eau arriva pendant que je cherchois à franchir cette cataracte, et me donna beaucoup de facilité pour trouver le passage, quoiqu'il n'y eût pas plus de dix pouces d'eau au-dessus des rochers [c'étoit le temps des marées foibles] (1); mais la

(1) Il est singulier que la *marée monte* si haut dans

violence du courant se trouva suffisamment réprimée. De plus, l'eau étant fort claire, nous pûmes très-bien, du haut des rochers de la partie septentrionale, distinguer où étoit le passage.

» J'ai mesuré la rivière à l'endroit de la cataracte, et j'ai compté quatre-vingts toises entre ses bords naturels. Lors de mon passage, elle n'en occupoit que cinquante, et trois mois après, son cours, probablement, aura été restraint à une largeur de vingt-cinq toises. Je trouvai au-dessous de cette chûte trois à quatre brasses d'eau, et immédiatement au-dessus une brasse et demie. Cette cataracte a une étendue d'environ dix toises.

» En continuant de remonter la rivière, nous rencontrâmes, à environ

---

la rivière de *Gambie*, n'y ayant point, du moins que je sache, aucune autre rivière où le flux se fasse sentir à cette distance. *(Note de M. Moore).*

un demi-mille au-dessus de la cataracte ; *un gros rocher couvert d'huitres fort grasses, mais insipides.* A huit heures du soir, nous atteignîmes un banc de sable situé à environ deux lieues au-dessus de ce rocher, et qui n'étoit pas recouvert de plus de quatre pieds d'eau à l'endroit le plus profond. A neuf heures, nous laissâmes tomber nos ancres par huit pieds d'eau, et nous y passâmes la nuit. Les chevaux marins étoient en si grand nombre dans le voisinage, que nous eûmes bien de la peine à dormir à cause de leurs cris affreux ; d'ailleurs ils devenoient si hardis que nous étions obligés quelquefois de leur tirer des coups de fusil pour les écarter, dans la crainte que, s'approchant trop, ils n'endommageassent nos canots ; car il y en a de si gros que, faute de trouver assez de place pour passer sous les canots, ils accrochent leurs dents au fond, et les mettent en danger de périr.

» Nous poursuivîmes, le 8, notre trajet sur la rivière, qui étoit alors si basse qu'on ne pouvoit guères s'y risquer la nuit. Peu de temps après notre départ, nous trouvâmes un autre banc de sable où il n'y avoit pas plus de trois pieds et demi d'eau dans l'endroit le plus bas. -- A neuf heures, nous n'avions pas encore fait une lieue, que nous rencontrâmes un nouveau bas-fond, qui régnoit d'un bord à l'autre, et dont on appercevoit de temps à autre des portions qui étoient à sec. -- Ayant essayé quelque temps, sans succès, de passer, je rassemblai les canots dans un endroit commode, et ensuite je montai sur le bord du rivage, qui avoit près de quarante pieds d'élévation. En examinant bien, je trouvai que le banc s'étendoit plus d'un demi-mille en remontant la rivière. Il gît à près de six lieues du port de *Barraconda*. *La Gambie* a dans

cet endroit quatre-vingt-cinq toises de large, et c'est cette grande largeur qui occasionne les bas-fonds. Les maringouins nous paroissoient fort incommodes pendant la nuit. Nous n'étions pas moins importunés le jour par une espèce de grosses mouches, appelées *mouches éléphans*, ou mouches des *Jalofes*.

» Je recommençai le 9 mes tentatives pour franchir le banc de sable qui nous avoit arrêtés la veille au soir. En montant plus haut, nous trouvâmes encore moins d'eau, c'est-à-dire, 26 pouces. Je résolus en conséquence de n'employer que les trois plus petits canots, et de laisser les deux plus grands avec des instructions convenables.

» J'essayai encore le 10, avec le canot *la Gambie*, de trouver un passage parmi les sables ; ce fut inutilement, quoique le canot ne tirât que 16 pouces

d'eau. J'avois fait entrer tout mon monde dans la rivière pour le haler; mais le sable étant mouvant, fondoit sous les pieds, de sorte qu'on ne pouvoit tirer avec la dixième partie de sa force. J'allai alors à terre, avec quelques personnes de l'expédition, dans le dessein de gravir le *Matlock-Lar*, montagne située en avant des bancs, et à environ une demi-lieue de distance. Nous n'étions pas à moitié chemin que nous fûmes poursuivis par un éléphant sauvage, qui nous fit revenir sur nos pas en grand désordre. Le soir, un des naturels nous apporta quelques volailles, et nous dit qu'après avoir passé le *banc*, nous ne pourrions pas avancer plus loin. Nous résolûmes néanmoins d'essayer encore, ne comptant pas beaucoup sur le rapport de ces naturels.

» Le 11, je fis décharger notre plus petit canot, nommé *la Découverte*,

qui ne tiroit que 12 pouces d'eau, et j'ordonnai de le haler sur les bas-fonds, tandis que les autres canots resteroient à attendre *les grandes marées*, afin de nous suivre alors, s'il étoit possible.

» *La Découverte* parvint, le 12, à franchir heureusement les bancs de sable et *une cataracte* de rochers, placée une lieue plus loin. La rivière a, dans cet endroit, 30 à 35 toises de largeur, et depuis 6 jusqu'à 18 pieds d'eau.

» Le 15 au matin, *la Découverte* étoit parvenue à environ six lieues au-delà des premiers bas-fonds, et dans une eau plus navigable. Encouragé par ce succès, et attendu que depuis le changement de lune opéré le 13, *les marées* étoient alors dans leur plus grande hauteur, je joignis *la Gambie* à *la Découverte*, et après avoir donné ordre aux trois autres canots de retourner à *Barraconda*, nous poursuivîmes notre route, dans l'intention d'aller

d'aller le plus loin que nous pourrions.

» Le 17, à midi, nous mîmes à terre du côté du sud pour faire cuire nos viandes et nous mettre à couvert de la chaleur insupportable du soleil. Nous n'avions pas encore avancé plus d'une lieue du point de notre départ, parce que nous avions eu à franchir un autre banc de sable et de rochers, situé immédiatement au-delà de *Matlock-Tar*, où il n'y avoit pas deux pieds d'eau. Il existe à cette *cataracte* une barque d'écorce ou bac, pour passer à une ville nommée *Curbambey*, dépendante du district de *Cantore*, et située derrière la montagne de *Matlock-Tar*, à trois lieues de distance. — Nous nous rembarquâmes à quatre heures ; et sur les neuf heures du soir, après avoir navigué l'espace de dix milles, et presque toujours sur quelques bas-fonds qui rendent,

pour ainsi dire, la rivière guéable dans toute sa largeur, nous mouillâmes dans le milieu de la rivière, par cinq pieds d'eau.

» Nos *Mandingues* se mutinèrent de nouveau et refusèrent d'aller plus loin; ils prétextèrent que les naturels avoient complotté de nous détruire tous. Quelques-uns de ces *Mandingues* que j'avois envoyés dans le pays pour acheter des volailles et des œufs, prétendoient le leur avoir entendu dire en couchant dans leurs maisons. -- Le refus que faisoient les nègres de nous suivre venoit plutôt de leur crainte et de leur peu de bonne volonté; car par-tout où nous descendions à terre, nous trouvions toujours quelques naturels qui venoient au-devant de nous avec une ou deux volailles, etc., et qui, par leur façon d'agir, avoient l'air de gens fort doux. Cependant je me tenois toujours sur

mes gardes de peur d'accident. -- Quant à nos *Mandingues*, une nouvelle bouteille d'*eau-de-vie* les ramena à la raison.

» Le 18, à six heures du matin, nous appareillâmes, et bientôt après nous passâmes devant une montagne escarpée, située du côté méridional de la rivière, et tout auprès de ses bords. Je m'y transportai avec M. *Hull* (le métallurgiste, et l'un des conseils du capitaine, depuis gouverneur du fort *James*). Nous eûmes, du sommet de cette montagne, un fort beau coup-d'œil du pays. Nous apperçûmes quantité de *daims* qui paissoient aux environs, et des chevaux marins qui jouoient en grand nombre sur le rivage et dans l'eau. -- Environ un mille au-delà de cette montagne est un port situé du même côté, et appelé *Simmétenda*, où se tient un bac ou radeau d'écorce, pour passer à

Tendécunda (1), qui est une ville bâtie en face du port de *Simmétenda*, et à deux ou trois milles sur le rivage de *Cantore*. Je trouvai immédiatement au-delà du port, que le cours de *la Gambie* se resserroit dans un lit très-étroit. Je n'avois pas encore vu moins de largeur à cette rivière, car elle n'avoit que 21 toises; aussi possédoit-elle 7 pieds de profondeur par-tout. Il est vrai que d'un de ses bords à l'autre on pouvoit mesurer 66 toises; mais du côté du nord, ce n'étoit qu'un banc de sable tout à sec.

» Nous vîmes, à onze heures, cinq gros *éléphans* traverser la rivière à environ un demi-mille au-dessus de

(1) M. *Mungo-Park* a trouvé plusieurs de ces bacs ou radeaux établis ainsi le long du *Joliba* ou *Niger*; mais, à en juger par sa relation, il paroît qu'ils étoient construits plus solidement.

(Note de l'éditeur).

nous. Il n'y avoit à ce gué que 16 pouces d'eau. Après l'avoir passé à notre tour, nous mîmes à terre pour prendre quelques rafraîchissemens; nous avions fait alors deux lieues. — Peu d'instans après notre débarquement, nous apperçûmes deux nègres traverser la rivière à gué; ils nous apportoient de la volaille.

» Nous nous rembarquâmes sur les cinq heures du soir, et après avoir fait encore une lieue, nous arrivâmes au pied d'une montagne qui s'élève à pic du bord méridional de la rivière, laquelle, dans cet endroit, forme un coude et tourne brusquement du côté de l'*est*. Cette montagne, autant que j'en ai pu juger, a bien quatre-vingt toises d'élévation. Je remarquai dans la partie de la rivière où nous nous trouvions, quantité de tourterelles de l'espèce qu'on appelle en Amérique *heccatey*. Elle sont très-bonnes à manger et particulières

aux rivières et aux lacs d'eau douce, ce qui nous fit conjecturer qu'il y avoit quelques lacs dans le voisinage. -- A neuf heures du soir, je fis jeter l'ancre à quatorze pieds d'eau, après avoir fait huit milles dans l'après-dîner.

» -- Nous nous remîmes en route le lendemain, à six heures du matin, et nous voguâmes long-temps sur une eau fort basse. -- Il y a du côté du nord une haute montagne. J'observai alors que le saule, qui est de la même espèce que celui qui croît le long des rivières en *Angleterre*, est fort commun sur les bords de *la Gambie*. On apperçoit aussi beaucoup de champs de tabac, et ce sont les naturels qui le plantent, car il ne croît point sans culture.

» Vers midi, je m'arrêtai à un passage étroit que je mesurai, et dans lequel je trouvai que l'eau couloit dans un espace de vingt-neuf toises, et avoit

six pieds de profondeur. C'est *une cataracte*, au milieu de laquelle se rencontre le passage dans lequel l'eau coule actuellement; car du côté du nord, il existe une bande de rochers qui occupent près de la moitié de la largeur de la rivière, et qui étoient alors de huit à neuf pieds au-dessus de l'eau. Le côté du sud présente un grand banc de sable qui est à découvert. Nous vîmes des bandes nombreuses de gros *babouins*. L'après-midi, nous avançames environ une lieue, après quoi nous rencontrâmes de nouveaux bas-fonds; ce qui nous obligea de rétrograder un peu pour trouver une eau profonde, afin d'y jeter l'ancre et d'attendre le jour.

» Le 20, nous eûmes beaucoup de peine à faire passer nos canots sur les bas-fonds apperçus la veille; ils n'étoient pas recouverts de plus de 12 à 14 pouces d'eau. Une heure après, nous descen-

dîmes à terre, tout près d'une haute montagne, située sur le côté méridional de *la Gambie*, et à une lieue tout au plus des bas-fonds. — Les naturels, qui nous suivoient par-tout, et traversoient la rivière, de quelque côté que nous débarquions, pour venir nous trouver et nous apporter des rafraîchissemens, ne tardèrent pas à nous joindre. J'observerai que nul d'entr'eux ne nous a jamais proposé de dents d'éléphans, ni d'esclaves à acheter.

» A quatre heures après midi, nous fîmes encore une lieue, et nous trouvâmes d'autres bas-fonds et des sables que j'essayai en vain de passer jusqu'à la nuit. Vis-à-vis de ces bas-fonds, sur le bord septentrional de la rivière, est une montagne élevée, presque contiguë à l'eau. — On découvre sur la rive opposée une plaine étendue.

» Le 21, je commençai dès le matin

à chercher un chenal entre les bas-fonds, et j'envoyai en même-temps deux hommes intelligens pour remonter la rivière par terre, avec ordre d'avancer au moins quatre lieues le long du rivage, à l'effet de chercher la rivière d'*York*, annoncée dans le journal d'un voyage fait en 1661 (1), pour être à dix-sept lieues au-dessus de *Barraconda*, quoique je me crusse déjà à près de vingt au-delà. — Je m'occupai avec tout mon monde jusqu'à midi pour trouver un passage; mais ce fût en vain; et l'expérience nous prouva encore qu'il est impossible de haler les canaux par-dessus ces bancs, parce qu'ils sont composés d'un sable mouvant qui leur ôte tout point d'appui, et les hommes ont bien de la peine à s'en tirer eux-mêmes.

---

(1) On trouvera à la suite de cet extrait la traduction de ce *journal ou mémoire*. *(Note de l'éditeur).*

» Les naturels continuoient à nous venir voir ; tous nous assuroient que quand même nous franchirions ce passage, la saison étoit trop avancée pour nous permettre d'aller jusqu'à *Tenda* par eau ; qu'il falloit attendre jusqu'aux prochaines pluies ; mais que si nous voulions débarquer, ils nous conduiroient dans cette ville, qui n'étoit qu'à une petite journée de chemin par terre. Ils nous invitèrent à venir nous établir chez eux, nous promettant qu'ils iroient tuer des *éléphans*, qui sont en grand nombre dans leur pays, et qu'ils nous en apporteroient les dents.

» J'avois espéré, d'après quelques notions que les naturels m'avoient données de l'existence d'une rivière qu'ils appellent *Cabong*, que les deux hommes que j'avois envoyés à la découverte trouveroient la rivière d'*York* ; mais ils nous dirent à leur retour que dans

l'espace de quatre à cinq lieues qu'ils avoient parcourues, il n'y avoit point de rivière qui se jettât dans *la Gambie*, ni d'un bord, ni de l'autre; qu'on rencontroit seulement des lits qui étoient à sec, comme j'en avois déjà vus plusieurs.

» J'essayai encore inutilement le 22 de franchir les bas-fonds. Voyant donc l'impossibilité d'aller plus avant dans cette saison, je pris à regret la résolution de retourner à *Barraconda*, et de là au fort *James*; ce que je commençai à effectuer le même jour.

» Les bas-fonds et les rochers qui nous arrêtèrent, et sur lesquels il n'y avoit pas plus de dix pouces d'eau dans l'endroit le plus profond, sont situés à vingt lieues au-dessus de *Barraconda*, à l'extrémité supérieure d'un *portage* qui est à l'*est-nord-est*, et où la rivière tourne brusquement vers le *sud*. Il y

a sur le côté septentrional une haute montagne tout près de la rivière, ainsi que je l'ai déjà dit, et sur le côté méridional, une grande savanne ou plaine. *L'eau monte de deux pouces dans la rivière.* Nous essayâmes ici le sable des montagnes et des ravins, et nous en emportâmes pour l'essayer à notre retour.

Il y a dans les environs quantité de toute sorte de gibier, et sur-tout de *perdrix de roches*. Je les nomme ainsi, parce que la plupart se trouvent parmi les roches et les précipices. Elles sont d'une couleur brune tachetée, et ont sur la poitrine une tache ronde, de couleur de tabac, et de la grandeur à-peu-près d'un écu de trois livres. Ces perdrix ont les pattes et le bec rouges, ainsi qu'un cercle autour des yeux, tel que les pigeons en portent un. Elles ne sont pas tout-à-fait si grosses que les perdrix

ordinaires ; mais elles leur ressemblent beaucoup de figure. Elles sont difficiles à tuer, et c'est un manger extrêmement délicat.

» Je remarquerai que plus on remonte la rivière, plus les chevaux marins sont hardis et nombreux, particulièrement dans les cantons où il y a des bancs de sable à découvert, avec une eau profonde dans l'intervalle ; car ils s'y plongent lorsqu'on les empêche de s'étaler sur le sable. J'en ai souvent tiré de façon à teindre l'eau de leur sang ; mais ils se sont toujours échappés, et ils alloient reparoître à quelque distance, faisant jaillir l'eau, grinçant des dents et rugissant avec un bruit affreux.

» Le pays qui est du côté de *Cantore* est peuplé. On découvre çà et là de petites villes ; mais aucune n'est rapprochée de la rivière de plus d'une lieue. Il n'y a de l'autre côté de

la rivière ni villes, ni habitans jusqu'à *Tenda*.

Nota. La durée de l'expédition confiée au capitaine *Stibbs*, y compris l'aller et le retour, *fut de deux mois et vingt-trois jours, dont dix-neuf avoient été employés à remonter* la Gambie, *depuis* Barraconda *jusqu'à vingt lieues au dessus.* Il ne mourut pas un seul homme dans tout le cours du voyage; au contraire, ceux qui étoient partis avec une santé languissante retournèrent sains et forts.

COPIE
D'UN MÉMOIRE
OU JOURNAL,

Ecrit sous le règne de Charles II, *concernant la grande quantité d'or que l'on rencontre en remontant la rivière de* Gambie (1).

» Vos sollicitations pressantes, monsieur, ainsi que la reconnoissance que je vous dois pour les instructions et les

(1) Ce Mémoire a été écrit par un Anglais qui avoit amassé de grandes richesses sous le règne de *Charles II*, en remontant la rivière de *Gambie*. Les descriptions qu'il fait des tournans et des enfoncemens du fleuve, des endroits où d'autres rivières s'y déchargent, des montagnes voisines, etc., peuvent guider sûrement ceux qui entreprendront de retrouver les lieux où, suivant l'auteur du Mémoire,

bons avis que vous m'avez donnés sur la *métallurgie*, sans lesquels j'avoue que mes travaux eussent été inutiles, m'arrachent mon secret, malgré la ferme résolution que j'avois prise de ne jamais le révéler à personne, soit de gré, soit de force. J'espère donc que, conformément à vos sermens solémnels, ce secret restera déposé dans votre sein; car je ne voudrois pas pour tout au monde que le roi en eût jamais connoissance. Vous me permettrez même de vous taire la quantité d'or que j'ai recueillie; c'est une chose de nature à ne pas devoir

---

il *trouva de l'or plus qu'il n'en pouvoit emporter.* Il n'est pas facile de connoître le nom de ce particulier. Il avoit exigé de son ami le secret le plus inviolable, dans la crainte que venant à être connu, le roi ou le gouvernement ne l'obligeât d'aller faire une autre expédition, et que par-là on ne troublât la vie paisible et agréable dont il jouissoit depuis qu'il avoit acquis suffisamment de biens.

(Note de M. Moore).

être

être confiée au papier, sur-tout ne sachant pas entre les mains et sous les yeux de qui ce mémoire peut tomber.-- Je me contenterai de vous dire que j'ai été plus embarrassé pour en cacher le montant à mes camarades, que pour transporter ce que j'avois amassé. Je suis convaincu que vous-même, si vous entreprenez de marcher sur mes traces, et que vous obteniez le même succès, vous croirez devoir user de la même prudence. De quel avantage pourroient vous être les richesses des deux Indes, si elles vous exposoient à perdre la vie ou même la liberté ? Et comment seriez-vous assuré de l'une ou de l'autre, si les personnes qui ont autorité sur vous et qui peuvent vous commander tout ce que bon leur semble, savoient ces richesses en votre possession? -- Je vous l'avouerai néanmoins, sans le prix que j'attache à ma liberté et à mon repos, j'irois vo-

lontiers à la cour, et je découvrirois mon secret à sa majesté, bien que j'ignore si sa révélation seroit avantageuse ou préjudiciable au public. -- Quoi qu'il en soit, je vous conjure de nouveau, soit que vous entrepreniez d'en faire votre profit ou non, de cacher mon nom avec le plus grand soin.

» Si vous faites le voyage, que votre *chaloupe* soit construite à fond plat ; car la mienne, qui étoit du port de sept tonneaux ou environ, et faite dans la forme ordinaire, me fut extrêmement incommode, tant sur les bas fonds que dans les *cataractes*, où nous étions forcés de la décharger pour la faire passer. Vous devez aussi vous pourvoir d'un petit *canot* pour l'usage ordinaire ; vous le trouverez d'une grande utilité.

» Vous m'aviez conseillé de prendre vingt livres de *vif-argent* pour faire les essais, embarquez-en au moins cent

livres; car, comme vous le savez mieux que moi, il s'en perd en travaillant.

» Vous m'aviez conseillé aussi de m'approvisionner de cinquante livres de *plomb*; j'ai trouvé que c'étoit trop peu. Prenez-en cent cinquante livres; vous ne pourrez pas en porter beaucoup plus, de peur d'embarrasser et de surcharger votre chaloupe.

» Je ne me suis guère servi de *sel ammoniac*; ainsi, je ne vous donnerai point d'avis là-dessus.

» J'ai usé tout mon *borax*, et j'aurois voulu en avoir davantage; portez-en cinquante livres.

» Mon *sable* m'a toujours été fort utile; je l'ai employé tout entier. Il vaut mieux en avoir dix livres de trop, que de n'en pas avoir assez: embarquez-en donc quarante livres.

» Je pense que si j'avois porté les *soufflets du philosophe*, j'eusse bien fait,

par l'embarras que m'a occasionné l'autre pour l'ajuster, quoique je reconnoisse sa supériorité quand il est nouvellement approprié.

» La corne d'*antimoine* ne m'a pas beaucoup servi ; mais je crois que c'est faute de ma part d'en bien connoître l'usage, et d'avoir perdu l'instruction que vous m'aviez donnée.

» J'aurois dû prendre deux *lingotières ;* je n'en avois apporté qu'une ; l'autre m'a bien manqué pour expédier plus vite.

» Ayez douze *coins*, une ou deux *masses*, et autant de *marteaux de paveur;* car, à environ quatre lieues de la première *cataracte*, ou un peu plus au *sud*, il y a sur un rocher nu, en tournant vers l'*ouest*, une crevasse où l'on trouve un filon très-riche, qui, dans certains endroits, a près d'une demi-paume d'épaisseur. — Nos *pics* ou *pioches* ne nous

furent pas d'un grand service ici; mais ayant avec nous quelques outils de fer, dont nous pouvions à peine nous passer, nous en fîmes, avec beaucoup de difficulté, un mauvais coin de fer. — Nous en éprouvâmes sur-le-champ l'utilité, et il nous servit bien pendant douze à quatorze jours, jusqu'à ce que l'un de nous l'ayant maladroitement chassé dans le rocher jusqu'à la tête, nous fûmes forcés de l'y laisser, faute d'un autre pour le dégager, ce qui fut pour nous une grande perte.

» Il sera nécessaire que vous portiez d'*Angleterre* six ou huit grands *plateaux de bois ;* ils serviront beaucoup mieux que des *gourdes,* dont je fus obligé de faire usage. Vous pouvez faire une provision de ces plateaux, elle ne vous nuira pas.

» A l'égard des *creusets*, je suis en état de vous informer que, dans vos

grandes opérations, quatre grands *pots à fondre* dépêcheront plus d'ouvrage que dix-huit creusets ordinaires. A la rigueur, cependant, vous ne pouvez pas vous passer de ceux-ci. J'ai été contraint de me servir d'un pot de terre fêlé que j'avois avec moi; j'en ai fait usage, jusqu'à ce qu'il ait été tout à fait cassé. Si j'avois eu suffisamment de pots et de creusets, j'aurois apporté beaucoup plus d'or en sable ou en poudre.

» Quant aux *eaux* pour dissoudre et séparer le métal, je ne m'en suis guère servi, parce que leur usage est fort incommode. D'ailleurs; je n'avois aucune facilité pour établir un alembic à *terre*.— Mais pour l'*eau régale*, je l'ai toute usée, et même j'en aurois employé davantage, si j'en eusse eu une plus grande quantité. Je suis d'avis, cependant, que les essais avec le *mercure* sont meilleurs; je n'en avois pas provision.

» Que votre *mortier* soit de fer et grand. Le mien, qui étoit petit et de bronze, m'a donné un double embarras, et j'ai été forcé de remettre à raffiner une grande partie de mon or, jusqu'à ce que je fusse de retour en *Angleterre*. Le *mercure* en avoit contracté des saletés qui se sont communiquées à mon or, dont aucun art, à ce que j'apprends, ne peut le dégager. Vous m'avez laissé dans l'ignorance sur cet article, ou du moins il faut que ma mémoire m'ait bien mal servi.

» Voici comment nous nous y prîmes pour faire du *charbon*. Il y a, dans ce pays, un arbre qui ressemble beaucoup à nos *cornouillers*, mais qui est plus gros. Nous en abatîmes les branches; car faute de hache et de scie, nous ne pûmes pas attaquer le corps. Nous coupâmes les branches par petites bûches courtes; ensuite nous creusâmes dans la terre une grande fosse d'environ trois pieds de lar-

geur, et autant ou même plus de profondeur ; nous allumâmes du feu dans le fond, et nous le remplîmes de bois. Quand le bois fut bien brûlé, nous jetâmes de la terre par-dessus et l'étouffâmes ; puis, quand il fut refroidi, nous retirâmes le charbon.

» Vous trouverez facilement le *rocher* dont je vous ai parlé, en suivant la route que je vais vous tracer. Je regrette que mon ignorance dans les mathématiques ne me permette pas de vous indiquer la longitude ni la latitude de l'endroit.

» Vous franchirez d'abord la première *cataracte*, où j'ai obtenu un résultat de *quarante-sept grains d'or pour une livre de sable*.

» A quelque distance de cette *cataracte*, vous en rencontrerez *une seconde* d'un accès beaucoup plus difficile. Après l'avoir passée, vous continuerez de naviguer jusqu'à ce que vous parveniez à

l'embouchure d'une petite rivière qui coule du nord. *Arrivé là, vous écouterez attentivement, et vous entendrez une chûte d'eau.* Vous ne pouvez pas vous y rendre avez votre canot, parce que la rivière n'est pas assez profonde. — Vous y trouverez des vestiges de nos travaux sur le côté du *rocher*, avec beaucoup de nos noms, ou, du moins, les lettres initiales gravées avec la pointe de nos couteaux. — Quoique le sable en cet endroit donne, après avoir été lavé, de l'or abondamment, *montez au sommet du rocher, et tournant le visage directement à l'ouest, vous appercevrez, un peu à votre main gauche, un amas d'autres rochers.* Si les pluies, la main du temps ou celle de l'homme n'ont pas entraîné ou remué les terres, *vous découvrirez sous ces rochers la mine même*, et vous ne serez pas tenté d'aller plus loin pour en trouver une plus riche.

» Prenez pour règle constante dans votre expédition, ce que j'ai toujours observé dans la mienne, qu'il n'existe point, en remontant la *Gambie*, ni métal, ni mine riche dans les pays plats, boisés et fertiles. On ne les trouve que dans les rochers nus et les terrains montueux, dont le sol est communément rougeâtre.

» J'ai commencé mon voyage, pour remonter la *Gambie*, le 4 décembre (1). Je n'avois en tout, avec moi, que sept hommes, tous Anglais, et quatre noirs, dont l'un étoit un *marabou* qui, sachant la langue portugaise, devoit nous servir d'interprète en cas de besoin. J'emportois une *paire de soufflets d'orfévre*, une *douzaine de creusets*, six *pots à fondre*,

(1) Ce doit être le 4 décembre de l'année 1660, ou 1661. — Voyez l'extrait précédent de la relation du capitaine Stibbs, où il est fait mention de ce *journal*.
(Note de l'éditeur).

des *lingotières*, du *vif-argent*, du *borax*, du *sel ammoniac*, de *l'eau régale*, de *l'eau forte*, un *mortier et son pilon*, des *peaux pour passer*, des *échoppes d'airain*, des *cuillers à longs manches pour puiser le sable*, et *d'autres ustensiles propres à mon dessein*, sans compter des provisions de bouche et quelques marchandises pour commercer dans l'occasion. Tout cela avoit chargé ma chaloupe beaucoup plus que je n'aurois voulu, et je craignois de ne pouvoir la passer par-dessus les *bas fonds*, si nous venions à en rencontrer.

» Nous arrivâmes, le 7 décembre, près de *Settico*, qui est à quatorze ou quinze lieues de *Barraconda*. Nous passâmes outre, et nous fûmes mouiller une demi-lieue plus haut.—Comme la rivière est fort large dans cet endroit, nous choisîmes le milieu, suivant notre maxime constante, pour être moins troublés dans

nos opérations, quoique souvent il en arriva tout autrement. En effet nos horribles voisins, les *crocodiles* et les *chevaux marins*, peu accoutumés, à ce qu'il paroissoit, aux procédés de l'*art métallique*, et mécontens que l'on partageât avec eux *leur empire aquatique*, venoient souvent interrompre nos travaux le jour, et notre sommeil la nuit, tant par leurs cris affreux qu'en s'approchant un peu trop de notre chaloupe; ce qui nous contraignoit d'être toujours sur le *qui vive*.

» Le 23 décembre, nous traversâmes avec beaucoup de difficulté un *bas fond*, situé au pied d'une montagne presque à pic, qui règne du côté du *sud*. — Nous obtînmes, au premier essai que nous fîmes du sable de ce banc, *trois à quatre grains d'or sur cinq livres pesant de sable*. Je fis un second essai avec du sable pris dans un autre endroit du même

banc ; mais il rendit encore moins. -- Nous n'avons apperçu ni villes, ni maisons, ni habitans, depuis que nous sommes partis de *Barraconda*.

» Je tentai un nouvel essai, le 14 janvier, à un *banc* qui étoit situé entre deux hautes montagnes, *et dix livres pesant de sable nous rendirent, par le lavage, trente grains d'or.* -- Je fis un autre essai avec le *mercure*, qui accrut mes espérances ; car *cinq livres de sable nous donnèrent quarante-sept grains d'or.* Cependant je résolus de faire mes essais plus haut.

» Le 27 janvier, nous fûmes arrêtés long-temps dans notre navigation par de grands arbres qui étoient en travers dans l'eau. Ils provenoient d'une montagne voisine, au sommet de laquelle je montai avec trois de mes gens, pour tâcher de faire quelques découvertes. Comme nous étions occupés à

fouiller quelque chose que je prenois pour de la mine, nous fûmes attaqués par une grande quantité de singes monstrueux que ni nos cris, ni le bruit de nos armes à feu ne purent faire fuir; car en ayant tué deux ou trois, les autres s'acharnèrent tellement après nous, que si nous eussions tardé à rejoindre notre chaloupe, ils auroient fini, je crois, par nous mettre en pièces.

» Je fis, le 6 février l'essai d'une certaine espèce de sable brillant que je trouvai sur le côté d'un rocher. La rivière en cet endroit inclinoit vers le *sud*. *Dix livres pesant de ce sable lavé me procurèrent quarante et un grains d'or*. Je tirai, par d'autres essais, cinquante-sept grains sur cinq livres de sable; ce qui me fit penser d'abord à m'arrêter près de ce *rocher*; mais après y avoir plus mûrement réfléchi, je jugeai à propos de pousser plus loin.

» Le 15 février au soir, un *cheval marin* heurta si violemment notre chaloupe avec une de ses dents que nous en conçûmes beaucoup d'inquiétude; car nous étions tous fort mauvais charpentiers. Nous fûmes obligés de tirer la chaloupe à terre et de la décharger, pour la réparer de notre mieux. Afin d'empêcher à l'avenir un pareil accident, j'imaginai de suspendre *une lanterne à notre arrière*. Par ce moyen, nous fûmes désormais affranchis de toute crainte de cette nature, car les *chevaux marins* n'osèrent plus approcher de nous qu'à la distance de trois ou quatre fois la longueur de la chaloupe, à cause de la lumière qui se réfléchissoit dans l'eau.

» Le 24 février, j'essayai de me servir de la *baguette divinatoire* sur une haute montagne nue et toute formée de rochers. Soit qu'elle ne contînt point de métal, soit que ma baguette, qui avoit été coupée

en Angleterre, et qui s'étoit séchée pendant cette longue traversée de mer, eût perdu sa vertu, *ou même (ce que je croirois assez) que ces baguettes n'aient pas la qualité qu'on leur attribue*, je ne trouvai rien, *et mes compagnons me raillèrent impitoyablement.*

» Nous entrâmes, le 16 mars, dans une crique située entre deux rochers très-élevés, où nous découvrîmes une chûte d'eau. Le premier essai que j'y fis me donna *soixante et trois grains d'or* sur cinq livres pesant de sable. D'autres essais plus exacts nous procurèrent une plus grande proportion d'or, de sorte que nous passâmes dans cet endroit vingt jours entiers, pendant lesquels nous *obtînmes douze livres cinq onces deux gros et quinze grains de bon or.*

» Le 13 mars, nos matériaux se consommant fort vîte, je résolus de remonter encore plus haut. C'est là que commença

commença notre plus grand travail ; car souvent dans un jour, nous étions obligés de nous déshabiller plusieurs fois, de sauter dans l'eau et de travailler de toutes nos forces, pour passer nos chaloupes sur les *bas fonds*. Ce n'étoit pas encore là notre plus grand mal ; l'eau de la rivière avoit une odeur de *musc* et un goût si fade, que nous ne pouvions pas en boire, ni nous en servir pour cuire nos alimens. Cette qualité de l'eau provient sans doute du grand nombre de *crocodiles* qu'elle renferme, et qui sentent le *musc*.

» Nous découvrîmes, le 7 avril, l'embouchure d'une petite rivière du côté du *sud*, où le courant étoit fort rapide et la terre toute couverte de roches escarpées. Nous pouvions entendre très-distinctement, pendant le silence de la nuit, le bruit que faisoit une grande chûte d'eau. Nous jetâmes l'ancre à

cette embouchure, pour y attendre le jour.

» Le lendemain matin 8, nous entrâmes dans la petite rivière, et nous nous approchâmes, le plus qu'il nous fût possible, de la *chûte d'eau*. La rivière ne se trouvant plus assez profonde, j'entrepris de la côtoyer par terre. Je ne crois pas qu'aucune chaloupe ni qu'aucun Européen l'aient remontée aussi haut que nous. Après avoir marché quelque temps, nous atteignîmes, enfin, le but de notre long et pénible voyage.

» Le produit en *or* de notre premier essai se trouva si considérable, que j'en demeurai accablé de surprise et de joie. — Décidé à ne pas aller plus loin, j'envoyai querir à notre chaloupe tout ce qui nous étoit nécessaire. — Nous nous mîmes ensuite sérieusement à l'ouvrage.

» Grace à Dieu, aucun de nous n'a eu à se repentir de ses travaux et de ses

peines, quoique nous eussions choisi la plus mauvaise saison de l'année, et que la *Gambie* fut alors dans son *minimum* d'eau. Si nous nous fussions mis en route immédiatement après les pluies, c'est-à-dire, en *juin, juillet* et *août*, nous eussions trouvé une quantité d'eau suffisante pour franchir aisément les *bas fonds* et les *cataractes* qui obstruent la navigation depuis *Barraconda.* »

FIN.

PLAN D'ASSOCIATION DES MEMBRES

Composant la Société de l'Afrique intérieure et de découvertes, établie à Marseille.

Cette Société est instituée pour favoriser les voyages et les recherches dans les régions du globe, inconnues ou peu fréquentées. La tâche qu'elle s'impose est de chercher des sources encore intactes d'entreprises avantageuses, de les indiquer au commerce, et de reconnoître et désigner de nouveaux points d'établissement.

Il existe encore de grandes portions du globe, au sein desquelles l'activité européenne n'a point pénétré, et que l'homme civilisé n'a pas soumises à ses observations; de longs espaces sur les

côtes de l'*Afrique*, et particulièrement sur celles que baigne l'*Océan indien*; l'intérieur entier de cette partie du monde, vierge encore pour les découvertes, et où tout fait présumer que la nature a placé les signes les plus multipliés de son opulence, comme le plus grand nombre de ses merveilles; les plages peu fréquentées du *nord-ouest* de l'*Amérique*, les contrées du même continent non encore explorées; les régions hyperboréennes, aussi-bien que les terres australes; en un mot, tous les pays peu connus ou qui restent à connoître, deviennent l'objet des recherches de la Société, recherches dont elle s'empressera de publier les résultats.

Telle est la base sur laquelle s'est fondée cette Association. Tel est le plan qu'elle se promet de suivre avec ardeur, et qui doit amener les plus heureux effets. Ses succès s'attachent nécessaire-

ment à la prospérité publique, puisque les élémens, qui lui donnent la naissance et la durée, le commerce, l'agriculture, les sciences et les arts, retireront des avantages incalculables d'une des plus belles entreprises qui aient été conçues.

C'est à remplir des obligations aussi importantes, que la *Société de l'Afrique intérieure et de découvertes* destine les bénéfices d'un capital fourni par chacun de ses membres, et qui sera placé dans le commerce.

Pour remplir ces vues, avec cette constance et cette unité d'action qui seules peuvent faire atteindre le but, elle adopte le réglement suivant.

RÉGLEMENT

Adopté par la Société dans sa septième Séance générale du 21 thermidor, an 10 (9 août 1802).

ARTICLE PREMIER.

La *Société de l'Afrique intérieure et de découvertes* se compose de tous ceux qui, jusqu'à ce jour, ont souscrit pour sa formation.

ART. II. Pour y être admis dans la suite, il faudra être présenté par un membre, et reçu par le Comité d'administration de la Société.

ART. III. Chaque membre fournit, lors de sa réception seulement, une somme de *cent cinquante francs*, qui est acquise sans retour à la Société.

ART. IV. La réunion de ces sommes forme le fonds-capital de la Société.

ART. V. Ce capital sera placé dans le

commerce. Les bénéfices ou revenus en provenant seront employés aux dépenses nécessaires pour remplir le but de l'association.

Art. VI. Le Comité d'administration est composé de cinq membres, y compris le président de la Société.

Art. VII. L'assemblée générale nomme, à la majorité absolue des membres présens, les membres du Comité d'administration, un secrétaire principal et un trésorier.

Art. VIII. Tous sont élus pour dix années, et ils sont rééligibles indéfiniment.

Art. IX. Après les dix premières années révolues, un des cinq membres du Comité d'administration, désigné par le sort, pourra être remplacé, et ainsi des autres, de deux en deux ans.

Art. X. Le Comité d'administration admet les membres de la Société, con-

voque les assemblées générales, place et surveille les fonds, dirige l'emploi des revenus, règle les dépenses, propose seul les objets qui doivent être soumis à la délibération de l'assemblée générale, choisit parmi les membres les sujets qu'il destine à faire des voyages et des recherches, nomme tous les employés nécessaires, fixe leurs honoraires, pourvoit aux moyens d'exécution, et s'occupe enfin de toute l'administration générale.

Art. XI. Le Comité nomme des suppléans aux fonctionnaires absens, et remplace provisoirement par des membres de la Société ceux qui meurent ou qui donnent leur démission.

Art. XII. Le trésorier perçoit le montant des réceptions, ainsi que les revenus et bénéfices du fonds-capital, et en délivre des récépissés.

Il ne paie aucune somme que sur un mandat délivré par le Comité, et signé

au moins par trois de ses membres. Il rend annuellement ses comptes par-devant une commission de trois membres pris hors du Comité, et nommés par l'assemblée générale.

Art. XIII. Pour le dépôt des fonds, il sera placé dans la maison de la Société une caisse à trois clefs, dont l'une sera entre les mains du président, l'autre dans celles du trésorier, et la troisième dans celles du secrétaire principal.

Art. XIV. Tous les ans, le Comité d'administration rend compte de sa gestion à l'assemblée générale, et il donne aux trois commissaires, nommés en vertu de l'article XII, communication de ses registres, documens et correspondance.

Art. XV. Le Comité d'administration fait connoître à l'assemblée générale et aux membres de la Société absens, le résultat des travaux de la Société.

ART. XVI. L'assemblée générale a lieu au moins deux fois par an.

ART. XVII. La Société et son Comité d'administration tiennent leurs assemblées à Marseille.

Pour copie conforme,

C. S. SONNINI, *président*;

ACHARD, *secrétaire principal*.

COMITÉ D'ADMINISTRATION

Entré en exercice le 21 thermidor an 10 (9 août 1802).

C. S. Sonnini, *président de la Société.*
F. Levaillant.
C. J. B. H. Matherot.
C. F. V. Laincel.
J. F. Darquier.

C. F. Achard, *secrétaire principal.*
N. C. L. Lhote, *secrétaire adjoint.*
J. Dupas-Valnais, *trésorier.*
D. A. Azuni, *bibliothécaire.*
J. J. Blanpain, *astronome-géographe.*

LISTE

Des Membres de la Société de l'Afrique intérieure et de découvertes.

FONDATEURS

DE LA SOCIÉTÉ.

14 thermidor an 10 (2 août 1802).

Achard (Claude-François), docteur en médecine, bibliothécaire du musée de Marseille.

Andreossi (François), général de division, ambassadeur de la république française auprès de sa majesté britannique.

Aquart (Joseph), propriétaire, au fort Saint-Pierre, île Martinique.

Auzilly (Antoine-Alexis), négociant à Marseille.

Azuni (Dominique-Albert), ancien sénateur à Nice, à Marseille.

Barrigue-Fontainieu (Hippolite), propriétaire, à Marseille.

Barrillon (Alexandre), banquier, régent de la banque de France.

Baudouin-Desmarattes, propriétaire à Jacmel, île de Saint-Domingue.

Bérard (Pierre-Jean-Joseph), secrétaire général de la préfecture maritime, à Toulon.

Blancard (Pierre), ancien capitaine-navigant, membre du conseil d'agriculture, arts et commerce du département des Bouches-du-Rhône, à Marseille.

Blanpain (Jean-Jacques), astronome, à Marseille.

Chaboz (Jean-Baptiste-Alexis), propriétaire, à Dole, département du Jura.

Chaumontel (Allyre), propriétaire, à Caën, département du Calvados.

Collins (Jean-Baptiste), propriétaire, à Paris.

Daiglun-Saint-Vincent (Joseph), propriétaire, à Ajaccio, île de Corse.

Damoiseau (Roger-Louis), propriétaire, à Chaource, département de l'Aube.

Darquier (Joseph-Ferdinand), propriétaire, à Marseille.

Dauphin (Jacques), notaire, à Salon, département des Bouches-du-Rhône.

Delacroix (Charles), préfet du département des Bouches-du-Rhône (aujourd'hui préfet de la Gironde).

Duhamel-Mazures (Jean-Antoine), professeur d'hydrographie à l'observatoire de la marine, à Marseille.

Dupas-Valnais (Joseph), ancien commissaire des relations commerciales, à Paris.

Dupuy-Samadet (Jean-Baptiste), négociant, à Marseille.

Durand de Saillant, propriétaire, à Valence, département de la Drôme.

Fauchet (Joseph), préfet du département du Var.

Feuillant (Pierre), négociant, à Marseille.

Finance (Charles-François), propriétaire, à Tignecourt, département des Vosges.

Flotte-Roquevaire, officier de la marine espagnole.

Franceschi de Bras (Antoine), propriétaire, à Mareille.

Gorsse (Raymond), ingénieur ordinaire du département des Bouches-du-Rhône, à Marseille.

Grégoire (Henri), membre du sénat conservateur.

Grison (Jacques-Philippe), propriétair, à Dole. département du Jura.

Jauffret (Jean-Baptiste-Pierre), propriétaire,

priétaire, à Salon, département des Bouches-du-Rhône.

Jauffret (Louis-François), homme de lettres, à Paris.

Jourdain de Saint-Sauveur (Louis-Jacques-Isidore), propriétaire, à Valogne, département de la Manche.

Kerroüallan, propriétaire, à. . . .

Laincel (Charles-François-Victor), propriétaire, à Arles, département des Bouches-du-Rhône.

Lallemant (Antoine-Jean-Noël), secrétaire de la marine, traducteur de voyages en Afrique, etc.

Lecor (Alexandre-Gonzale), ancien officier au régiment de l'Inde, à Bordeaux, département de la Gironde.

Levaillant (Franç.), propriétaire, auteur de Voyages en Afrique, à Paris.

Lhote (Nicolas-Charles-Louis), propriétaire, à Marseille.

Magon-du-Bos, propriétaire, à Saint-

Malo, département d'Ille et Vilaine.

Matherot (Claude-Jean-Baptiste-Hyacinthe), propriétaire, à Dole, département du Jura.

Matthews (Jacques - Robert), professeur de mathématiques et de langue anglaise, à Marseille.

Meifredy (Quentin), négociant, à Marseille.

Messia (Ferdinand), astronome, professeur de mathématiques, à Saint-Germain-en-Laye.

Mulot (François-Valentin), homme de lettres, à Paris.

Percheron, ancien agent du gouvernement français au cap de Bonne-Espérance, à Paris.

Permon (Albert-Constantin), commissaire général de police, à Marseille.

Ricard d'Alauh (Jean-Louis), président du tribunal civil, à Marseille.

Rocoffort (Antoine) , négociant , à Marseille.

Sahuguet, général de division, capitaine général de l'isle de Tabago (mort dans cette isle).

Sinety (André-Louis-Esprit), propriétaire, membre du conseil d'agriculture , arts et commerce du département des Bouches - du - Rhône , à Marseille.

Sonnini (Charles-Sigisbert), ancien officier et ingénieur de la marine , à Paris.

Thurbet (Victor), négociant, à Marseille.

Tiranti (Victor) , homme de loi , à Nice, département des Alpes maritimes.

ERRATA.

Après la page 234, *lisez* en tête de l'autre : 235, au lieu de 335.

Page 392, ligne 7, *lisez :* pour saisir, au lieu de, pour se saisir.

Page 471, ligne 5, *lisez :* plus, au lieu de, moins.

Page 495, ligne 8, *lisez : Matlock-Tar*, au lieu de, *Matlock-Lar.*

55140
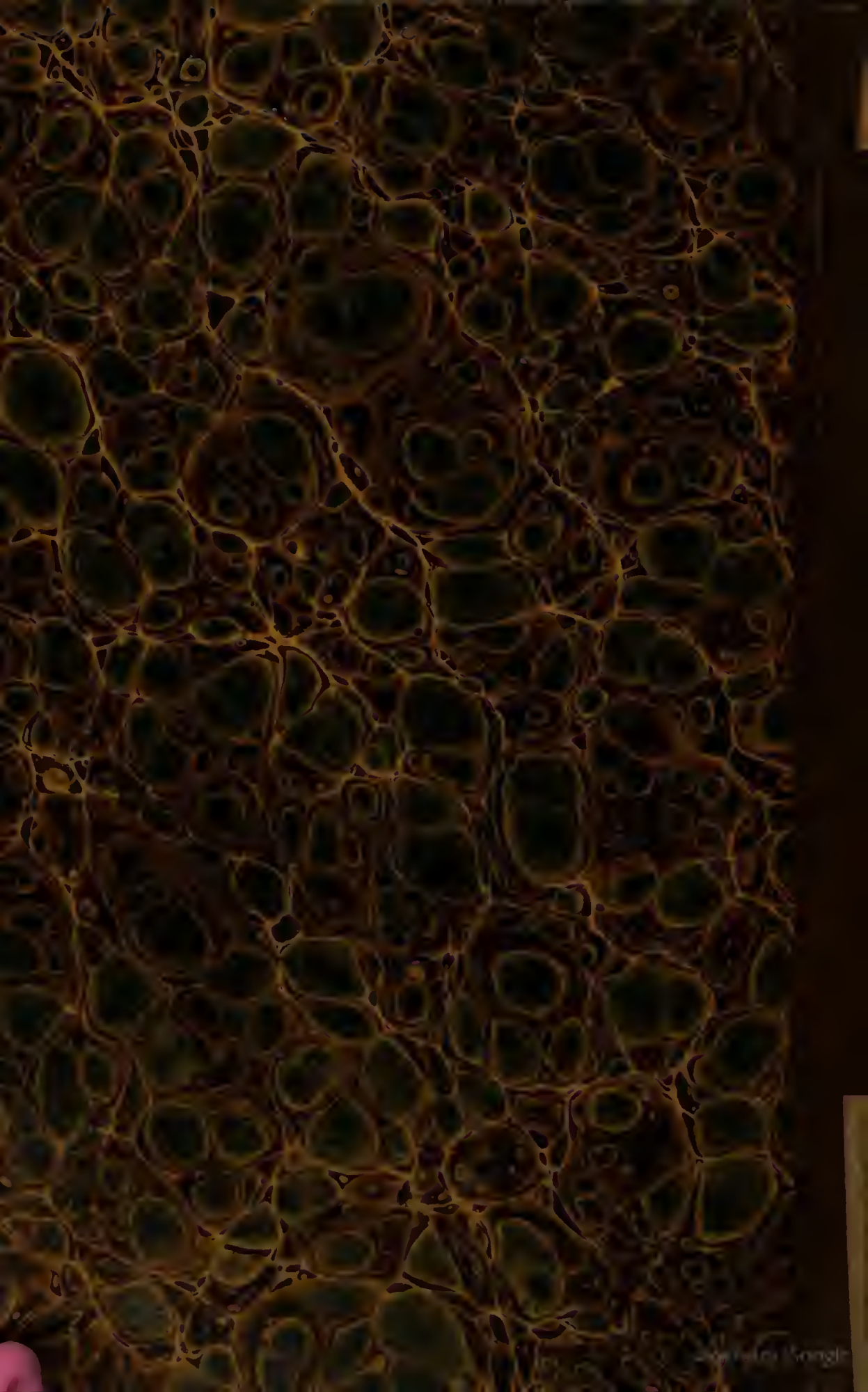
Digitized by Google